

Nos plages cotées «A» ou «B»

Voir page A-3 ☞

LE CANADA FRANÇAIS

FONDÉ LE 1er JUIN 1860



138E ANNÉE N° 5 • LE MERCREDI 2 JUILLET 1997 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU • 88 PAGES $1.14

La «méga-démolition» de Longtin Conduits durera tout l'été

Tout un quadrilatère rasé



MARC-OLIVIER TRÉPANIER

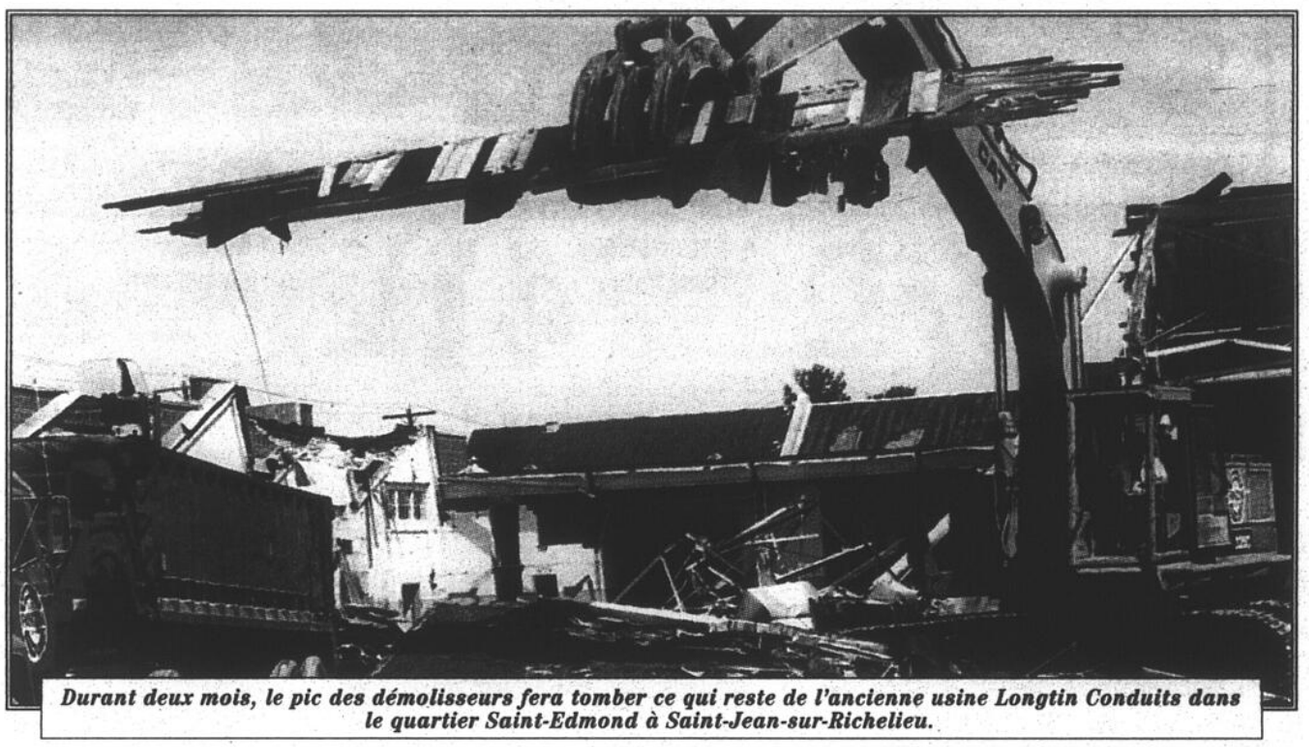
Pendant que NDA attend patiemment, depuis l'automne 1989, la disparition des vestiges de la Balmet, les citoyens du quartier Saint-Edmond ont droit depuis jeudi dernier à tout un spectacle de démolition: l'élimination de l'ex-usine de Longtin Conduits.

En fait, c'est une «mega-démolition», la plus importante depuis de nombreuses années à Saint-Jean-sur-Richelieu, qui se déroulera jusqu'au 3 septembre prochain. Durant deux mois, le pic des démolisseurs fera tomber ce qui reste de Longtin Conduits, un site industriel orphelin qui a causé bien des maux de tête aux autorités municipales après sa faillite en 1993.

Tout un quadrilatère sera rasé, soit le secteur délimité au nord par la rue Saint-Georges, à l'est par la rue Saint-Pierre, à l'ouest par la rue Cousins et au sud par la rue Frontenac. La superficie du terrain est de 11,993 mètres carrés (129,100 pieds carrés) et celle du bâtiment de 9,840 mètres carrés (105,500 pieds carrés).

Construite en quatre phases entre 1922 et 1972, Longtin Conduits est un bâtiment dont les fondations et les dalles au sol sont en béton armé tandis que les colonnes, les poutres et le plafond sont en bois ou en acier. Les murs extérieurs sont composés de blocs de béton de 20 cm et d'un parement de briques de 10 cm d'épaisseur.

Suite à la page A-4 ☞



Durant deux mois, le pic des démolisseurs fera tomber ce qui reste de l'ancienne usine Longtin Conduits dans le quartier Saint-Edmond à Saint-Jean-sur-Richelieu.



Un feu grandiose!

Entre 25,000 et 30,000 personnes ont assisté, sur les rives du Richelieu, à l'un des plus beaux feux d'artifice à avoir illuminé le ciel du Haut-Richelieu.

Voir page A-16 ☞

Pétition de 2,689 noms

St-Luc se mobilise pour une nouvelle école



ISABELLE SIMARD

Saint-Luc a un urgent besoin d'une nouvelle école primaire et le milieu a décidé de se mobiliser, avec l'appui des autorités politiques et scolaires, pour faire pression sur le gouvernement du Québec.

Jeudi soir dernier, à l'hôtel de ville, une pétition de 2,689 signatures a été remise au député de Saint-Jean et secrétaire régional de la Montérégie, Roger Paquin, pour qu'il utilise son pouvoir de persuasion auprès de la ministre de l'Éducation, Pauline Marois.

Une cinquantaine de parents ont assisté au dépôt de la pétition de même que la présidente de la Commission scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, June Galipeau. «Les écoles de Saint-Jean ne pourront pas combler tous les besoins en 1998-1999. Saint-Luc a besoin d'une nouvelle école primaire», a déclaré Mme Galipeau.

Voir page A-32 ☞

Sur les terrains du Cégep

Le tournoi provincial junior de tennis démarre aujourd'hui

Voir page A-40 ☞

SOMMAIRE

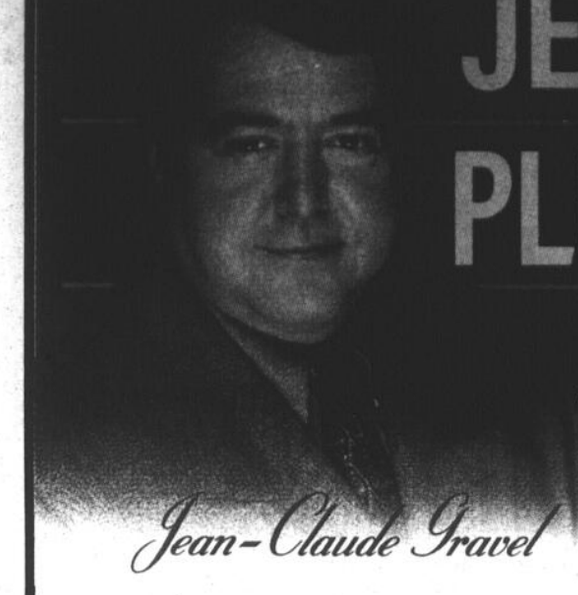
Cinéma	*B-11*
Économie	*A-36*
Éditorial	*A-10*
Nécrologie	*A-34*
Petites annonces	*B-24*
Sport	*A-40*



JE VOUS GARANTIS LE PLUS PETIT VERSEMENT

DANS LA RÉGION POUR UN VÉHICULE LÉGÈREMENT UTILISÉ

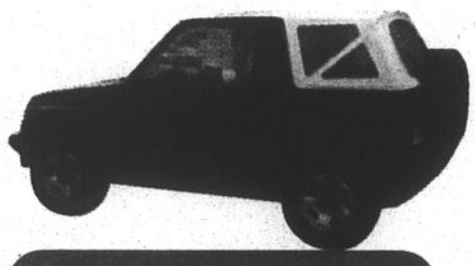
SATISFACTION 100% GARANTIE



Jean-Claude Gravel

Chez CERTI-MAX GRAVEL, nos clients profitent d'une GARANTIE DE SATISFACTION À 100%. Vous pourrez même remplacer votre véhicule, dans les 30 jours suivants, si vous n'êtes pas entièrement satisfait.

MISE DE FONDS DE 1500$ PAYABLE DANS 1 AN SANS INTÉRÊT



1994 PONTIAC SUNRUNNER

- 4 X 4
- Automatique

57$* PAR SEMAINE



1993 OLDSMOBILE ACHIEVA

- Automatique
- Climatiseur

41$* PAR SEMAINE



1995 HYUNDAI ACCENT GL

- Balance de garantie

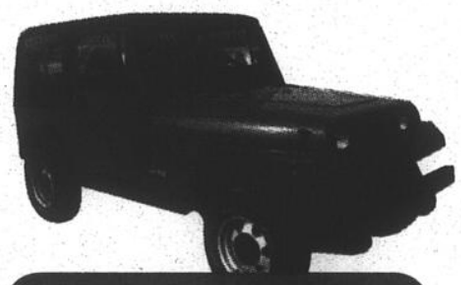
47$* PAR SEMAINE



1995 GÉO MÉTRO LSI

- Manuelle
- Radiocassette

41$* PAR SEMAINE



1994 JEEP YJ

- Manuelle
- 4 X 4

52$* PAR SEMAINE



1994 MAZDA PROTÉGÉ

- Manuelle
- Radiocassette

49$* PAR SEMAINE



1994 PONTIAC SUNBIRD

- Automatique
- Tout équipé

47$* PAR SEMAINE



1993 HYUNDAI SONATA

- Automatique

38$** PAR SEMAINE

GRATUIT

CHANGEMENT D'HUILE

JUSQU'À L'AN 2000

À L'ACHAT D'UN VÉHICULE

PRÊT OUVERT REMBOURSABLE EN TOUT TEMPS

CENTRE DE VÉHICULES D'OCCASION

Certi-Max GRAVEL

505 ST-JACQUES, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

347-2835 *VOISIN CASERNE DE POMPIERS*

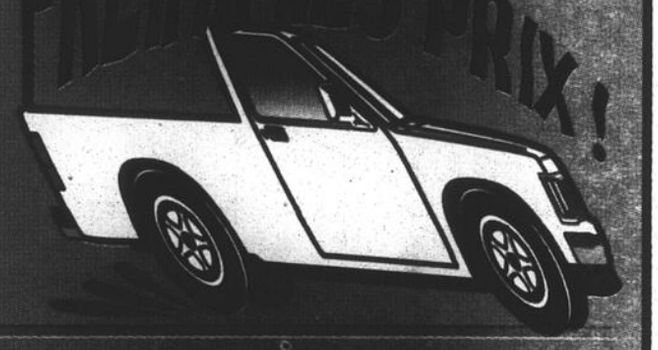
* Basée sur un achat de 260 semaines, 1 500$ comptant, taxes et préparation incluses

** Basée sur un achat de 260 semaines, 0$ comptnat, taxes et préparation incluses.

CENTRE DE SERVICE PLUS

Certi-Max GRAVEL

FREINS AU PRIX !



NETTOYAGE ET AJUSTEMENT COMPLETS DU SYSTÈME DE FREINAGE EN 21 POINTS

SEULEMENT 35,95$

VIDANGE D'HUILE INCLUSE

AVANT DE COMMENCER VOTRE JOURNÉE PROFITEZ DE NOTRE SERVICE LÈVE-TÔT

DÈS 7H30 TOUT L'ÉTÉ

GRAVEL-c5-d

036211-c5-g

347-8555
les petites annonces
le Canada Français
347-0323

Météo

Mercredi
Ciel partiellement nuageux. 60% de probabilité d'averses de pluie ou d'orages.
Maximum: 30°C.

Jeudi
Nuageux avec 70% de probabilité d'averses de pluie ou d'orages.
Minimum: 17°C
Maximum: 28°C

VENTE
LOCATION
SERVICE
CENTRE DE SERVICE PLUS
Certi-Max
GRAVEL
505 ST-JACQUES,
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
347-2835
VOISIN CASERNE DE POMPIERS

Venise-en-Québec, etc.

Une cote «A» ou «B» pour la majorité des plages de la région

MARC-OLIVIER TRÉPANIER



Les bronzés et autres amateurs de sable chaud peuvent fréquenter sans inquiétude les plages de la région depuis le début de l'été. À l'exception du Centre de plein air L'Estacade (voir autre texte), toutes les plages échantillonnées par le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) ont reçu une cote «A» ou «B».

Trois plages de Venise-en-Québec, dont l'eau a été analysée le 23 juin, ont été classées «A», soit les plages Champlain, Kirkland et Domaine Florent.

Le camping du Lac Crystal à Saint-Bernard-de-Lacolle a aussi obtenu la meilleure cote (A) tandis qu'un «B» a été attribué à la plage du camping MDA Grégoire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Signification des cotes

La signification des cotes est la suivante: A (Excellente qualité); B (Bonne qualité); C (Qualité médiocre); et D (Eaux polluées).

Une plage classée A comporte une moyenne géométrique de coliformes fécaux entre 0 et 20 par 100 ml tandis qu'une plage de catégorie B dénombre entre 21 et 100 coliformes fécaux par 100 ml. Une plage médiocre (C) en compte entre 100 et 200 tandis qu'une plage est considérée polluée (D) avec plus de 200 coliformes fécaux par 100 ml.

Échantillonnage obligatoire

Contrairement aux dernières années, le MEF a cessé d'être complaisant avec les propriétaires de plages. En effet, le programme d'échantillonnage et d'analyse des eaux de baignade n'est plus facultatif mais il est obligatoire.

Depuis quelques années, les propriétaires de plage pouvaient s'y soustraire en n'acceptant pas d'en payer les coûts, ce qui avait rendu totalement arbitraire le programme environnement-plage qui n'accomplissait plus sa mission d'assurer la protection de la santé publique en informant la population sur la qualité des eaux de baignade. Les baigneurs pouvaient croire que l'eau d'une plage était de qualité alors qu'elle pouvait être polluée et ne jamais faire l'objet d'analyses.

Cette année, le MEF a révisé son approche et il procédera à l'échantillonnage **obligatoire** des plages ayant déjà obtenu des cotes B, C et D et des plages qui avaient été retirées du programme d'échantillonnage à la demande de leurs propriétaires. De plus, 20% des plages ayant historiquement obtenu une cote A seront échantillonnées.

En Montérégie, quelque 22 plages seront échantillonnées entre la période qui a débuté le 17 juin et qui se terminera, un peu hâtivement, le 8 août. Une plage pourra être analysée jusqu'à cinq fois au cours de l'été.

Les résultats seront transmis aux exploitants des plages, aux médias d'information, aux municipalités et aux Régies régionales de la santé. L'information la plus récente est aussi disponible au grand public par téléphone, sans frais, au 1-800-561-1616, sept jours par semaine.



Les trois plages de Venise-en-Québec échantillonnées par le ministère de l'Environnement, le 23 juin dernier, affichent la cote A.

Baignade déconseillée

Contamination élevée à la plage L'Estacade

Le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF) avise la population qu'une analyse d'échantillons de l'eau, effectuée le 25 juin, a révélé un degré de contamination élevé à la plage du Centre de plein-air L'Estacade de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

En attendant de nouveaux prélèvements et les résultats des analyses bactériologiques, le ministère recommande à la population d'éviter de fréquenter cette plage pour la baignade jusqu'à diffusion d'un avis contraire.

Les personnes intéressées à obtenir les plus récentes cotes des plages peuvent communiquer avec les renseignements généraux du MEF au 1-800-561-1616.

Secteur de la santé à Saint-Jean: 21 personnes ont confirmé leur départ

MICHEL PHANEUF

Selon les données partielles en date du 27 juin dernier, 21 personnes à Saint-Jean se sont prévalues jusqu'à maintenant du programme de départs volontaires à la retraite dans le réseau de la santé et quittent leur emploi le 2 juillet.

Si dans l'ensemble de la Montérégie le secteur des services auxiliaires s'avère le plus touché par ces départs, les chiffres en provenance de la Régie régionale de la santé et des services sociaux révèlent qu'à Saint-Jean, c'est du côté des soins infirmiers que le nombre des personnes qui quittent est le plus élevé.

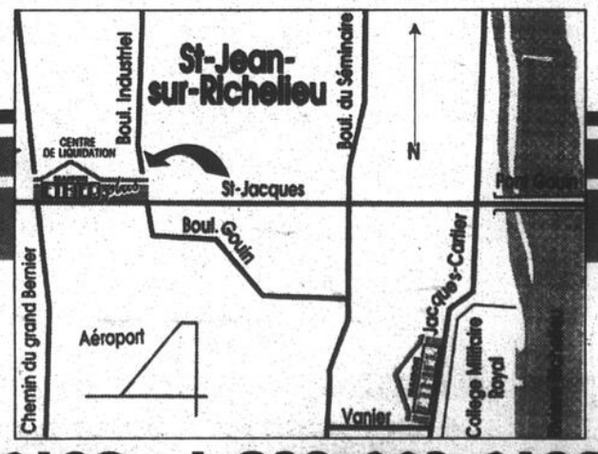
En effet, parmi ces 21 personnes, on retrouve six infirmières, trois infirmières-bachelières et six personnes membres du personnel paratechnique et de soins infirmiers (préposés aux bénéficiaires, auxiliaires familiales, etc.).

Les autres départs volontaires touchent respectivement des postes de technicien (un), de membre des services auxiliaires (un), d'employé de bureau (trois) et d'éducation (un).

En Montérégie, c'est près de 400 personnes qui ont confirmé qu'elles quitteront le 2 juillet. Comme le précise toutefois la Régie régionale, toutes ces données demeurent partielles et varient considérablement d'une journée à l'autre. Le décompte réel ne sera connu que vers le 10 juillet.

73 postes devront être abolis cette année ainsi que l'année prochaine pour répondre aux mesures gouvernementales de réduction des dépenses dans le secteur de la santé et des services sociaux. 40% de cette commande, soit l'équivalent de 29 postes à Saint-Jean, principalement à l'hôpital du Haut-Richelieu, doit s'appliquer cette année, alors que l'autre tranche de 60% devra se réaliser l'année suivante.

DÉNICHEZ UNE AUBAINE !
MAISON ETHIER
Surplus de manufacturiers
CENTRE PERMANENT DE LIQUIDATION
845, RUE SAINT-JACQUES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
(Voisin du Palais de la rénovation et du golf miniature)
346-6129 • 1-800-663-6129
035211-c5-g



Si le conseil agit rapidement, l'ex-imprimerie de Quebecor pourrait aussi être démolie

✍ *Suite de la page A-1*

Les opérations de Longtin Conduits, rappelle-t-on dans un historique préparé pour la ville, consistaient depuis 1956 à la fabrication de produits électriques (conduits rigides, tubes métalliques, câbles électriques, etc.), soumis, au cours des dernières années, à un procédé de plaquage de zinc. Ce procédé nécessitait l'utilisation de produits chimiques dangereux.

Entre 1922 et 1956, avant l'acquisition de l'édifice par M. Vernon Longtin pour la fabrication de produits électriques pour Câble Conduits and Fittings Ltd (acquise par Pirelli en 1953), ce sont des activités de teinture de tissus qui se sont déroulées dans cet édifice. On y a retrouvé successivement les compagnies Franco Canadian Dyers, Textiles & Dyers Ltd et Petits Textiles Ltd.

Quebecor

Avec un peu de chance, si le conseil municipal est vite sur ses patins, les riverains du 159 Cousins Nord pourront aussi voir tomber sous le pic des démolisseurs l'ex-imprimerie de Quebecor, rue St-Pierre, un bâtiment raboudiné et difficilement recyclable. La Ville a acheté cet édifice lors de la relocalisation de Quebecor dans le parc industriel, dans l'ancienne usine de la Dominion Textile. Il ne reste que des technicalités pour que ce bâtiment devienne propriété municipale et une entente de démolition pourrait être conclue rapidement.

Beaucoup de bruit

La démolition récente de l'ancien hôtel Fontaine Bleue, dans le Vieux Saint-Jean, c'était de la p'tite bière à côté de ce qui attend les résidants de Saint-Edmond chez Longtin Conduits. Ils auront droit à un spectacle mais il leur faudra faire preuve d'indulgence et de patience.

Si on ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs, on ne démolit pas des milliers de tonnes de béton et de briques sans faire de bruit, beaucoup de bruit... En plus du bâtiment, une impressionnante cheminée industrielle d'une hauteur d'environ 27 mètres (90 pieds) et un gros réservoir d'eau d'une élévation de 21 mètres (70 pieds) seront cloués au sol.

Construction Panzini Inc., qui a décroché le contrat de démolition au montant de $274,170, apportera toute une artillerie sur le chantier: pelles, «loaders», grues, concasseurs, compresseurs et marteaux hydrauliques. De quoi faire tout un tapage!

«Il faudra compter quatre semaines de pulvérisation et de concassage du béton au mois d'août», explique le chargé de projet, Réal Boucher, président de la firme johannaise de génie-conseil «RBI Experts-Conseils Inc.»



Photo Jacques Paul

Une vue de l'ex-usine de Longtin Conduits à l'intersection des rues Cousins et St-Georges dans le quartier Saint-Edmond.

Construction Panzini Inc., dont le siège social est situé à Ville Mont-Royal, est spécialisée dans le domaine et n'en est pas à son premier gros chantier de démolition, loin de là. Cette entreprise a récemment terminé un projet de très grande envergure, soit le démantèlement des anciennes installations de Marconi à Montréal.

Comme on retrouve de la terre et des résidus de matériaux contaminés (cyanure, zinc et chrome) dans cette ancienne usine, la démolition se fera aussi sous la surveillance conjointe de Guy Châteauneuf, chimiste et directeur à la firme Inspec-Sol Environnement Inc. Les matériaux contaminés seront disposés sur la site de Cintec Inc. de Ville La Salle, une compagnie d'entreposage et de scellage de déchets pollués.

La décontamination et la démolition de Longtin Conduits auront coûté quelque $650,000, dont une partie a été assumée par le gouvernement du Québec. La municipalité profite notamment d'une enveloppe de $200,000 du programme de revitalisation des vieux quartiers pour la démolition de l'édifice.

Lors de la faillite de Longtin Conduits en 1993, la banque et le syndic avaient démantelé les installations de production et abandonné sur place la majorité des produits chimiques, dont des réservoirs et bassins de rétention remplis de cyanure et une centaine de barils de produits dangereux.

Ce dossier, qui a débuté dans la dernière année de l'administration du maire Delbert Deschambault, a donné des sueurs froides à l'hôtel de ville. On a tout mis en place (sécurisation du site, etc.) pour éviter une catastrophe environnementale en raison du potentiel de dangerosité de ce site industriel laissé orphelin dans un état inacceptable, démontrant les carences de nos lois environnementales.

Le maire Myroslaw Smereka a indiqué que ce problème lui a fait perdre le sommeil à quelques reprises. Le directeur général, Édouard Bonaldo, et les membres du Comité PERSI (problématique environnementale et redéveloppement de certains sites industriels) ont géré le cas Longtin de concert avec le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF).

Les produits dangereux ont finalement été transportés hors du site à l'hiver 1995 tandis que les travaux de décontamination (nettoyage des murs, planchers et conduites) et le démantèlement des cuves, réservoirs et équipements ont été réalisés entre mai et août 1996.

Terrain résidentiel

Le quadrilatère sur lequel se trouvent Longtin Conduits et l'ex-imprimerie Quebecor sera recyclé pour des fins résidentielles et récréatives, au grand bonheur des citoyens de cette vieille partie de Saint-Edmond.

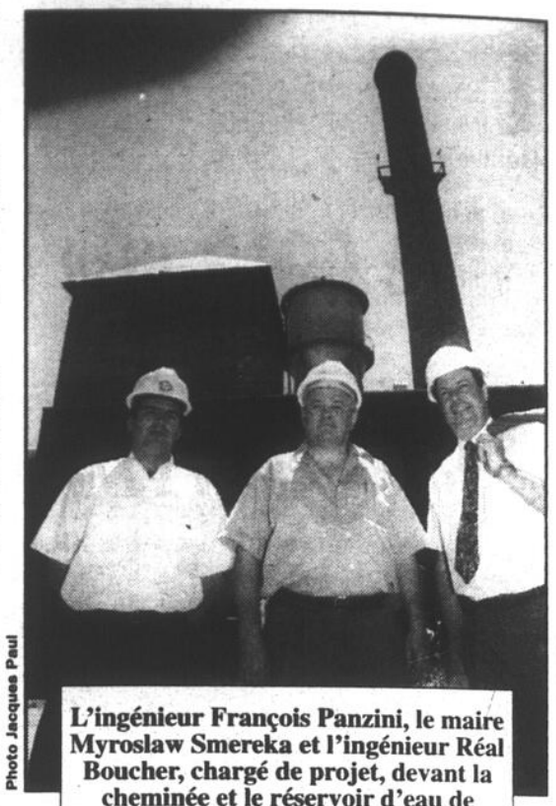


Photo Jacques Paul

L'ingénieur François Panzini, le maire Myroslaw Smereka et l'ingénieur Réal Boucher, chargé de projet, devant la cheminée et le réservoir d'eau de Longtin Conduits qui seront également démolis.

La Ville pourra ainsi récupérer une partie de ses dépenses en vendant le terrain aux enchères lors d'un appel de propositions et toucher par la suite des rentrées de taxes résidentielles. ✍

Une démolition en quatre phases

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La démolition de l'usine de Longtin Conduits , qui se poursuivra jusqu'au 3 septembre, se déroulera en quatre phases, selon le plan soumis par l'entrepreneur, Construction Panzini Inc.

Dans une première phase, l'entrepreneur démolira les structures, soit l'édifice, la cheminée et le réservoir d'eau.

Les murs (une travée) seront toutefois préservés afin de servir de barrière de protection et garder le chantier cloisonné le plus longtemps possible. Les murs seront jetés à terre en seconde étape, soit à la démolition des fondations.

La démolition a débuté au coin sud-ouest (rues Frontenac et Cousins) et elle se poursuivra successivement le long de la rue Cousins puis sur Saint-Georges et, finalement, du côté de la rue Saint-Pierre.

D'une durée de quatre semaines, la démolition des structures sera suivie de la démolition des fondations.

Concurrememnt à la démolition des fondations, l'entrepreneur réalisera les deux autres phases: l'excavation et la disposition des sols contaminés; le concassage du béton, le remblayage et le nivellement du terrain.

Le recyclage du béton (pulvérisation et concassage) aura lieu en août et les résidents du quartier doivent se préparer à entendre du bruit.

Un court «supplice» qu'ils pourront endurer en pensant aux bienfaits environnementaux que représentera la disparition de cette vieille usine.

Quant au bâtiment qui abritait l'ex-imprimerie de Quebecor, le conseil municipal pourrait faire diligence et tenter de profiter de la présence sur les lieux de l'entrepreneur pour lancer un appel d'offres de démolition et obtenir un prix intéressant pour jeter à terre cet immeuble que d'aucuns considèrent irrécupérable pour des fins résidentielles.

En démolissant l'ex-imprimerie de Quebecor, la Ville ferait maison nette dans ce quadrilatère et augmenterait ainsi le potentiel de recyclage de l'ensemble du terrain qu'elle veut convertir à des fins résidentielles et récréatives.

La démolition de Longtin Conduits signifiera la disparition d'un héritage du passé industriel où des entreprises manufacturières étaient intégrées aux zones résidentielles plutôt que concentrées dans des parcs industriels. ✍



LIQUIDATION DE SAISON
de 60% à 80% de RABAIS

Depuis 19 ans en affaires sur la Rive-Sud

RÉGINE RENÉE RICHE Inc.

De 3 à 18 ans
À la fine pointe de la mode, une valeur sûre

BLOUSES, SHORTS, "SLINKY" (valeur jusqu'à 120$) 19,95$ à 39,95$

ENSEMBLES BERMUDA ET ROBES-SOLEIL (valeur jusqu'à 150$) 39,95$ à 59,95$

ENSEMBLES SPORT "Joseph Ribkoff, IB International, Simon Chang" (valeur jusqu'à 200$) 39,95$ à 69,95$

ROBES ET 2 PIÈCES (valeur jusqu'à 280$) 69,95$ à 99,95$

2 PIÈCES ET ROBES DE SOIRÉES (valeur jusqu'à 300$) 99,95$ à 119,95$

Venez voir notre nouvelle collection printemps-été 1997 "Joseph Ripkoff" Gagnant "Griffe d'Or" pour la 3e année

Régine
Place La Citière
50, boul. Taschereau
La Prairie 659-7123

Renée Riche
Place Brossard
3200, boul. Lapinière
Brossard 656-9411

ch. St-Jean — Club Price — Place La Citière — Boul. Taschereau — Aut. 10 — Brossard

035127-c5-4

$5,500 par année pour laver les autos de police

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Il en coûte environ $5,500 par année pour faire laver les vingt véhicules de flotte du service de police du Haut-Richelieu.

Ces automobiles et fourgonnettes, qui parcourent un total de plus de 600,000 kilomètres par année, font l'objet d'un lavage intérieur au moins une fois par semaine ainsi que d'un lavage extérieur.

Le conseiller Robert Lafontaine a soulevé la question du lavage des véhicules de police, se demandant s'il ne serait pas plus économique de recourir, en été, à un programme d'emploi pour étudiants.

À noter que les véhicules du service des Travaux publics sont lavés sur place par les employés. Deux systèmes de lavage à pression sont installés au garage municipal.

Quant aux véhicules de police, leur intérieur est souvent lavé le lundi matin, après la fin de semaine où certains individus ramassés laissent un souvenir à l'odeur désagréable dans le véhicule...

Le conseiller Robert Lafontaine a aussi dit recevoir des plaintes de la part d'entreprises de lavage d'automobiles qui ne reçoivent pas de contrats de la Ville. M. Lafontaine s'en est inquiété en faisant un parallèle avec les entreprises de remorquage.

«Ce sont toujours les mêmes firmes qui font le remorquage», a-t-il dit. Le directeur général, Édouard Bonaldo, a répondu que normalement la Ville essaie d'équilibrer entre les entreprises les différents contrats.

Au service des Approvisionnements, le responsable, Claude Farley, explique que la municipalité a des comptes ouverts ($4,000 par année) auprès de deux entreprises, «Lave-Auto Le Latino» et le «Garage Kerouac», pour le lavage intérieur des autos de police. Pour le lavage extérieur, les coupons sont achetés au garage Sonic de la rue Saint-Jacques.

M. Farley déclare qu'il n'a pas entendu de plaintes de commerçants. Il précise que toutes les entreprises spécialisées dans le lavage des automobiles à Saint-Jean peuvent s'inscrire sur la liste des fournisseurs de la Ville et soumettre leur meilleur prix.

Si plusieurs entreprises offrent un prix identique et un service de qualité égale, la municipalité fonctionnera par alternance. Par exemple, pour ce qui est du lavage extérieur des autos dans les *car wash*, la Ville pourrait acheter une série de coupons de lavage auprès des entreprises offrant le meilleur prix. ✍



Il en coûte $5,500 par année pour le lavage des véhicules de police.



Photo Jacques Paul

La policière Isabelle Beaupré a été la première arrivée sur les lieux. Sur la photo, on l'aperçoit en train de discuter avec le sergent-détective Alain Poirier. La voiture de marque Chevrolet a été laissée par les voleurs dans la cour d'une résidence privée.

Les deux suspects sont arrêtés à la marina d'Iberville

Opération de ratissage dans un boisé de l'avenue Bellerive

ISABELLE SIMARD

Les policiers du Haut-Richelieu ont fouillé durant quelques heures un boisé situé au sud de la rue Bellerive à Iberville avant de prendre au collet deux individus qui venaient de commettre un vol avec effraction dans une résidence de ce secteur.

Le ratissage a débuté vers 11 heures vendredi après qu'une citoyenne eut alerté les policiers. Les malfaiteurs ont pris la fuite à bord d'une automobile de marque Chevrolet de couleur blanche. Ils ont laissé leur véhicule dans le stationnement d'une résidence privée.

L'automobile renfermait de la marchandise volée, notamment deux téléviseurs.

Arrivée la première sur les lieux, la policière Isabelle Beaupré a vu s'enfuir les deux individus. Elle a tenté de les rattraper, en vain. «Il m'a été impossible d'utiliser le poivre de cayenne puisque les deux suspects étaient de dos. Ils se sont sauvés dans le bois et j'ai tout de suite débuté les recherches avec mes collègues», raconte-t-elle.

À 14h30, les deux individus dans la trentaine ont été localisés dans le secteur de la marina d'Iberville grâce à une information fournie par un citoyen. Ils ont été mis en état d'arrestation et conduits au poste de police. Les deux suspects n'ont pas résisté à leur arrestation. ✍

Entente hors cour $210,000 pour le Fontaine Bleu?

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La propriété sur lequel était érigé l'ancien hôtel Fontaine Bleu aurait finalement été acquise par la ville de Saint-Jean pour une somme oscillant autour de $210,000, a-t-on appris de bonne source.

Le directeur général de la Ville, Édouard Bonaldo, confirme qu'une entente hors cour est intervenue le 18 juin avec l'ancienne propriétaire de l'immeuble, Mme Ginette Champagne-Quintal du restaurant Les Trois Rives. Il a cependant préféré taire pour l'instant le montant de l'entente, attendant que le tout soit ratifié avant d'en livrer publiquement les détails.

L'entente de gré à gré a eu lieu la veille de l'audition de la cause devant la division de l'expropriation de la Cour supérieure. Le tribunal devait fixer le montant de l'indemnisation, seul point en litige puisque la Ville était également propriétaire du site depuis novembre 1996. La démolition de l'édifice avait suivi en décembre.

Si le montant de $210,000 s'avère fondé (il n'a pas été nié par M. Bonaldo), cela signifie que la municipalité aura payé $60,000 de plus que ce qui avait été prévu au règlement 2701 où le conseil municipal avait fixé à $150,000 l'indemnité maximale pour l'expropriation. ✍



Le maire de Saint-Luc n'accepte pas le «pelletage» de Québec

Un geste déplorable, selon Gilles Dolbec

ISABELLE SIMARD

«C'est un geste déplorable que de nous transférer une facture de près d'un million de dollars. Nous sommes victimes de la mauvaise administration du gouvernement. Je n'accepte pas cette nouvelle facture.»

Le maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec entend bien demander aux représentants de la M.R.C. du Haut-Richelieu de prendre position relativement au réaménagement du partage des responsabilités annoncé par le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel le 20 juin dernier.

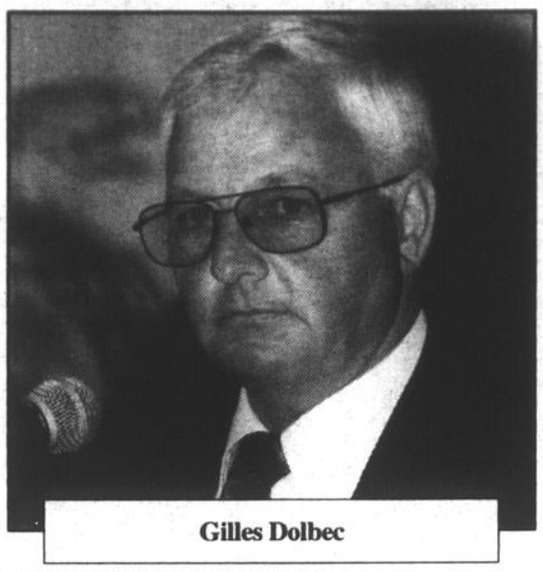
Rappelons que la Ville de Saint-Luc écopera d'une facture de $986,927. La municipalité sera ainsi affectée par 8.8% de son budget. Elle devra financer son transport scolaire ($939,591) ainsi qu'un montant de $9,338 au chapitre de l'inspection des bâtiments publics. Une autre facture de $33,654 lui sera refilée et d'autres mesures évaluées à $33,204 resteront à identifier.

«On nous demande de faire des compressions de 6% dans notre masse salariale alors que c'est tout à fait impensable. On nous demande de rationaliser alors que nous ne faisons que cela rationaliser», soutient le maire Gilles Dolbec.

À son avis, la seule façon de couper serait de réduire le financement de certains événements ou de ne plus verser de subventions aux organismes à sans but lucratif. «Nous versons $10,000 à nos organismes communautaires et associations durant l'année. Il est bien évident que nous pourrions couper le financement de la Saint-Jean-Baptiste, mais pour le peu que nous serions en mesure d'aller chercher. Des bagatelles», affirme-t-il.

«Cette nouvelle facture représente une augmentation de taxes de 18 cents à 20 cents du cent dollars d'évaluation», indique le maire, tout en ajoutant qu'un cent du $100 d'évaluation rapporte $65,000 à la Ville de Saint-Luc.

M. Dolbec invite le député provincial du comté de Saint-Jean, Roger Paquin à faire des pressions auprès du ministre Rémy Trudel afin qu'il réduise la portée du transfert de responsabilités aux municipalités.



Gilles Dolbec

«M. Paquin s'est levé debout pour l'Hôpital du Haut-Richelieu. Qu'il se lève debout pour la réforme du ministre Trudel», juge-t-il.

Une réforme bâclée

Selon le conseiller municipal Pierre Thibodeau, la réforme du ministre Rémy Trudel a été bâclée et pénalise les municipalités qui performent bien.

«Comment aller chercher $250,000 dans notre masse salariale alors que nos fonctionnaires ne sont pas surpayés», s'interroge-t- il.

Même son de cloche du côté du directeur général de la municipalité, André De Marbre. «Cela fait un mois et demi que nous étudions deux scénarios possibles: un optimiste et un pessimiste. Et je n'ai pas besoin de vous dire lequel des deux scénarios a été choisi», enchaîne-t-il.

Au chapitre des dépenses incompressibles, M. De Marbre signale notamment le service de la dette, la quote-part de la municipalité à la M.R.C. ainsi qu'à la Régie d'assainissement des eaux du Haut-Richelieu, l'entente de service avec les pompiers de Saint-Jean-sur-Richelieu et les conventions collectives.

«Il nous faudra donc tenter de générer de nouveaux revenus. Peut-être en louant des services à d'autres municipalités, comme la bibliothèque», dit-il.

Police du Haut-Richelieu

Permanence à Josée Laroche

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La policière Josée Laroche a finalement obtenu sa permanence à la police du Haut-Richelieu. Elle deviendra constable à compter du 19 juillet 1997, après six mois de probation.

Ce statut de permanence consacre sa victoire dans la bataille qu'elle avait livrée depuis 1992 après avoir été écartée des effectifs par la direction de la police. Mme Laroche s'était rendue devant les tribunaux et sa cause a été entendue en 1996. Elle contestait la décision de la direction du service de police de ne pas l'avoir embauchée après plusieurs contrats successifs comme policière temporaire.

En plus de ne pas l'embaucher comme permanente, elle avait été rayée de la liste des policiers temporaires. Elle avait alors allégué avoir été victime de discrimination et de sexisme.

Au beau milieu du procès, une entente hors cour était intervenue par laquelle la Ville s'engageait notamment à la réembaucher à titre de policière recrue. Six mois plus tard, elle obtient sa permanence.

Ils veulent éviter un autre procès

Les retraités de Singer lancent un nouvel appel à Pettigrew

LOUISE BÉDARD

Les retraités de l'ancienne compagnie Singer veulent éviter de devoir entreprendre un autre procès pour tenter de récupérer des sommes auxquelles ils prétendent avoir droit d'un ancien régime de «rentes de l'État» administré à l'époque par le gouvernement fédéral.

Ils comptent relancer prochainement le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, en proposant un règlement à l'amiable. Cette proposition de règlement hors cour a pourtant déjà été refusée par Ottawa, à la veille des dernières élections. Mais les retraités font appel, une autre fois, à la compassion du ministre.

Il en est de même pour le député Claude Bachand. Dans une lettre adressée à Pierre Pettigrew, le député de Saint-Jean rappelle que le ministre a manifesté de la compassion dans ses réponses sur le sujet à la Chambre des communes. «Cette compassion doit maintenant être assortie d'une volonté de régler le dossier politiquement et non légalement», écrit-il rappelant que le temps est le principal ennemi de ces ex-travailleurs dont la moyenne d'âge dépasse maintenant 80 ans. Le chemin légal est la dernière voie à prendre, fait remarquer le député au ministre.

Le litige a trait aux «rentes de l'État», un régime de retraite qui s'est terminé en 1964 et qui était assuré à la fois auprès des Rentes sur l'État, un service du gouvernement fédéral, et auprès d'une compagnie privée d'assurance. Les retraités soutiennent que le fédéral devait veiller sur les surplus générés par le régime. Ils reprochent à Ottawa d'avoir remis ces surplus en congé de contributions au régime plutôt que de les avoir fait fructifier au profit des travailleurs. Mais le fédéral craint de créer un précédent en réglant hors cour. C'est pourquoi il veut faire trancher le litige par les tribunaux.

Mais le député Bachand fait valoir au ministre que ce régime de retraite date de 35 à 50 ans. Il ne croit pas que plusieurs autres cas pourraient être soulevés.

«Je comprends aussi des procureurs des retraités comme des procureurs du gouvernement que le dossier est mitigé et que les arguments en faveur et les arguments contre s'accumulent. Je crois que cette situation privilégie un règlement à l'amiable et que pour éviter des délais indus, les ex-employés se contenteraient de 50% des sommes en jeu», précise Claude Bachand dans sa lettre.

En décembre dernier, les retraités avaient déposé une réclamation de $8,2 millions (actualisée à $10 millions) devant la Cour fédérale. À la suite du dépôt de la poursuite il y a sept mois, le gouvernement n'a toujours pas produit de défense. Aujourd'hui les retraités sont prêts à régler pour environ $5 millions, soit la moitié de la réclamation.

Croisade

Le porte-parole des retraités, Robert Châteauneuf, est prêt à reprendre la mobilisation des différents milieux sociaux pour faire pression sur le gouvernement fédéral.



Les retraités de Singer font appel à la compassion du ministre Pierre Pettigrew.

Il s'apprête à retourner frapper aux portes des centrales syndicales, du milieu religieux, particulièrement des évêques, et des organismes sociaux pour solliciter leur appui. Il veut convaincre Ottawa de ne pas faire du cas Singer une cause-type et de régler plutôt à l'amiable compte tenu de l'âge avancé des retraités. «Que le fédéral attende qu'un autre dossier litigieux soit soulevé pour faire établir une jurisprudence», fait-il valoir.

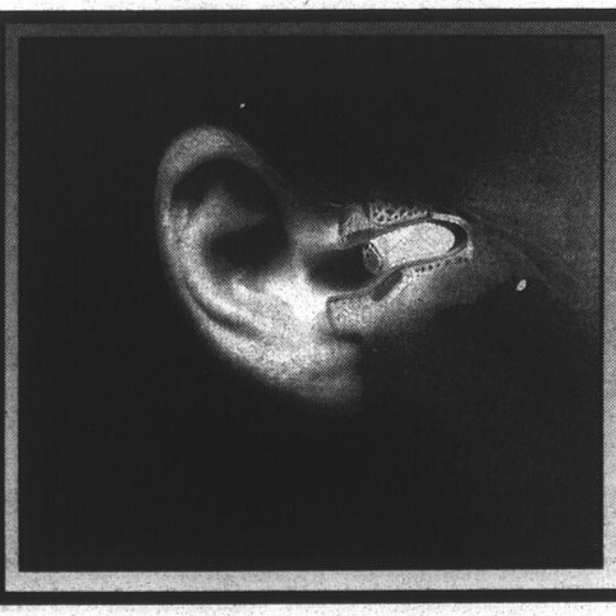
Il n'écarte pas la possibilité qu'une délégation de retraités se rende à Ottawa pour rencontrer le ministre Pettigrew afin de le «supplier» de régler. Car sans financement, ajoute-t-il, on ne peut pas mener une autre bataille jusqu'en Cour suprême.

Impôt

Par ailleurs M. Châteauneuf se réjouit de la décision du fédéral de permettre l'étalement sur dix ans (1986 à 1996) de l'impôt fédéral des revenus tirés par les retraités du jugement de la Cour supérieure du Québec, dans le litige qui les opposaient à l'ex-Singer.

Le gouvernement québécois avait déjà consenti à cet étalement pour éviter que le fisc ne vienne gruger une part importante des gains obtenus. Cette entente avec le fédéral concerne les retraités qui ont choisi de toucher les sommes dues sous forme d'un montant forfaitaire.

Les personnes visées par cette décision seront averties prochainement par lettre. Non seulement les retraités de Singer résidant au Québec mais aussi dans tout le Canada et qui sont concernés par le recours collectif, bénéficieront de cette mesure.



L'AIDE AUDITIVE

Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive.

Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

UNE PROTHÈSE AUDITIVE
SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE
par le biais de la carte d'assurance-maladie du Québec
Le modèle illustré n'est pas couvert par la R.A.M.Q.

Laflamme & Ass.
Audioprothésistes
900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140
(près de l'hôpital du Haut-Richelieu)
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1260
1 800 422-6181
(sur rendez-vous seulement)
• Montréal
• Longueuil
• Beloeil
522-6181
• Granby
320, boul. Leclerc O.
Bureau 8
378-6746
Ordre des audioprothésistes du Québec
034850-c5-r

La victime circulait à vélo

Un septuagénaire happé mortellement sur le Chemin des Patriotes

ISABELLE SIMARD

Un septuagénaire qui circulait à vélo sur le Chemin des Patriotes à Saint-Athanase est décédé des suites d'un accident survenu mercredi dernier à 14h45.

Le cycliste roulait vers le nord en sens inverse de la circulation. Lorsqu'il a tenté d'aller rejoindre le bon côté de la route, il a été happé par le véhicule qui arrivait derrière lui. La collision s'est produite à la hauteur du 738, Chemin des Patriotes.

La victime a été conduite par ambulance à l'Hôpital du Haut-Richelieu et transférée à l'hôpital Charles-Lemoyne où il est décédé durant la même soirée. Originaire de Verdun, l'homme était âgé de 70 ans et louait un chalet à Saint-Athanase.

La conductrice du véhicule impliqué dans cet accident, une dame de 49 ans de Saint-Jean-sur-Richelieu, n'a subi aucune blessure hormis un important choc nerveux.



Une fin tragique...

La pluie abondante jumelée aux vents violents survenus jeudi soir dans la région ont causé des dommages irréparables à ces deux arbres situés derrière l'usine Flamingo (ancien Le Boucan, photo ci-haut) et au camping municipal (photo ci-bas).



Du 7 juillet au 8 août

Détour sur la 104 à Sainte-Brigide

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La reconstruction d'un ponceau sur la route 104 à la hauteur de Sainte-Brigide, au-dessus de la rivière du Sud-Ouest, perturbera la circulation entre le 7 juillet et le 8 août.

Ces travaux d'une durée de cinq semaines auront notamment un impact sur le trafic lourd de longue distance. Transports Québec précise en effet que les camions qui circulent normalement sur ce circuit devront emprunter un détour d'environ 15 kilomètres, via la route 233, l'autoroute 10 et la route 227.

Quant à la circulation locale de véhicules lourds ainsi que des automobiles, un petit détour de 0,5 kilomètre devra être fait via le chemin de la Rivière Ouest, la rue des Érables et le chemin de la Rivière Est.

Le remplacement du ponceau est un contrat de $196,000 qui a été attribué à la firme «Les grands travaux Soter Inc.» Le ponceau présente des signes de dégradation importante et son remplacement, indique-t-on à Transports Québec, permettra de maintenir sans restriction la circulation lourde sur la route 104.



Les travaux de réfection d'un ponceau à Sainte-Brigide entraîneront des détours pour automobilistes et camionneurs.

Meurtre d'un enfant de deux ans à Saint-Hyacinthe

La jeune maman arrêtée à l'urgence de l'Hôpital du Haut-Richelieu

ISABELLE SIMARD

C'est à l'urgence de l'Hôpital du Haut-Richelieu que les policiers sont allés cueillir Brigitte Ménard, cette jeune maman âgée de 20 ans soupçonnée d'avoir tranché la gorge de son enfant de deux ans jeudi soir dernier à Saint-Hyacinthe.

Le même soir, la jeune femme aurait trouvé refuge à la Maison Coup d'Elle, un centre destiné aux femmes violentées, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Elle aurait fait des confidences à une intervenante, laquelle n'aurait pas tardé à faire conduire la jeune femme à l'hôpital pour une consultation en psychiatrie. L'intervenante aurait ensuite logé un appel au Service de police du Haut-Richelieu.

Vers 1 heure, au cours de la nuit de jeudi à vendredi, les policiers se sont rendus à l'urgence de l'hôpital et ont procédé à l'arrestation de la jeune femme. Cette dernière a été prise en charge par la Sûreté du Québec.

Plusieurs curieux auraient aimé discuter avec l'équipage, mais ne parlaient pas anglais

La Nina et son histoire fabuleuse quitte le port de Saint-Jean

ISABELLE SIMARD

La caravelle Nina est repartie, laissant plusieurs curieux sur leur appétit. De nombreux visiteurs auraient aimé discuter avec le capitaine et les membres de son équipage pour mieux connaître les détails du périple de cette réplique du vaisseau favori de Christophe Colomb. Malheureusement, la chance était à ceux qui pouvaient franchir la barrière de la langue sans embûches.

Car les cinq membres de l'équipage ne parlaient que l'anglais. Ils provenaient des États-Unis, du Mexique et du Brésil. Cela ne les rendait pas moins sympathiques. Au contraire, ils ont accueilli les gens avec un large sourire, ne manquant pas de s'excuser de ne pouvoir leur fournir les explications en français.

LE CANADA FRANÇAIS a profité du passage de ce prestigieux vaisseau pour s'entretenir avec le coordonnateur du voyage, Steve Armer et son capitaine, Cesar Sarmento. Ces derniers ont accepté avec enthousiasme de nous livrer les détails de leur périple.

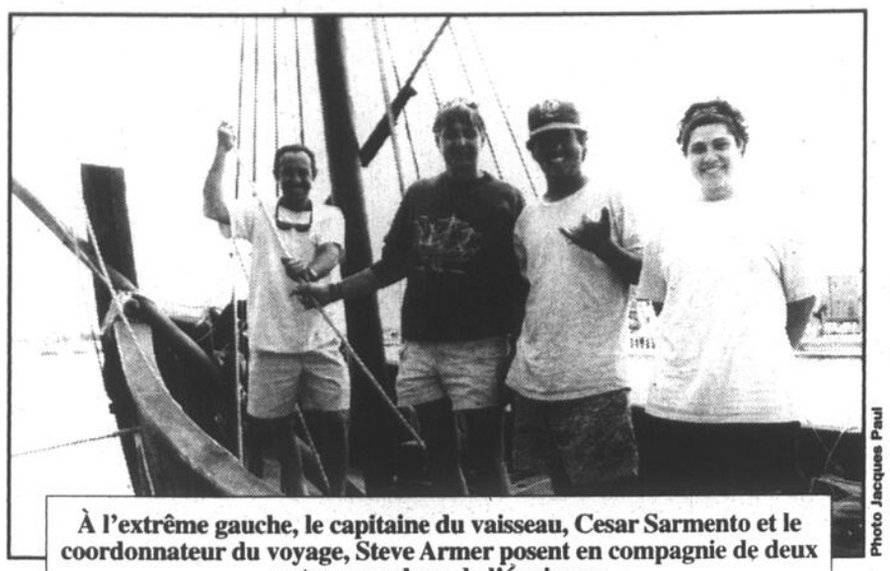


Photo Jacques Paul

À l'extrême gauche, le capitaine du vaisseau, Cesar Sarmento et le coordonnateur du voyage, Steve Armer posent en compagnie de deux autres membres de l'équipage.

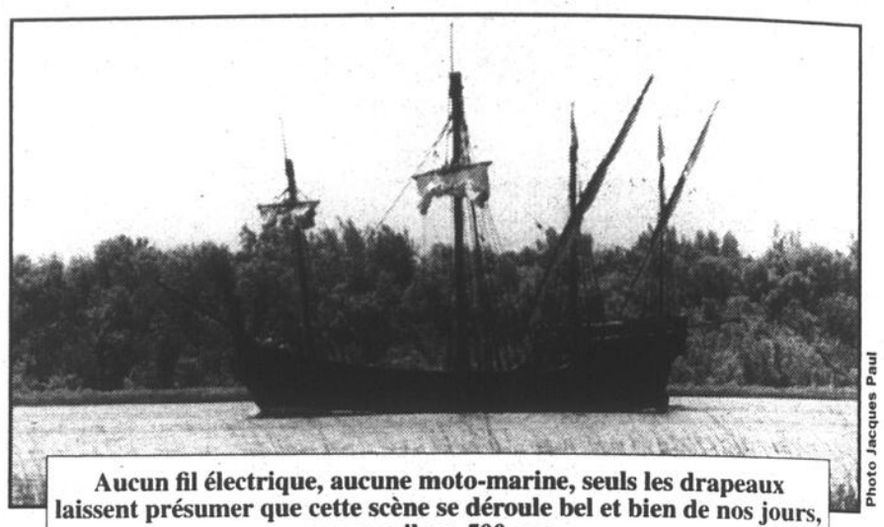


Photo Jacques Paul

Aucun fil électrique, aucune moto-marine, seuls les drapeaux laissent présumer que cette scène se déroule bel et bien de nos jours, non pas il y a 500 ans...

Fondation Columbus

C'est en 1986 que la Fondation Columbus fut formée dans les Îles vierges britanniques. Une levée de fonds fut organisée dans le but de construire les trois bateaux qu'utilisa Christophe Colomb dans sa conquête du Nouveau Monde. Ce projet s'inscrivit dans le cadre du 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique en 1492.

Le projet ne fut pas accueilli avec le même enthousiasme de la part de la population. Pour bon nombre de personnes, la conquête de Christophe Colomb ressemblait davantage à un génocide, de nombreux Indiens ayant été massacrés.

Or, la Fondation Columbus n'était pas à la recherche de héros ni de méchants, mais plutôt d'information. Il n'existait aucune image authentique de la Pinta, de la Nina et de la Santa Maria. Tous les modèles, répliques ou reproductions avaient été conçus par des artistes, des architectes et des archéologues.

Au cours des deux années suivantes, la Fondation Columbus concentra ses efforts sur la recherche. Durant cette période, la Fondation résolut de construire une seule réplique en raison du manque de temps et d'argent. Il fut alors décidé de construire la caravelle Nina.

Pourquoi la Nina? «Parce que des trois caravelles, la Nina était celle que Christophe Colomb aimait le plus», raconte Steve Armer.

Lorsque Christophe Colomb quitta Palos le 3 août 1492 avec une flottille de trois caravelles, il atteignit une île appelée Guanahani par les indigènes, puis les Grandes Antilles, Cuba et Haïti qu'il nomma Espanola (Hispaniola).

«La Santa Maria échoua et coula dès qu'elle atteignit Hispaniola. Cette caravelle avait toujours été considérée comme le vaisseau amiral parce qu'elle était la plus grande des trois caravelles. Par contre, Colomb ne l'aimait pas en raison de sa mauvaise qualité de navigation. Il a d'ailleurs écrit dans son journal: elle était très lourde et n'était pas du tout convenable pour notre projet de découverte», reprend M. Armer.

La Nina était donc la grande favorite de Christophe Colomb. C'est d'ailleurs cette caravelle qui le ramena chez lui sans accident lors du premier voyage. Colomb fit de nombreux périples à bord de la Nina. On ignore toutefois ce qu'il est advenu de cette caravelle après qu'elle eut amorcé un voyage d'affaires en 1501.

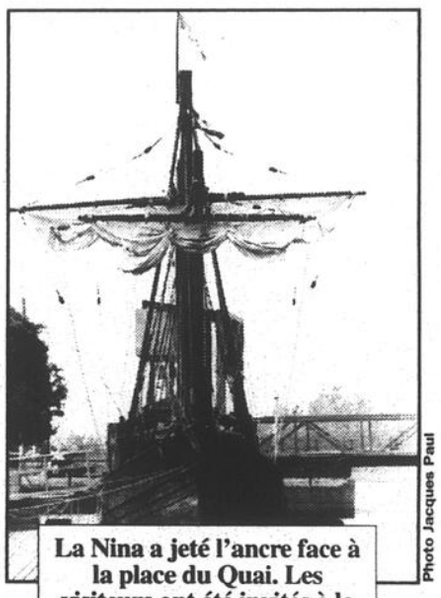


Photo Jacques Paul

La Nina a jeté l'ancre face à la place du Quai. Les visiteurs ont été invités à la visiter.

Trois années de construction

«La construction de la réplique de la Nina débuta en 1988 à Bahia au Brésil. La caravelle fut entièrement conçue à la main, sans outils électriques, au coût de $500,000 US», raconte Steve Armer.

La conception et la construction du bateau furent confiées à John Patrick Sarsfield, un ingénieur américain, historien maritime et expert dans les caravelles portugaises. John vécut au Brésil pendant toute la durée des travaux qui s'échelonnèrent sur trois ans.

Il étudia une technique archaïque de construction de bateaux appelée «moulage méditerranéen». Il s'agit d'une technique utilisée au 15e siècle par les constructeurs de bateaux.

La réplique de la Nina fut donc conçue à la main, sans recours aux outils électriques. D'une longueur totale de 93.6 pieds, sa largeur s'établit à 17.3 pieds avec un tirant d'eau de 7 pieds. La longueur du pont est de 66 pieds et la voilure totalise 1,919 pieds carrés. Le déplacement du vaisseau atteint 100 tonnes.

Le 11 juillet 1990, John Patrick Sarsfield mourut tragiquement dans un accident d'automobile. On demanda à Jonathan Nance, un historien maritime britannique qui effectuait des recherches dans le cadre de ce projet, de terminer les travaux.

1492, le film

«Au mois de décembre 1991, la Nina quitta le Brésil avec à son bord 11 passagers. Elle arriva au Costa Rica le 23 janvier 1992 afin de prendre part au tournage du film «1492» avec Gérard Depardieu», relate M. Armer. La Nina parcourut 6,400 kilomètres durant ce premier voyage.

Depuis le mois de juin 1992, la Nina sillonne continuellement la côte Est et la côte Ouest américaine. Elle a parcouru 152,000 kilomètres et visité 240 villes. La caravelle Nina en était à sa première visite au Québec.

«C'est très beau Saint-Jean. J'espère y revenir un jour. Entre temps, je compte bien apprendre quelques mots en français. Dans les prochains jours, nous quitterons le Québec pour nous rendre à Kingston. Et l'an prochain, nous projetons de nous rendre en Europe et d'aller naviguer sur la mer Méditerranée», conclut M. Armer.

Deux passionnés de la Nina racontent leur aventure

ISABELLE SIMARD

Steve Armer est un incontestable mordu de la navigation. Il y a quatre ans et demi, il a vendu le restaurant qu'il opérait depuis 20 ans en Floride et quitté ses proches pour se consacrer corps et âme à sa nouvelle passion: la Nina. Dès lors, sa vie s'est transformée en une aventure trépidante.

Depuis, il coordonne le périple de cette grande caravelle baptisée Nina. Tous les quatre à six mois, il détermine qui fera partie du nouvel équipage. «Les membres de l'équipage sont âgés entre 18 et 25 ans. Ils sont en quête d'une nouvelle expérience. Pour être acceptés à bord de la Nina, ils doivent répondre à certains critères», explique M. Armer.

Détenir une certaine expérience dans le domaine de la navigation constitue un atout. «Il ne faut pas craindre le travail. Naviguer à bord de la Nina exige un très grand travail physique. Il faut aussi être capable de vivre en groupe. Les membres de l'équipage se côtoient 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Nous devenons comme une grande famille», soutient M. Armer.

Présentement, l'équipage compte quatre hommes et une femme. «Depuis les débuts de la Nina, une douzaine de femmes ont pris place à bord de la caravelle. Elles ont occupé différentes fonctions, du poste de capitaine à celui de cuisinière», précise-t-il.

«La plupart des gens qui se joignent à l'équipage pour une très longue période de temps n'ont pas de famille. J'ai dû quitter mes deux enfants pour me consacrer à la Nina. Ce n'est pas toujours facile de vivre loin d'eux, loin de tout», admet-il.

«Je voulais du changement. Mes enfants sont au collège et je pouvais me permettre de partir. J'étais déjà un adepte de la voile avant de me joindre à cet équipage», dit-il.

Des vagues de 20 pieds

Au cours de ses nombreux voyages, Steve Armer a connu la tempête, des vagues atteignant jusqu'à 20 pieds de haut. «Je me rappelle avoir eu très peur en observant ces vagues alors que nous naviguions sur l'océan Pacifique et dans le Golfe du Mexique», dit-il.

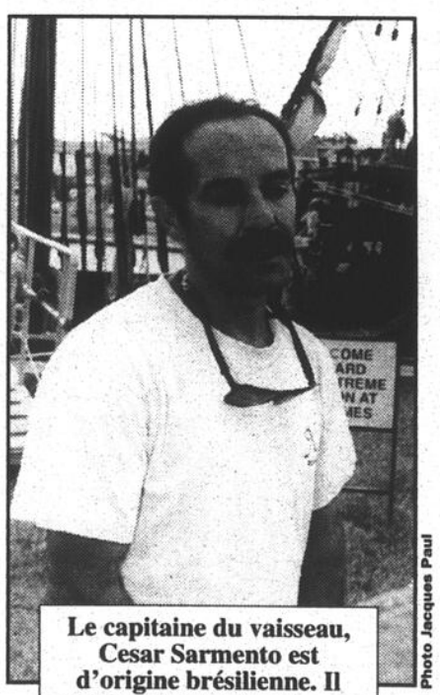


Photo Jacques Paul

Le capitaine du vaisseau, Cesar Sarmento est d'origine brésilienne. Il navigue sur la Nina depuis cinq ans.

Selon M. Armer, la navigation à bord d'un bateau du genre de la Nina est différente de celle qui se pratique à bord d'un bateau moderne.

«C'est très différent. Il nous faut constamment nous laisser pousser par le vent arrière», dit-il.

M. Armer aime aussi observer la réaction des gens lorsque la Nina jette l'ancre dans un nouveau port. «Les gens sont très excités, surtout aux États-Unis. Pour les Américains, Christophe Colomb est un très grand personnage. Ils ont l'impression de revivre une page de leur histoire. Ici, à Saint-Jean, les gens sont très curieux. Mais, j'ai remarqué aussi qu'ils étaient déçus de constater que nous ne parlions pas français.»

Capitaine

Le capitaine du vaisseau, Cesar Sarmento, partage le même enthousiasme en ce qui a trait à la navigation. D'origine brésilienne, il fait partie de l'équipage depuis cinq ans et détient 25 années d'expérience dans le domaine de la navigation.

«Ma famille a participé à la construction du bateau. J'ai parcouru 95,000 milles depuis les débuts de la Nina. Cette caravelle est très importante pour moi. Ce que je fais maintenant est très différent du genre de navigation que je pratiquais il y a cinq ans, alors que je possédais un bateau de pêche», dit-il.

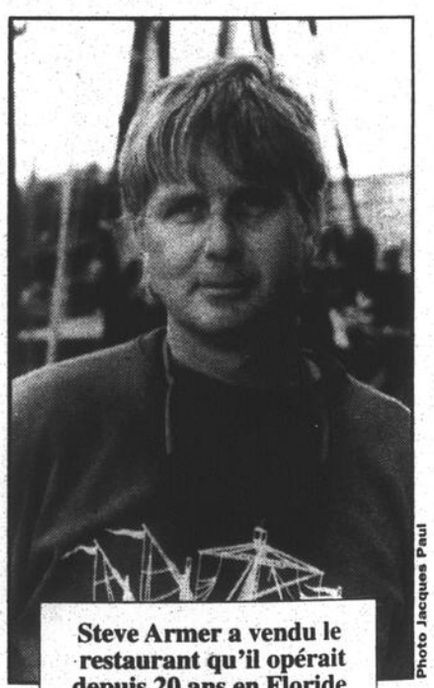


Photo Jacques Paul

Steve Armer a vendu le restaurant qu'il opérait depuis 20 ans en Floride pour se consacrer à sa nouvelle passion: la Nina.

Financement

La Fondation Columbus ne reçoit aucune subvention gouvernementale pour opérer la Nina. «C'est la raison pour laquelle nous devons charger un montant de $3 pour permettre aux gens de visiter la caravelle. Le coût d'opération atteint $500,000 par année», indique M. Armer.

Grâce à une subvention de l'AMT

Le CIT rembourse un surplus de $626,177 aux villes!

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les cinq municipalités membres du CIT Le Richelain recevront un «cadeau» de $626,177 à la suite de la fermeture de l'exercice financier 1996. La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu touchera un chèque de $102,986 tandis que Saint-Luc recevra $39,947, L'Acadie $7,275, La Prairie $309,623 et Candiac $166,346.

Cet excédent de $626,177 provient principalement des contributions de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) mise sur pied par le gouvernement du Québec par l'adoption de la Loi 102 en 1995.

L'Agence métropolitaine a distribué une aide totale de $637,739 au CIT Le Richelain l'année dernière.

L'AMT a d'abord versé une «aide métropolitaine» de $205,586 comme contribution aux coûts de fonctionnement du CIT Le Richelain.

L'Agence métropolitaine a ensuite débloqué une subvention de $432,153 servant à défrayer les frais de quais aux terminus de Montréal et de Brossard du CIT Le Richelain ainsi que les coûts d'accès à la voie réservée du pont Champlain.

En approuvant l'accès gratuit aux équipements métropolitains de transport (terminus et voie réservée), l'AMT explique qu'il s'agit d'une politique incitative au développement du transport en commun en favorisant l'investissement dans l'accroissement de l'achalandage.

Les états financiers du CIT Le Richelain indiquent que l'organisme intermunicipal a réalisé, après subventions de l'AMT et de Transports Québec, un déficit de $662,244 pour l'exploitation des circuits interurbains 94, 95, 95D et 96 ainsi que des circuits urbains 31-33 à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Après subventions, le circuit 96 (Saint-Jean/Montréal) a été déficitaire de $25,847 et les circuits urbains 31-33 ont accusé un manque à gagner de $279,242.

À Candiac et à La Prairie, le circuit 94 a été excédentaire à $53,550 tandis que le circuit 95 a enregistré un déficit de $380,336 et le circuit 95D un déficit de $30,269.

Fixées en début d'année, les contributions municipales anticipées ($1,368,263) ont donc été trop élevées par rapport aux réalisations, ce qui a entraîné la constitution d'un surplus d'exercice de $625,421 pour 1996.

Les autorités du CIT Le Richelain ont adopté un mode de répartition des subventions en cinq points afin de calculer la distribution de l'excédent des subventions, ce qui a finalement laissé le «cadeau» de $626,177 à redistribuer.

St-Luc et L'Acadie ont fait de l'argent!

Les délégués des cinq municipalités du CIT Le Richelain ont aussi profité de la fermeture des états financiers de 1996 pour faire les ajustements aux livres et remettre le compteur à zéro.

Ainsi, dans le calcul du remboursement effectué aux municipalités de Saint-Luc ($39,947) et de L'Acadie ($7,275), on retrouve des surplus de $17,223 pour Saint-Luc et de $5,245 pour L'Acadie qui avaient été enregistrés à la fin de l'exercice précédent, soit le 31 décembre 1995.

Le résultat net de tout ce jeu d'écritures comptables et de répartition des surplus, c'est que les municipalités de Saint-Luc et de L'Acadie n'auront absolument rien payé pour le transport en commun sur leur territoire en 1996.

Au contraire, ces deux municipalités auront paradoxalement fait de l'argent avec le transport en commun en empochant un gain net de $39,947 à Saint-Luc et de $7,275 à L'Acadie, sans compter les salaires que leurs délégués auront touchés!

Par comparaison, soulignons que les contributions municipales nettes au transport en commun en 1996 ont été de $380,707 pour Saint-Jean-sur-Richelieu, de $149,642 pour La Prairie et de $217,067 pour Candiac.

Les usagers de Saint-Luc et de L'Acadie pourront donc espérer que leurs élus municipaux utiliseront ces revenus du transport en commun pour les affecter à l'amélioration des équipements, notamment par l'achat d'abribus et l'aménagement de stationnements incitatifs.

Le CIT dans l'illégalité?

Choquette vote contre le budget révisé du CIT

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

L'ex-président du CIT Le Richelain et délégué de la ville de Saint-Luc, Yvon Choquette, a voté contre l'adoption des prévisions budgétaires révisées de $8,3 millions pour l'année 1997.

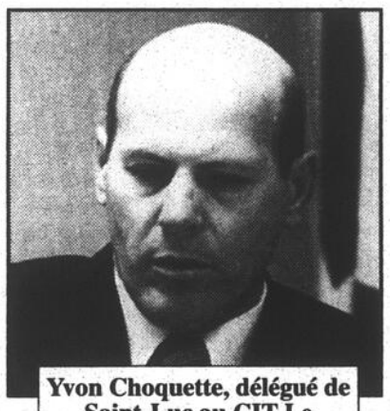
M. Choquette a été le seul à enregistrer sa dissidence lors de la séance publique du CIT Le Richelain tenue le jeudi 26 juin à l'hôtel de ville de Saint-Jean.

Les autres délégués des municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Germain Granger, de L'Acadie, Christiane Marcoux, de Candiac, Denis Gilbert, et de La Prairie, la présidente, Louise Tremblay, n'ont passé aucun commentaire en appuyant les nouvelles prévisions budgétaires.

Le délégué de Saint-Luc a expliqué qu'il avait voté contre parce que les nouvelles prévisions budgétaires 1997, qu'il avait reçues le soir même, peu avant le début de l'assemblée publique, n'avaient pas été d'abord approuvées par les conseils municipaux, comme cela a toujours été la pratique.

Illégal?

Il s'interroge sur la légalité du geste posé par les élus du CIT. Habituellement, dit-il, le CIT dépose les prévisions budgétaires mais ne les adopte pas. Ce sont les conseils municipaux des municipalités membres qui les approuvent. «C'est un changement drastique qui s'est produit ce soir et je veux voir si c'est légal», nous a-t-il déclaré. Les inquiétudes légales du conseiller Yvon Choquette sont probablement fondées puisque l'article 468.34 de la Loi des cités et villes stipule que le budget annuel d'un CIT doit être adopté par règlement par les deux tiers des corporations municipales dont le territoire est soumis à sa juridiction.



Yvon Choquette, délégué de Saint-Luc au CIT Le Richelain.

Mais, comme il s'agit d'un budget révisé et que les prévisions budgétaires originales ont déjà été adoptées par règlement par les municipalités membres, l'adoption d'un nouveau règlement pourrait ne pas être nécessaire. Les aviseurs légaux du CIT auront sans doute à trancher la question.

M. Choquette a par ailleurs souligné qu'il aurait aussi trouvé approprié d'analyser les nouvelles prévisions budgétaires, notamment pour vérifier l'exactitude des postes budgétaires.

Les prévisions budgétaires 1997 révisées du CIT Le Richelain tiennent sur une unique feuille de format légal.

Un vote unanime

En plus des salaires, le CIT leur paie une pension!

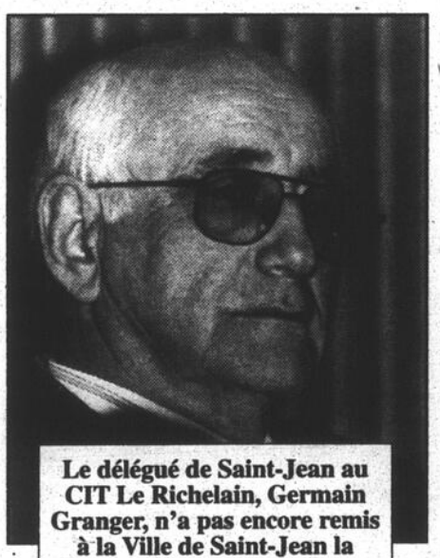
MARC-OLIVIER TRÉPANIER

En plus de leur verser une rémunération de $150 par réunion ($300 pour la présidence), les contribuables paieront une pension aux conseillers municipaux délégués au CIT (Conseil intermunicipal de transport) Le Richelain.

Dans une résolution unanime, à laquelle ne s'est étrangement pas opposé le délégué de Saint-Jean-sur-Richelieu, Germain Granger, les représentants des municipalités de Saint-Luc, de L'Acadie, de La Prairie et de Candiac ont une fois de plus fait sonner la caisse enregistreuse en leur faveur.

Ainsi, le CIT Le Richelain défraiera les coûts de l'employeur au régime de retraite de la CARRA (Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance) pour les élus. Selon les règles actuelles du régime de retraite, l'élu verse 4,75% de son salaire et l'employeur 3,37 fois le montant du participant.

Les délégués reçoivent une rémunération de $100 par réunion et une allocation de dépenses de $50, pour un total de $150. Chaque délégué du CIT Le Richelain qui participera au régime de retraite versera donc une contribution annuelle de $57 (établie sur la portion salaire de sa rémunération) tandis qu'il en coûtera $192 par délégué ($384 pour la présidence) au CIT.



Le délégué de Saint-Jean au CIT Le Richelain, Germain Granger, n'a pas encore remis à la Ville de Saint-Jean la rémunération qu'il a touchée. Il est encore en période de consultation fiscale.

Granger étudie ses chiffres

Par ailleurs, le délégué de Saint-Jean-sur-Richelieu, Germain Granger, étudie toujours ses chiffres pour déterminer la manière dont il retournera à la municipalité son chèque de paye du CIT Le Richelain.

M. Granger a refusé d'être payé pour siéger au CIT, conformément à l'esprit d'une résolution du conseil municipal de Saint-Jean qui s'oppose énergiquement au versement d'une rémunération aux délégués du CIT Le Richelain, considérant qu'il appartient à chacune des villes à rénumérer adéquatement leurs élus municipaux.

Le conseiller Germain Granger avait donc remis un chèque de $1,200 (pour l'année 1996) à la Ville mais le CIT Le Richelain a refusé cette pratique, arguant que la loi prévoit que la rémunération et l'allocation doivent être versées aux délégués et non aux municipalités.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a donc retourné les chèques de $1,500 ($1,200 à Germain Granger et $300 au substitut Robert Lafontaine) au CIT Le Richelain qui a par la suite libellé des chèques aux noms de Germain Granger et de Robert Lafontaine.

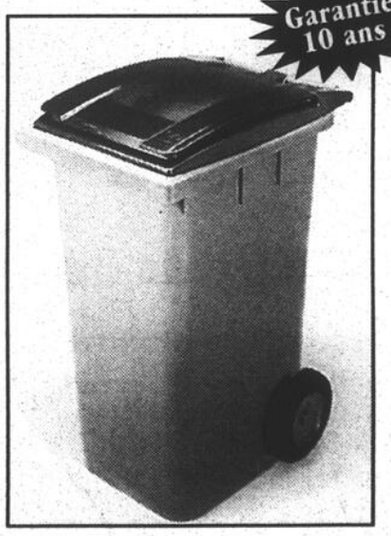
Aux dernières nouvelles, M. Granger mène toujours ses consultations fiscales afin de déterminer quelle portion de ce chèque du CIT il retournera à la Ville de Saint-Jean en lui faisant un don.

Comme le délégué de Saint-Jean aura à payer de l'impôt sur un salaire du CIT dont il ne veut pas, il lui faut établir le montant à verser pour neutraliser l'impact fiscal. Le délai à procéder du conseiller Granger laisse croire qu'il s'agit de calculs très complexes.

Bac roulant

Adapté à tous les systèmes de verseurs automatiques et semi-automatiques des camion affectés à la cueillette des déchets dans toutes les municipalités du Québec et du Canada sans exception.

Garantie 10 ans



Disponible chez les marchands Ro-Na suivants:

PALAIS DE LA RÉNOVATION
346-5485
FERLAND INC.
347-3784
CHOINIÈRE & MARTEL
348-3817
G.H. BERGER LTÉE
348-4916

Applicable dans les municipalités où la cueillette par bac est autorisée.

217319-05-r

Pour oublier le pelletage...

Entre le pelletage et la baignade, le maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec a choisi la baignade. Pour oublier cette facture d'un million de dollars dont écopera sa municipalité, il plonge dans sa piscine. Le pelletage anime en lui un sentiment de frustration. Il a décidé de transférer sa frustration dans la nage papillon. Parions qu'il deviendra un grand athlète avant la fin de l'été...

- Isabelle Simard

Les plages analysées grâce au ministre Rochon?

Il faut saluer le virage du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) qui a enfin décidé d'assumer pleinement ses responsabilités en rendant obligatoire le programme d'échantillonnage des eaux de baignades sur nos plages.

Il était en effet inadmissible, pour des raisons de compressions budgétaires, d'avoir instauré, depuis deux ou trois ans, un programme facultatif par lequel on permettait aux propriétaires de plages de se retirer du programme d'analyse de leurs eaux de baignade.

C'est probablement grâce au ministre Jean Rochon, qui a tellement comprimé les programmes de santé, que le ministère de l'Environnement a réinstauré l'échantillonnage obligatoire de l'eau des plages. Comme ça, on risque moins de se retrouver avec des baigneurs malades dans des hôpitaux où le soleil ne brille plus...

- Marc-Olivier Trépanier

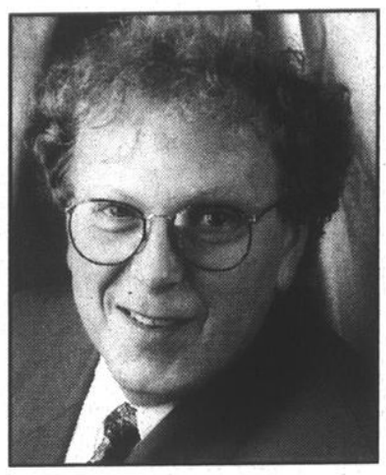
Qui a fêté le Canada?

Lorsque je suis rentrée chez moi, lundi soir, vers 23h30, après avoir enfin terminé cette édition du journal, j'étais fatiguée, vidée et mes idées étaient légèrement embrouillées. J'ai donc décidé de prendre une bonne bière à la santé du CANADA... FRANÇAIS!

- Isabelle Simard

Robert Paradis, *éditeur* • Renel Bouchard, *directeur* • Gilles Lévesque, *rédacteur en chef*

CLD: le bal est déjà parti



L'été est absolument radieux. Est-ce bien le moment de commenter les propos tenus récemment par le maire de Saint-Jean, Myroslaw Smereka, devant la Chambre de commerce locale? Après tout, pourquoi pas? Cela ira très bien avec l'humidité ambiante puisque le maire fait beaucoup dans les vapeurs de la pensée chinoise et dans les méandres nébuleux des épithètes abstraites.

Trève de mots, passons pardessus «l'insignifiance limpide de l'élu» qui sert surtout à montrer comment le maire se sent bien seul dans sa fonction, et combien il aimerait être suivi comme leader, et parlons avec M. Smereka des grands bouleversements qui attendent notre conseil économique.

Après une réflexion «songée» sur la vie de maire, M. Smereka aborde la question de la régionalisation et finit par dire quelque chose d'important: «le milieu n'a que la concertation comme moyen de tirer son épingle du jeu». Et, ajoute-t-il, le test de cette concertation du milieu, c'est la mise sur pied du Centre local de développement (CLD), le successeur du Conseil économique.

Aussi bien le dire, cela n'augure rien de bon pour notre région. Il faudra un virage important, des changements qu'on ne voit pas encore poindre à l'horizon, pour éviter les tiraillements qui risquent de marquer justement la mise sur pied du CLD. En juin 1996, notre milieu se mobilisait massivement dans la tenue d'un sommet économique vis-à-vis lequel les institutions municipales et le Conseil économique lui-même gardaient une certaine distance. L'automne suivant, les tiraillements de coulisses connaissaient leur apogée avec l'embauche d'un nouveau directeur du Conseil économique: des déchirures étirées inutilement pendant des mois. Et comme s'il était besoin de faire taire les optimistes, la dernière assemblée annuelle du Conseil économique ainsi que celle de la Chambre de commerce ont rappelé avec acuité les brisures dans notre milieu.

Le fait est qu'on se bouscule déjà aux portes du CLD. À la table de la MRC, on n'arrive même pas à faire l'unanimité sur la composition du comité de transition qui doit mener le Conseil économique au CLD. Le maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec, a déposé une proposition qui est restée en suspens. Le maire de Saint-Jean reproche au comité de transition proposé par son homologue de Saint-Luc de ne pas inclure les représentants du forum de 1996 et ceux des organismes communautaires. Le maire d'Iberville trouve aussi le comité de M. Dolbec trop dominé par le milieu des affaires.

Au coeur de ce débat, c'est toute la place des organismes communautaires et syndicaux dans le développement régional et la création d'emploi qui est remise en cause. Stigmatisant encore davantage les positions, le maire de Saint-Jean pose même la question: «Les ressources financières d'un CLD devraient-elles être canalisées vers le développement industriel ou vers le développement de l'économie sociale?» Économie sociale, voilà le nouveau sirop à la mode. C'est un concept flou qui tend à revaloriser le rôle économique de toutes les activités sociales autrefois non considérées comme faisant partie du développement économique. Cela peut toucher autant le bénévolat appuyé financièrement par l'État qu'un programme d'aide aux chômeurs ou une roulotte de travailleurs de rue oeuvrant dans la prévention du sida. On est loin du développement économique tel qu'on l'entend généralement. Pourtant c'est à cette sauce qu'on s'apprête à assaisonner la création de notre Centre local de développement.

Une chose est certaine, ce n'était pas vraiment nécessaire de se chicaner entre maires sur la composition du comité de transition menant à la création du CLD. De façon réaliste, un comité de transition est un comité de travail qui doit être réduit au minimum pour travailler efficacement et sa composition ne présume en rien de la composition finale du CLD.

Mais chez nous, on ne laisse rien passer. Rien ne coule de source. Des choses simples ailleurs finissent souvent par être compliquées chez nous. Voilà pourquoi la concertation si importante pour M. Smereka souvent n'a pas lieu.

Le maire de Saint-Jean rappelle avec justesse de beaux succès de concertation qui ont eu lieu dans le Haut-Richelieu, notamment l'assainissement des eaux et la gestion des déchets à travers la création de Compo-Haut-Richlieu. Nous en avons tous été collectivement capables.

Que se passe-t-il chez nous pour que soudainement tout soit devenu si difficile? Mais au fait, est-ce bien nous, le problème? Ou n'est-ce pas plutôt le «melting pot» de la composition des CLD imposé par le gouvernement? Car malgré les «mises en garde» du maire de Saint-Jean, le bal est bel et bien déjà parti avec notre CLD.

Renel BOUCHARD

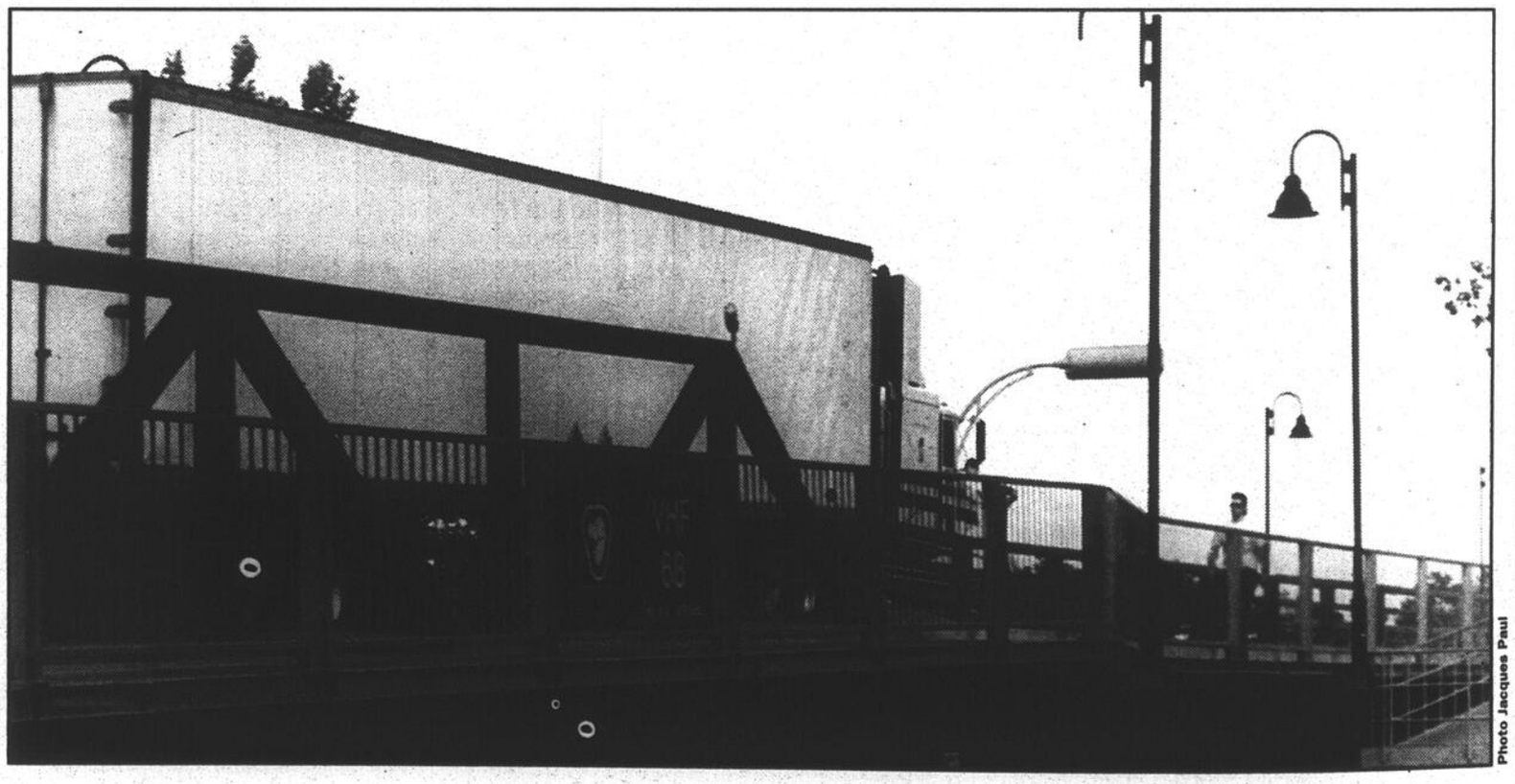


Photo Jacques Paul

Une grosse distraction?

Ce camionneur était-il distrait lorsqu'il a emprunté le pont Gouin? Avec les coûts de réfection du pont et l'état pitoyable de son asphalte, souhaitons que ce poids lourd sera l'un des rares à s'égarer sur cette vieille structure où les camions sont interdits.

Président-éditeur
Robert Paradis

Vice-présidente
Maryse Racicot-Gagnon

Directeur général
Renel Bouchard

Rédacteur en Chef
Gilles Lévesque

Directeur de l'information
Marc-O. Trépanier

Journalistes
Michel Phaneuf
Gilles Bérubé
Louise Bédard

Secrétaire
Louise-Any Dubois

Photographes
Jacques Paul
Bruno Petrozza
Michel Laflamme

Rémy Boily

Collaborateurs
Daniel Simard
Daniel G. Hébert

PUBLICITÉ
Publicité nationale
Réseau Sélect

Secrétariat
Gabrielle Agaria, directrice
Publicitaires
Denis Jolin
André Corriveau
Sylvie Leblanc
Luc Moreau
Hélène Turcotte
Michel Turgeon

Donat Serres
Bernard Paradis
Sylvain Legault
Jean-François Perreault

Télémarketing
Lyne Laberge
Manon Lavigne

Annonces classées
Danielle Robidoux

Lise Giroux
Contrôleur
Roger Trahan
Comptabilité
Suzette Vincent
Impression
Imprimerie
Quebecor St-Jean
Préimpression
Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu inc.
Contremaître
Rose Audette-Lemonde

Filmographie
Quadro Couleur inc.
Contremaître
Stéphane Gadbois

Distribution
Les Messageries Saint-Jean inc.
Directeur
Paul Pendleton,

Encartage
Poly-Encarts inc.
Directeur
Claude Brodeur

Le Canada Français ☎ 347-0323
84, rue Richelieu,
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 6X3 • Télécopieur: 347-4539

Membre des Hebdos Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - contrat de vente no 422320. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.
Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.).
L'exemplaire: *$1.14*
Au Canada abonnement 12 mois: $54.90, 6 mois: $27.45. Pays étrangers, abonnement 12 mois: $276.00, 6 mois: $138.00. *(prix taxes en sus)*
216834-05-r

La pauvreté coûte cher



Au Canada et au Québec particulièrement l'ensemble des ménages s'est appauvri alors que trois pour cent de la population s'accapare de plus en plus de richesse. Dans les années cinquante la classe moyenne prenait de l'expansion, maintenant elle se contracte. Cachée en arrière de notre système de filet social on ne voit plus la pauvreté, du moins on ne veut plus la voir. Mais sournoise, elle se cache particulièrement dans les grandes villes.

Elle se concentre dans des quartiers où l'on passe vite et où l'on s'arrange pour n'avoir rien à y faire. On circule sans regarder, en écoutant la radio pour ne pas être touché par ce que l'on entrevoit malgré tout. «Je fais ma part à travers mes taxes» pense-t-on pour se justifier. On donne à gauche et à droite et parfois on fait du bénévolat pour des causes qui nous tiennent à coeur, mais on fuit comme la peste la misère. On ne veut pas en parler, on ne veut pas la voir, on veut l'oublier.

Si la majorité des gens se sont appauvris, il y a tout de même une différence entre ne pas vivre riche et vivre sans le sou dans l'étau de la dépendance. Les premiers ont encore l'espoir, ils peuvent se créer un minimum de qualité de vie selon leurs goûts. Ils ont la conviction qu'avec le temps, et des efforts leur condition de vie s'améliorera. Les autres, fatalistes, ont perdu l'espoir de changer de place dans la société. Ils survivent point. Ils n'ont plus le pouvoir de créer et d'imaginer leur monde, ils le subissent. Hélas, une mise à pied peut faire basculer du jour au lendemain une famille dans la pauvreté !

Au jour le jour, on reconnaît maintenant sans s'en préoccuper et sans sourciller ce que l'on appelle les inégalités sociales. On maquille la réalité en croyant innocemment que des jobs pour tous régleront automatiquement le problème de la pauvreté. On pense même que ces inégalités stimulent et que naturellement les plus forts, les vainqueurs triompheront et l'emporteront sur les autres.

La réalité est toute autre. La pauvreté entretient et nourrit l'indigence et le dénuement. La culture de la pauvreté se transmet de génération en génération à l'insu de ceux qui la vive. Être démuni c'est ne rien avoir alors comment donner quelque chose que l'on n'a pas ? Ainsi, mal manger entraîne une mauvaise santé, une espérance de vie inférieure à la moyenne. Des parents non instruits ne percevant pas la valeur de l'éducation peuvent-ils faire prendre conscience à leurs enfants de l'importance de l'éducation. À leurs yeux, un diplôme d'étude ne vaut pas des petits boulots gratifiés d'une paye revalorisante. Sans compétence, sans spécialisation, sans métier, comment cette main-d'oeuvre marginalisée peut-elle retrouver le chemin du travail ?

Il n'y a pas seulement le manque à gagner, le chômage intermittent qui coûte cher à la société, mais tous les coûts reliés à la condition de vie des pauvres. L'éducation coûte plus cher, car il faut des cours de rattrapage, des cours spécialisés aux adultes. Même la maternelle à temps plein a été pensée spécialement pour permettre aux enfants démunis de s'entraîner au monde scolaire afin qu'ils soient sur le même pied que les autres enfants pour aborder la première année. Maintenir en santé ce groupe coûte aussi plus cher à la société. Pallier aux carences alimentaires, traiter des maladies physiques ou psychologiques qui surviennent plus souvent que chez la moyenne accroissent pour autant les dépenses de l'assurance santé.

Suite aux recommandations prises lors du Sommet sur l'économie et l'emploi, un fonds de 250 millions sera réparti sur une période de trois ans dans sept différentes régions de la province. Ce Fonds de lutte contre la pauvreté est spécialement conçu pour venir en aide à ceux qui sont exclus du marché du travail et particulièrement aux prestataires de la sécurité du revenu. Il vise à favoriser la formation de la main-d'oeuvre et le financement de projets de création d'emplois en vue d'une intégration durable des travailleurs.

La Montérégie recevra 7,95 millions et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité attend les soumissions de projets à financer. Il faudrait aiguiser notre imagination et nos crayons pour profiter de la disponibilité de ces argents en présentant des projets viables qui favoriseraient l'intégration de la main-d'oeuvre à long terme. De plus, à fin de créer un mouvement d'optimisme, la population devrait prendre connaissance des projets retenus.

La pauvreté ne pourra être vaincue seulement en offrant quelques jobs, mais c'est un début. Reprendre espoir et reprendre conscience qu'il faille réduire le chancre de la pauvreté marque un pas dans la bonne direction. ✍

Maryse RACICOT-GAGNON

Avez-vous aimé le feu d'artifice?



«Oui, surtout la finale! Dommage, je n'étais pas sur le pont, je n'ai pas vu tous les effets.»

Nancy Gélinas, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Oui, c'était extraordinaire! Meilleur, plus beau que l'an dernier. Félicitations aux organisateurs!»

Dany Poirier, Iberville

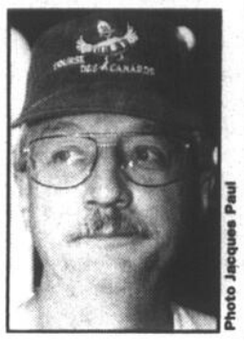
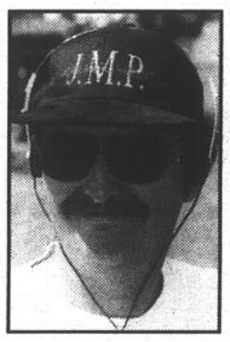


Photo Jacques Paul

«Oui, je l'ai vu à bonne distance, au dernier étage de mon immeuble. Je l'ai trouvé plus beau que l'an dernier, même si j'étais à ce moment sur la rue du Quai.»

Jacques Dubé, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Je l'ai vu à partir de la rue du Quai, je l'ai trouvé plus beau cette année. J'ai beaucoup aimé les flammèches.»

René Boudreau, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Beaucoup! J'ai surtout aimé la finale. Dans l'ensemble, c'était bien meilleur que l'an dernier.»

Marilou Brisebois, Iberville



«Oui. J'ai aimé les effets, au milieu, qui faisaient comme des fleurs dans le ciel. Et la finale, bien sûr!»

Christine Vincent, Iberville

Le fantôme de Duplessis!



Photo Jacques Paul

Je me souviens très bien de Maurice Duplessis; j'avais dix-sept ans lorsque ce coloré politicien décéda. Pour les plus jeunes, il serait certes bon de rappeler la mentalité politique de ce temps-là. Si vous aviez des «contacts», des «connexions», vous n'aviez pas à craindre le chômage: un poste vous attendait à la Commission des liqueurs, à la Voirie ou encore dans la Police provinciale. Toujours avec ces mêmes «contacts», vous pouviez faire annuler un billet d'infraction reçu sur la route ou en chassant de nuit.

Duplessis était bon pour ses amis mais terrible pour ses ennemis. Les libéraux, les Témoins de Jéhovah, les fonctionnaires qui parlaient trop, les journalistes indiscrets n'avaient qu'à bien se tenir. C'est pourquoi la moitié de la population du Québec poussa un grand soupir de soulagement lorsque Jean Lesage accapara le pouvoir en 1960. Ce dernier fit un grand ménage à tous les niveaux de la Fonction Publique et de la Police provinciale. Les «connexions» ne devaient plus servir à annuler un billet d'infraction ou à obtenir un emploi pendant plus de vingt ans.

Puis, un bon soir, le fantôme de Maurice Duplessis se mit à planer de nouveau sur la politique québécoise. Nous étions au milieu des années quatre-vingts et Robert Bourassa, le tenace, reprenait le pouvoir. Dans les mois qui suivirent, presque tous les hauts fonctionnaires nommés par le précédent gouvernement péquiste se retrouvèrent à la rue. Neuf années plus tard, ce fut l'inverse; Jacques Parizeau se hâta de remplacer les fonctionnaires nommés par Robert Bourassa. Et suite à la démission de Jacques Parizeau, Lucien Bouchard recommença le manège avec d'autres personnes avec lesquelles il se sentait plus à l'aise.

Il est normal, me direz-vous, qu'un gouvernement choisisse ses collaborateurs parmi des personnes auxquelles il a confiance. Mais là où je m'objecte à ce jeu de chaises musicales, c'est quand la musique s'arrête. Tous ceux et celles qui n'ont pu trouver une chaise reçoivent de généreuses allocations de départ qui excèdent souvent un quart de million de dollars. Depuis quelques années, ce petit jeu nous a coûté sans doute plusieurs millions de dollars. Et dire que pendant ce temps, on ferme des hôpitaux!

Mais il semble que le fantôme de Maurice Duplessis n'apparaît pas seulement à l'Assemblée Nationale; il serait apparu récemment dans une cour de Justice. Dans un communiqué émis par la Presse canadienne, il y a une dizaine de jours, Norman Delisle nous apprend qu'une personne bien placée s'en est tirée à bon compte face à une accusation de conduite en état d'ébriété. Cette personne c'est Louis Roquet, président de la Société de développement industriel.

Selon ce qu'a déclaré à l'Assemblée nationale le député de Chomedey Thomas Mulcair, monsieur Roquet «avait été accusé d'ébriété au volant après avoir été arrêté avec un taux d'alcool de .11». Pour monsieur-tout-le-monde, une évidence semblable conduisait directement à la perte du permis de conduire en plus d'avoir à porter un dossier criminel. Mais pas pour le président de la SDI. Selon le député Mulcair, un marchandage entre avocats fit que l'accusation fut abandonnée en échange d'un don de charité de 500 dollars.

Et si toi, lecteur, lectrice, se faisait prendre avec un taux d'alcool de .11, crois-tu sincèrement que tu pourrais conserver ton permis de conduire et éviter un dossier criminel pour la modique somme de 500 dollars? J'en doute! Je réprouve la conduite en état d'ébriété mais je réprouve encore plus le fait que nous ne soyons pas tous égaux devant la Loi.

Serait-il temps que le gouvernement fasse une petite réforme dans le domaine de la Justice? Peut-être pas! L'expérience de la vie m'a montré que les réformes coûtent très cher et n'apportent pas grand chose. J'ai vécu la réforme de l'Éducation; une génération plus tard je constate que les adolescents ne peuvent plus écrire correctement et pourtant l'Éducation me coûte la peau des fesses. Cette année seulement, les taxes scolaires que je devrai payer seront haussées de 37 pour cent!

Peut-être vivrons-nous le même cauchemar avec la réforme des soins de la Santé. Après avoir pigé d'une façon indécente dans nos impôts, le gouvernement rempila en imposant une contribution supplémentaire pour ceux et celles qui touchent des fonds de retraite. Et où en sommes-nous maintenant? Je n'ai même pas besoin de l'écrire; vous n'avez qu'à passer à l'hôpital le plus près de chez vous pour constater de visu.

Oui, l'heure est financièrement difficile et je crois que nous sommes tous prêts à faire des sacrifices pour que la situation se normalise. C'est pourquoi nos dirigeants politiques devront éviter de prendre les contribuables pour des dindons en continuant de dépenser nos argents pour favoriser des nominations partisanes ou encore en permettant que la Justice se serve de deux bâtons: un petit pour les uns et un plus gros pour les autres! ✍

Gilles JOURDAIN

Pas de Français sur le Nina...

Pendant quatre jours, du 25 au 29 juin, le Nina au quai de Saint-Jean-sur-Richelieu... quel honneur.

En bonne patriote, je suis allée le visiter. Commentaires:

- impressionnée de l'audace de Colomb qui traversa l'océan dans cette grande «chaloupe»
- choquée de l'audace du prix demandé pour simplement mettre les pieds sur le pont. Il n'y a pas grand chose à voir. Personne pour donner des explications
- insultée du manque flagrant de courtoisie. Pourquoi, au Québec, ici à Saint-Jean-sur-Richelieu, doit-on accepter qu'on nous dise «I don't speak French» (même pas sorry) et que tous les panneaux d'informations soient en anglais seulement. Même la documentation est unilingue anglaise.

Cela n'aurait pas été difficile ni coûteux d'ajouter à côté des plaques explicatives, un carton avec une traduction française. J'ajouterais, trouver ici, une personne qui leur servirait de traducteur...

Notre belle Loi 101 - fait quoi dans ces situations?

Que ces gens affichent un tel manque de courtoisie, c'est leur affaire... mais, ne pas l'accepter, c'est notre affaire.

Seule consolation, possiblement que le prix d'entrée sert à payer leurs repas. Espérons qu'ils vont découvrir la «poutine».

Note: Une personne qui écrit... cent (100) qui pensent la même chose mais ne le disent pas publiquement.

Vive le Canada-Français. ✍

Micheline F.

Au revoir madame Nadeau!

Merci madame la directrice pour tous vos merveilleux secrets. Vous avez su nous enseigner amour, partage et respect. Nous garderons dans notre coeur ce que vous nous avez dicté précieux comme un gage de bonheur. Merci madame la directrice.

Tous les petits de la maternelle se rappelleront votre sourire et les plus grands de la 6e année auront en tête de beaux souvenirs.

Les élèves de 1re année diront bien fort votre gentillesse et tous ceux de la 4e année de vous auront retenu la tendresse.

En 3e l'on se souviendra de votre générosité et les petits des classes T.S.C. se rappelleront d'avoir été aimés.

Les élèves de 2e année de vous auront la bonne humeur et dans leur coeur les grands de la 5e conserveront toute votre douceur.

Au revoir madame la directrice pour vous tous nos mots les plus doux. Du plus profond de notre coeur nous vous souhaitons un bon congé, beaucoup d'amour et de douceur comme vous avez su en donner. Nous vous aimons vraiment beaucoup. Au revoir madame la directrice.

Au revoir à vous madame Nadeau, directrice de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. ✍

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

La chasse aux punks est-elle nécessaire?

En réponse à la lettre de M. Cédric Gaulin parue dans notre journal Le Canada Français, édition du 25 juin, j'aimerais répondre ceci:

«Votre conseil municipal ne peut rien pour vous.»

Je dois tout d'abord préciser que cette jeunesse en révolte ne me plaît pas plus que vous, sauf qu'il faut bien comprendre la psychologie de ces punks. On recherche l'influence, le pouvoir de changer les choses et ce n'est certainement pas le conseil municipal qui l'a... Un règlement ne ferait qu'empirer les choses et les provoquer.

La lettre de M. Gaulin a attiré mon attention puisque dans la nuit de lundi à mardi, moi et un groupe d'amis aux cheveux longs (plus facile d'approche pour eux) célébrions la Saint-Jean paisiblement sur la bande du canal quand nous avons été approchés par deux jeunes punks afin de faire l'émeute...

- On fait l'émeute ce soir les amis?

Je leur ai répondu avec un sourire «Non merci, c'est la fête et c'est peace ce soir». N'empêche que c'est de cette façon que l'émeute à Québec a pris de l'ampleur.

Je n'en revenais pas! à Saint-Jean? C'est quoi le problème, pourquoi une émeute, ça va régler quoi dans la vie. De quel droit... Mais c'est en les affrontant avec un brin de moquerie en faisant semblant de ne pas comprendre leur découragement qu'on les éloigne!

Je comprends très bien le désarroi que ces jeunes peuvent vivre étant moi-même un peu rebelle à ma façon sauf qu'il ne faut absolument pas adopter une attitude de panique face à ces punks, il faut ignorer pour notre propre bien-être et être conscient qu'il y en aura toujours, tout comme les gangs de motards, les itinérants, les prostituées.

Ce sont tous des produits de la société, c'est nous qui les avons créés, inutile de faire appel au conseil municipal. On risque de se ramasser avec des pics sur notre tête tellement on va frustrer... ✍

Kim TREMBLAY

Merci! Merci! et encore Merci!

Bravo pour le très beau défilé de la Saint-Jean. De nouveau cette année vous avez dépassé nos attentes. Les chars allégoriques représentaient très bien la fierté québécoise, d'abord le harfang des neiges une fierté nationale, nos bonnes fraises de chez nous (en passant, elles se font attendre cette année). Aussi le bon pain ancestral, lequel on ne pourrait s'en passer et qui reste le pain quotidien pour chacun.

Les enfants, eux aussi, en ont eu plein leurs yeux avec des personnages auxquels ils sont attachés. À part le Général de Gaulle qui du haut du balcon avait dit un mot de trop: son discours avait l'air de distraire les gens malgré tout. Je ne voudrais pas terminer sans souligner la belle performance des Corps de clairons et de majorettes avec des costumes colorés et surtout de belles pièces musicales.

Un seul reproche, le parcours a été trop court; cette année nous n'avions pas la chance de nous déplacer pour le revoir une deuxième fois. Merci aux autorités municipales d'avoir souscrit pour un très beau défilé et aussi le feu d'artifice qui a été exceptionnel.

Félicitations aux artificiers qui ont fait un travail remarquable et qui sont des artisans de qualité et ont beaucoup de mérite au succès de cette belle fête de la Saint-Jean.

Une autre fois «merci». ✍

Denis d'Arc MORENCY-BARITEAU

Prête à tendre la main, mais...

Cher M. Yvon Proulx,

Je crois que nous n'avons pas du tout la même définition du mot bloc et pour votre information personnelle je vous donne une des définitions du «Petit Larousse»: bloc, union, groupement de, d'États, etc., dont les intérêts sont communs; faire bloc: s'unir étroitement.

Je suis bien prête à vous tendre la main pour vous unir à nous mais il vous faudrait pour ce faire avoir un esprit un peu plus éclairé sur la question politique. Vous confondez les Bloquistes et les Péquistes dont l'un est un parti fédéraliste et l'autre un parti provincial, croyez-moi M. Proulx en ce qui a trait à la cuisine vous seriez mieux de vous limiter au potage!

J'ai fait partie de la dernière campagne électorale de M. Claude Bachand et je dois vous avouer bien sincèrement que nous formions une équipe solide et chaleureuse, hormis le manque d'argent (si l'on compare certaines dépenses farfelues effectuées par les libéraux dans le comté et ce en temps de coupures et de récession), notre travail bénévole en a été un de solidarité et de dévouement, nous croyons profondément à la cause ne vous en déplaise ainsi que 46% des électeurs du comté de Saint-Jean.

Il faudrait également ne pas oublier que les coupures dans le secteur de la santé et des services sociaux correspondent directement aux coupures de transferts effectuées par les fédéralistes ceux-là même que vous défendez si bien. Comme par miracle lors de la campagne électorale ils annoncent qu'ils avaient un cadeau de quelque 6 milliards à remettre aux provinces! Très opportun n'est-ce pas maintenant que le sabrage a été effectué avec les conséquences que nous connaissons.

Il me fera plaisir de voir nos députés bloquistes siéger à la Chambre des communes à Ottawa surveillant nos intérêts et démontrant au reste du Canada que les Québécois aussi savent se tenir la main. Ils ne peuvent nous effacer ni nous assimiler. Nous avons les mêmes revendications légitimes qu'eux et n'oublions pas que l'ouest comme nous désire depuis longtemps se séparer mais leur travail est tellement «subtil» qu'ils font faire le chemin par les autres c'est plus facile pour avoir des idées! Ne nous leurrons pas sur leurs politiques, car comme l'a si bien démontré M. Manning pendant les élections, ce sont toujours des premiers ministres québécois qui se tapent sur la gueule au grand plaisir de ces messieurs.

Merci M. le député Bachand pour le travail que vous avez fait pour notre comté autant pour le Collège militaire que pour la Compagnie Fils Fibres National et tous les autres dossiers en cours!

Merci monsieur le premier ministre Bouchard pour le redressement des finances publiques, merci pour le travail de bras que vous avez dû effectuer parce que vos prédécesseurs n'ont pas su mettre leurs culottes!

Merci à tous les militants et tous les Québécois qui font des sacrifices jour après jour pour nous permettre de maintenir le cap afin de demeurer une société distincte et efficace pour l'héritage que nous laisserons à nos enfants. ✍

Lucie ROY
Saint-Luc

Un français «inqualifiable»

Dans son récent reportage sur les dessous de la dernière campagne électorale, le poste RDI de Radio-Canada traite de l'accusation de «bigot» (en anglais) lancée par Jean Charest contre Preston Manning. On y traduit ce terme par le même mot bigot, en français. Or bigot désigne en anglais «a person who is utterly intolerant of any creed, belief, or opinion that differs from his own»; alors que le seul et unique sens français de ce mot se rapporte qu'à la religion et désigne la personne «qui pratique la religion de manière étroite et inintelligente»!

De même, dans son numéro de juillet dernier, la revue Actualité imprime la phrase suivante: «Et le mariage anticipé n'aura pas lieu»: comment un mariage déjà célébré, et avant la date prévue, pourra-t-il ne pas avoir lieu? En effet, le seul sens d'anticiper est «faire avant le moment prévu ou fixé», comme dans «payer par anticipation» ou «anticiper le paiement»!

Les mêmes anglicismes et contresens s'entendent et se lisent très fréquemment dans les médias. Par exemple, on y emploie le mot lunatique dans le sens anglais de fou, alors qu'il signifie d'humeur changeante (selon la lune; on dit chez nous «mal luné»); décade dans le sens anglais de dix ans, alors qu'il signifie dix jours; stage (séjour d'apprentissage) au lieu de stade (période), raciste dans le sens anglais moderne quasi-équivalent à xénophobe, etc.

Quand exigera-t-on des utilisateurs des médias un certificat de bon français, au lieu d'une belle voix, d'une belle bouille, d'un bon piston ou d'un accent affecté? L'exemple de ces gens est catastrophique, puisqu'ils constituent souvent le seul dictionnaire que consulte la vaste majorité de leur auditoire! N'exige-t-on pas un diplôme pour le moindre emploi... Pourquoi ces pollueurs feraient-ils exception?

En ce mois de la fête Nationale du Québec, pourquoi les décideurs ne prendraient-ils pas les mesures qui s'imposent, si ce n'est pas légitime fierté que ce soit au moins par souci de prospérité économique. En effet, notre français inqualifiable (et notre accent n'est aucunement en cause, bien au contraire) nous prive du marché de 250 millions de consommateurs de la francophonie mondiale: les francophones du monde refusent nos films (et souvent nos livres, pièces de théâtre et autres écrits) du fait qu'ils doivent les faire traduire en français. Les allophones et francophones du monde qui recherchent des cours académiques combinés à des stages d'apprentissage du français boudent nos universités, nos collèges, nos hôpitaux, nos industries, et nos autres institutions. Ils préfèrent même les universités anglophones du Québec. C'est une vraie disgrâce et une énorme porte de revenus! Et il en va ainsi dans tous les domaines, où les retombées économiques pourraient être faramineuses. Qu'il suffise de penser que les étrangers qui seraient ainsi venus chez nous pour des études ou des stages de formation dans nos industries choisiraient tout naturellement ces mêmes industries comme partenaires, correspondants ou fournisseurs, puisqu'ils seraient familiers avec nos produits et nos façons de faire à la nord-américaine. Ou tout simplement à cause des amitiés qu'ils auraient nouées chez nous. Pourquoi sommes-nous un des rares pays à n'avoir pas compris les avantages énormes de ces méthodes? Le Québec est l'endroit tout indiqué pour les francophones de l'étranger qui désirent s'initier aux méthodes nord-américaines sans devoir d'abord surmonter l'obstacle de la langue. Comme le disait à juste titre monsieur Parizeau, «il y a de l'argent là-dedans»! ✍

Mlle Jean DUPONT

Quatre présumés avaleurs de drogue cités à procès

LOUISE BÉDARD

Quatre jeunes hommes, Daniel et Éric L'Heureux, Martin Coley et Éric Forand ont été cités à subir leur procès sous une accusation d'importation de drogue, à l'issue d'une enquête préliminaire tenue mercredi dernier. Ils sont accusés d'avoir transporté du haschich en l'avalant.

Déclarant revenir de Floride, les quatre individus se sont présentés au poste frontalier de Blackpool, à Saint-Bernard-de-Lacolle, le 17 novembre dernier.

Selon le témoignage d'un douanier en poste à la guérite, Forand qui a les yeux rouges et vitreux, conduisait l'auto. Il aurait déclaré qu'ils étaient partis une semaine auparavant.

Le douanier a alors demandé les papiers d'identité des quatre. Il trouve suspect l'arrivée de ces quatre hommes aux petites heures du matin, après être partis pour un séjour de seulement une semaine, vers une destination aussi éloignée pour un voyage en auto. Il soupçonne dès lors qu'il a affaire à des avaleurs de drogue.

Les premières vérifications montrent que Daniel L'Heureux fait l'objet de deux mandats d'arrestation pour ne pas avoir acquitté des contraventions au Code de sécurité routière.

Puis le douanier fait appel à un autre système informatisé de renseignements, le PIRS, qui recense tous les individus ayant eu mailles à partir avec la GRC, les douanes ou les services d'immigration. Il découvre alors qu'un policier du bureau de Saint-Jean de la GRC a émis un avis de guet concernant les deux L'Heureux. L'avis repose sur des informations obtenues par le gendarme à l'effet que ces deux individus sont sensés revenir de Jamaïque avec de la drogue.

Le douanier décide alors de mettre en détention les quatre hommes. La fouille conduit les douaniers a trouvé entre autres le passeport de Éric L'Heureux dans un des souliers qu'il porte. Celui de Forand estampillé par les autorités de Jamaïque est aussi saisi dans le fond de son sac de voyage.

Les prévenus seront soumis par la suite à des Rayons-X. Selon le témoignage d'un policier de la GRC, Daniel L'Heureux a finalement évacué 662 gr de haschich, Éric L'Heureux 825 gr, Martin Coley 891 gr, et Éric Forand 360 gr.

Coupable d'importation de 29 kilos de coke

LOUISE BÉDARD

Une résidente de 42 ans de Montréal, Maria Fabiola Gomez Hernandez, a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir importé environ 29.5 kilos de cocaïne au Canada.

Vendredi dernier, à l'issue de l'enquête préliminaire de son mari, un coaccusé, la femme a admis l'infraction reprochée. Elle connaîtra sa sentence le 29 septembre prochain.

Entre-temps le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec doit statuer le 14 juillet prochain s'il cite ou non à procès Jose Francisco Gomez, 49 ans, le mari.

Le couple ainsi qu'un troisième individu, Pasquale Borselino, avaient été arrêtés le 18 janvier 1996, au poste frontalier de Blackpool, à Saint-Bernard-de-Lacolle. Les trois prenaient place dans un camion-remorque dans lequel avait été saisie la drogue dont la valeur a été estimée à $6 millions. À la suite de leur comparution devant le tribunal, ils avaient été remis en liberté sous caution. Par la suite Borselino a été libéré de l'accusation à l'enquête préliminaire, faute de preuve présentée contre lui.

Me Frignon de la défense demande qu'il en soit ainsi pour son client Jose Francisco Gomez. Il soutient qu'aucune preuve de lien entre le prévenu et la drogue n'a été présentée par le ministère public. Une ordonnance de non-publication prononcée par le juge, à la demande de la défense, nous interdit pour le moment de divulguer la preuve déposée vendredi dernier par la couronne.

Après avoir émis un commentaire à l'effet que la preuve contre Gomez semblait ténue, le juge a toutefois remis le prononcé de sa décision. Me Daniel Dudemaine a contesté vivement les représentations de la défense.

Vous craignez les bains de soleil?
PRENEZ UN BAIN DE SAVOIR!

Cet été, plongez dans l'étude de la bureautique ou rafraîchissez vos connaissances grâce à l'Académie du Savoir.

Une ambiance chaleureuse...

- Apprentissage individualisé
- Formation personnalisée
- Jour, soir ou week-end
- Atmosphère agréable
- Horaires flexibles

... et un vaste éventail de cours

- Windows
- MS-Excel
- MS-Word
- MS-Access
- MS-Powerpoint
- Internet
- Fortune 1000
- Simple comptable
- WordPerfect
- Lotus
- Pagemaker
- Et autres...



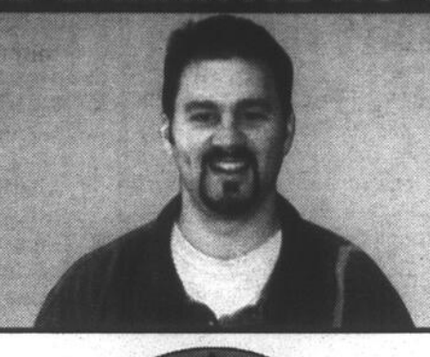
Apprendre n'est pas si compliqué!

Nous sommes ouverts tout l'été!
Profitez de notre promotion estivale pour groupe d'employés!

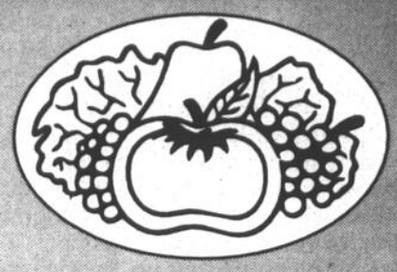
ACADÉMIE DU SAVOIR
FORMATION EN INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
315, rue MacDonald, bureau 108, Saint-Jean-sur-Richelieu
(514) 349-4111
Appelez-nous dès maintenant pour prendre rendez-vous!

036510-05-d

UNE GARANTIE AU GOÛT ET À LA FRAÎCHEUR!

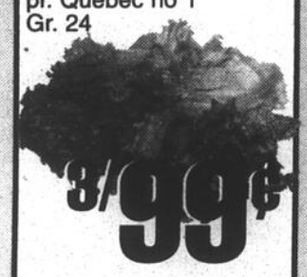


MARC
gérant de magasin de la rue St-Jacques



ALLEZ-Y!
DE 5 À 10 FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR
Les fraises du Québec sont afin arrivées!

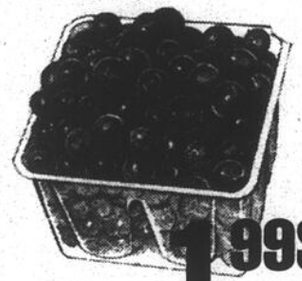
Laitues en feuilles
vertes
pr. Québec no 1
Gr. 24
3/99¢



Raisins verts
(sans pépins)
pr. Mexique no 1
99¢ lb



Bleuets
pr. New-Jersey no 1
1.99$ chopine



Blé d'Inde
(2 couleurs)
pr. É.-U. no 1
3/99¢



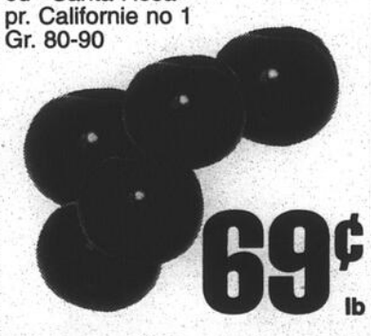
Cerises «Bing»
pr. Washington no 1
Gr. 11 1/2-12
1.99$ lb



Épinards
en paquet
pr. Québec no 1
Paquet 10 onces
79¢ ch.



Prunes «Black amber»
ou «Santa Rosa»
pr. Californie no 1
Gr. 80-90
69¢ lb



Concombre anglais
pr. Québec no 1
Gr. moyen
99¢ ch.





ÉPICERIE

Le Commensal
Cretons végétariens 255 g 1.99$ ch.
Tarte aux fraises «Haut-Richelieu» 550 g 2.29$

FROMAGERIE

Camembert français «Caron» 5.99$ lb
Bleu d'Auvergne (lait cru) pr. France 125 g 2.99$ ch.

CHARCUTERIE

Bologne de poulet «Flamingo» 1.59$ lb
Poitrine dinde fumée à l'ancienne ou fumée forêt noire «Flamingo» 5.99$ lb
Bologne à l'ail «Bilopage» 2.59$ lb
Pastrami (smoked meat) «Déli Montréal» 3.59$ lb

Spéciaux valables du 1er au 6 juillet 1997

Interac PAIEMENT DIRECT

HORAIRE
Lundi au mercredi: 9 h à 20 h
Jeudi et vendredi: 9 h à 21 h
Samedi et dimanche: 9 h à 18 h

FRUITS ET LÉGUMES RACINE

Plus de 20 spéciaux en magasin

773, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 346-2440
950, boul. du Seminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-8834

Pouliot coupable

François Pouliot, un récidiviste de 30 ans de Saint-Jean, a reconnu sa culpabilité à une accusation réduite de prise d'auto sans permission. Il avait été accusé au départ de vol avec violence de l'auto, à l'endroit d'une jeune fille de 17 ans. La couronne a accepté le plaidoyer à une accusation moindre.

L'incident est survenu le 26 mars dernier. Il était détenu depuis plus de trois mois. Compte tenu de la détention préventive, le tribunal l'a condamné à une seule journée de prison. Pouliot a été placé sous probation pour une période d'un an.

Selon la preuve présentée au moment de l'enquête sur cautionnement, la plaignante, une proche de l'accusé, racontait que Pouliot l'avait menacée avec un couteau pour obtenir son véhicule. Après avoir pris la fuite avec l'auto, il avait eu un accident, à l'intersection des rues Saint-Paul et Laurier, à Saint-Jean.

Enquête de Boisjoli tenue en août

C'est le 14 août prochain que l'enquête préliminaire de René Boisjoli, 36 ans, et de Serge Gauvin, 28 ans, sera entendue devant la Cour du Québec.

Le premier prévenu est détenu depuis son arrestation le 12 mai dernier, à la suite d'une perquisition policière au garage J.R. du 1047, route 223, à Saint-Blaise. Il est soupçonné de douze chefs d'accusation relativement au recel de véhicules et de pièces d'auto. Le second fait face à quatorze chefs d'accusation.

C'est la deuxième fois que les policiers se rendaient à ce garage pour effectuer une perquisition, dans le cadre de l'opération CIBLE.

St-Germain coupable de vol simple

Accusé de vol qualifié, Daniel Saint-Germain a admis sa culpabilité à une accusation de vol simple vendredi dernier. Il avait été arrêté avec Mario Bellefleur et Marryl Lévesque relativement à un vol survenu le 15 septembre dernier, au garage Esso du boulevard Saint-Luc, à Saint-Luc.

Un rapport présentenciel sera préparé par le service de probation avant que le juge Jacques Rancourt ne prononce la peine, le 29 septembre prochain.

Quant aux deux autres accusés, leur procès a été reporté au 21 juillet pour la forme.

Vinet envoyé en désintoxication

Sébastien Vinet, un jeune homme de 23 ans de Saint-Jean, ira en maison de désintoxication avant de revenir devant la cour, le 9 septembre pour connaître sa sentence. Le tribunal l'oblige à demeurer 24h/24 dans une maison spécialisée.

L'accusé s'était vu refuser un cautionnement il y a trois semaines alors qu'il était arrêté pour un vol de sac à main au bar Richelieu, à Saint-Jean. Il niait en être l'auteur au moment de l'enquête. Il a finalement reconnu sa culpabilité la semaine dernière. Il doit aussi être sentencé pour d'autres accusations d'introduction par effraction, de conduite d'une auto avec les facultés affaiblies. Malgré son jeune âge, il traîne un casier judiciaire garni de plusieurs condamnations pour vol.

18 mois avec sursis

Un jeune homme de 18 ans coupable de quatorze vols par effraction dans des résidences de la région de Saint-Jean, a écopé lundi d'une peine de dix-huit mois de détention avec sursis. Il purgera cette sentence hors des murs de la prison, dans la communauté, dans la mesure où il respecte les conditions imposées par le tribunal. De plus il devra effectuer 200 heures de travaux communautaires.

La plupart des délits reprochés au jeune homme ont été commis entre le 18 juillet et le 10 novembre 1996. Il a comploté avec trois mineurs pour s'introduire par effraction dans des maisons. Dans le rapport présentenciel préparé par les services de probation, on le désigne comme le leader du petit groupe.

Les biens volés sont nombreux. La valeur de la marchandise dépasse les $1,500 par maison. Dans un cas, elle atteint $15,000. La presque totalité des objets volés n'ont pas été récupérés. Ils étaient revendus.

Alors qu'il avait déjà comparu pour répondre à une première série d'accusations, le jeune homme se faisait pincer à nouveau, le 12 février dernier. Il était surpris avec un complice. Un voisin de la résidence où il s'était introduit par effraction, a alerté la police.

Le jeune homme n'a toujours pas réglé d'autres causes devant la Chambre de la jeunesse. Le rapport présentenciel souligne le potentiel criminel du jeune homme mais évalue comme faibles les risques actuels de récidive. L'agent de probation insiste sur l'importance de renforcer la prise de conscience du jeune homme.

Pour sa part Me Éric Simard de la couronne a suggéré l'imposition d'une peine allant de douze à dix-huit mois de détention. Il n'a pas insisté pour que cette peine soit purgée derrière les barreaux. De son côté Me Claude Trudeau de la défense a plaidé que son jeune client réalisait l'urgence de changer de comportement. «Faute avouée est à moitié pardonnée», a-t-il lancé en reprenant le vieux dicton. La défense s'est appuyée sur les conclusions du rapport présentenciel pour suggérer des mesures alternatives à l'emprisonnement.

Tout en décidant de garder le jeune homme hors des murs de la prison, le juge Jacques Rancourt lui a cependant imposé un couvre-feu contraignant. Le jeune homme ne pourra sortir à l'extérieur de la maison, entre 23h et 7h, à moins d'être accompagné de sa mère. Le juge a laissé entendre qu'il pourrait éventuellement assouplir cette condition, à la faveur du bon comportement de l'accusé.

Agression sexuelle

Un homme de 50 ans, résidant de Saint-Jean, a été remis en liberté lundi après s'être engagé à habiter hors des limites de la ville, à ne pas communiquer avec la plaignante et à se rapporter toutes les semaines au poste de police. De plus le tribunal lui interdit de consommer de l'alcool et de mettre les pieds dans les débits de boisson. Il doit aussi être à son domicile, entre 23h et 7h.

Le prévenu est soupçonné d'être l'auteur d'une agression sexuelle. Une femme de son voisinage a rapporté à la police avoir été victime d'un viol et le dénonce comme étant l'auteur. L'agression aurait été commise à Saint-Jean, le 23 juin dernier. Il a été arrêté le lendemain par les enquêteurs du Service de police du Haut-Richelieu. Il était détenu depuis cette date.

À l'issue d'une enquête sur cautionnement entendue lundi matin, le juge Jacques Rancourt a décidé de le remettre en liberté tout en lui imposant les conditions mentionnées. Une ordonnance de non-publication émise par le juge, à la demande de la défense, nous interdit pour le moment de dévoiler le contenu de la preuve de la poursuite ni celle présentée par la défense. L'enquête préliminaire a été fixée pour la forme au 15 septembre.

Procès entendu après quatre ans

Plus de quatre ans après la saisie aux douanes de 9,600 bouteilles d'alcool, se tiendra le procès de l'Ontarien George Stone accusé de contrebande. Il avait été arrêté le 18 novembre 1993, au poste frontalier de Blackpool, à Saint-Bernard de Lacolle. Son procès sera entendu à compter du 5 janvier prochain.

Le 26 janvier 1994, l'accusé avait renoncé à la tenue de son enquête préliminaire et avait été cité à subir son procès. Depuis ce temps, différentes remises ont été demandées dans le dossier. Finalement lundi, les avocats, Me Luc Boulais pour la couronne et Me Daphnée Drukman au nom de la défense établissaient la date du procès qui doit durer une semaine.

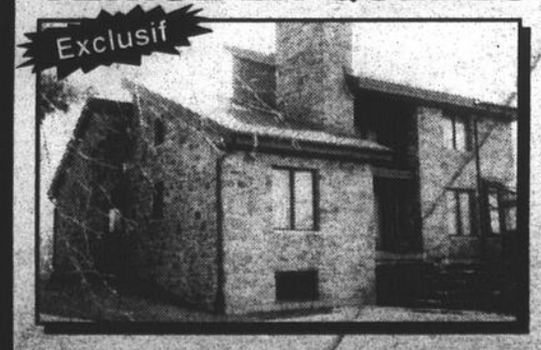
Rappelons que le camionner de 39 ans s'était présenté au port de douanes de l'autoroute 15 pour demander la main levée de sa cargaison. Il aurait alors déclaré que l'alcool transporté dans le camion-remorque avait été chargé au Minnesota. Il devait transiter dans le port de Montréal pour être livré à Rotterdam, aux Pays-Bas. Des documents trouvés dans la cabine du camion auraient plutôt fait état de marchandises destinées au marché canadien. Le camion avait été suivi par les policiers du New York State Patrool qui avaient averti les douanes canadiennes de son arrivée à la frontière. Les taxes qui auraient été éludées ont été évaluées à $81,527.

L'ostéoporose frappe 1 homme sur 8 après 50 ans.

Société de l'ostéoporose du Canada

Pour plus de précisions, composez le 1 800 977-1778.

VENISE-EN-QUÉBEC



Bord de l'eau, lac Champlain, terrain 107'x280'; maison en pierres, conception par architecte, luminosité exceptionnelle, ensoleillement constant, soleil couchant, vue imprenable, aires ouvertes, 12 pièces excluant salles de bains, garage et sous-sol; thermopompe, foyer, loggia, serre, ascenseur; dans une finition à votre choix: planchers, cuisine. 395 000$.

Germain (514) 244-6262

004110-c5-r

DRIVING RANGE



Tous les jours, de 8 h à 21 h

Venez pratiquer votre sport favori

On vous attend!

Gros panier de balles de 8 h à 17 h

Prix rég.: 6 $

SPÉCIAL JUILLET 4 $*

LE PRO DU GOLF

349-6466

Etonic, Bridgestone, Palmer, Slazenger, FootJoy, Spalding, Bennington, Top-Flite, Pro Select, Lynx, Wilson, Hogan, Titleist

BOUTIQUE DE GOLF

BOUTIQUE MARC-ANDRÉ THIBODEAU enr.

10 %* de réduction sur toute la marchandise en inventaire

* Prix en vigueur jusqu'au 31 juillet 1997.

1040, rue Grand-Bernier Nord, près de la rue Pierre-Caisse
Saint-Jean-sur-Richelieu

349-5505

Yvon Marcil et Michel Clermont Propriétaires

035247-c5-k

Associé aux Jokers

Jacques Veilleux arrêté pour vol avec violence

LOUISE BÉDARD

Soupçonné d'avoir commis un vol avec violence le 21 juin dernier, Jacques Veilleux, 22 ans, a été arrêté le soir de la Saint-Jean-Baptiste par les policiers de Saint-Jean.

Veilleux est toujours décrit par la police comme un individu trempant dans le milieu du trafic de drogue contrôlé par les Jokers, un groupe de motards criminalisés.

Cette fois-ci, la poursuite lui reproche d'être l'homme qui a frappé un individu à la sortie du bar Richelieu, pour lui voler son porte-feuille. Il nie avoir posé ce geste et entend présenter une défense d'alibi à l'effet qu'il était avec une jeune femme au moment de l'agression alléguée.

Selon la preuve présentée à l'enquête sur cautionnement qui a débuté vendredi, Veilleux n'aurait pas été seul au moment de l'agression. Mais c'est lui qui aurait sauté sur le plaignant et l'aurait frappé à la tête.

Le plaignant a décrit l'agresseur comme un individu aux cheveux bruns courts portant une barbichette. Il mesure seulement 5'5» mais à la corpulence plutôt forte, a-t-il précisé aux policiers. Neuf photos ont été soumises à l'examen du plaignant qui a pointé Veilleux en disant être certain à 90% de désigner son agresseur. Mais il a ajouté qu'en le voyant, il pourrait l'être à 100%. Veilleux arrêté a été laissé dans une salle d'interrogatoire. Le plaignant a pu le voir et il l'a identifié sans hésitation comme son agresseur.

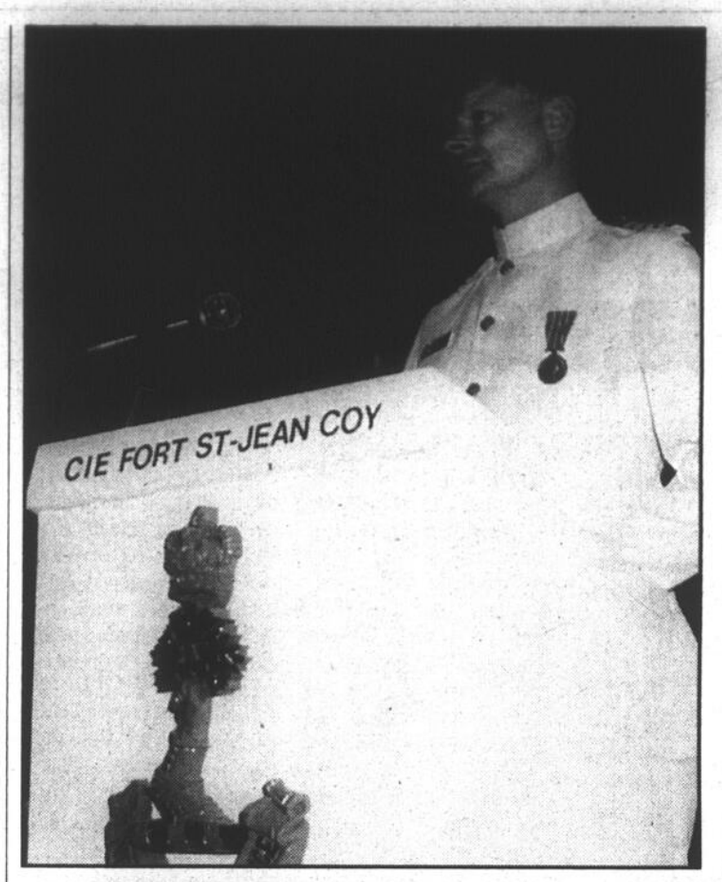
Répondant à une question de l'avocat de la défense, Me Parent, l'enquêteur Mario Rainville du Service de police du Haut-Richelieu a indiqué qu'il y aurait eu d'autres témoins de l'incident mais ils ne voudraient pas s'impliquer.

Le policier a dit connaître Veilleux depuis quinze ans. Il le relie au milieu du trafic de drogue dans les bars de la région et aux Jokers de Saint-Jean. Les antécédents judiciaires du prévenu ont été déposés devant la cour.

Il avait été arrêté notamment dans la rafle de la SQ du 30 novembre 1995, lors d'une opération visant à attaquer le réseau de revendeurs de drogue des Jokers, dans la région. Il avait alors écopé d'une peine d'un an de prison.

Mais Veilleux nie tout de la nouvelle accusation portée contre lui. Au moment de son arrestation, il a déclaré au policier: «Tu te trompes de gars. C'est pas mon métier.»

Lundi matin la défense a indiqué que le prévenu a un alibi à faire valoir. Il était avec son amie de 23h le soir du 20 juin au lendemain 21 juin jusqu'à 12h30. La couronne a obtenu que l'audition soit continuée à aujourd'hui (mercredi) pour permettre à la police d'effectuer des vérifications.



Enrôlement de 80 nouveaux élèves-officiers

C'est sous la présidence d'honneur du capitaine de vaisseau C. Beaubien, commandant honoraire du Premier groupe des opérations maritimes, que s'est déroulée la cérémonie d'enrôlement de 80 nouveaux élèves-officiers des Forces canadiennes, à la garnison de Saint-Jean, le 21 juin dernier. Ces élèves sont originaires des régions de Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke et Rouyn Noranda. Ils poursuivront leurs études collégiales ou universitaires, en août, au Campus du Fort Saint-Jean ou au Collège militaire de Kingston.



(Photo Michel Laflamme)

La super vente d'été

chez PAUL DUSSAULT

CONFECTION ET MERCERIE POUR HOMMES

Commençant le mercredi 2 juillet à 9 heures

242, rue Richelieu Saint-Jean-sur-Richelieu

347-1800

En direct du chaland

Le baptême du feu!

DANIEL G. HÉBERT

C'est au cours d'une entrevue avec M. Marcel Sylvain, responsable des artificiers, qu'est venue l'idée d'assister au feu d'artifice depuis le chaland où il serait lancé. Plus le «jour J» approchait, cependant, plus mes inquiétudes croissaient, surtout quand il a été question d'emprunter des vêtements ignifuges au service des incendies. Au fait, quels sont les risques? «On peut y laisser notre peau!» répond Marcel Sylvain, grand responsable de l'événement.

Pour les artificiers, le travail commence dès 9 heures le matin, à l'arrivée du chaland qui vient d'effectuer en 3 heures le trajet depuis le Fort Lennox. Tout l'espace disponible du bâtiment de 50 tonnes est utilisé, on installe même des pièces sur la rambarde et sur le toit de la cabine.

La majorité de celles-ci, cependant occuperont le pont, un espace étant réservé à son extrémité pour les bombes qui exploseront lors de la finale. Totalisant à elles seules une dépense de $2,000 à $3,000, elles sont disposées derrière un panneau de sécurité, leur allumage étant déclenché depuis une série d'interrupteurs situés derrière un second panneau.

L'installation est longue: les centaines de tuyaux de fibre sont alignés dans des râteliers de bois, ou fixés à l'armature du bateau. Les pièces y sont déposées et méchées, les mèches étant elles-mêmes recouvertes de papier d'aluminium. Il faut en effet éviter qu'une étincelle ne déclenche prématurément un lancement.

Si les pièces «à risque» (celles qui, utilisant la poudre noire, présentent un risque d'explosion) sont installées sur l'embarcation, plusieurs sont disposées sur la bande du canal, notamment une «ficelle d'éclat» disposée entre 2 lampadaires et qui annoncera la fameuse finale. Il est à noter que tous les artificiers sont des bénévoles ayant suivi une formation appropriée: on ne lésine pas sur la sécurité...

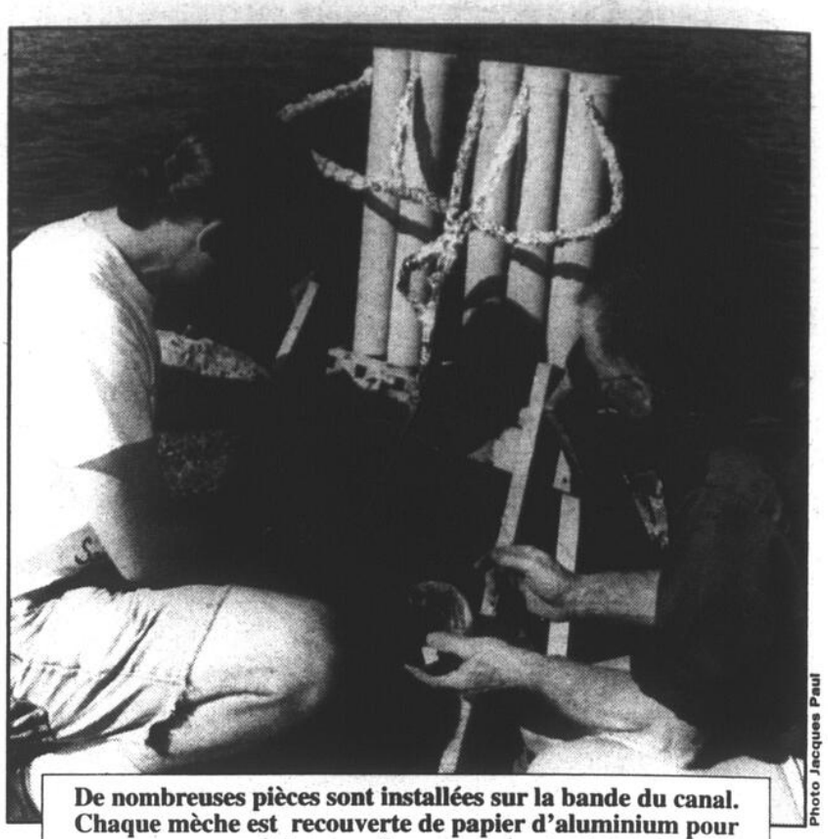


Photo Jacques Paul

De nombreuses pièces sont installées sur la bande du canal. Chaque mèche est recouverte de papier d'aluminium pour empêcher un allumage prématuré.



Photo Jacques Paul

Tout est fin prêt, sur le chaland. Les pièces de la finale, massées derrière un panneau de sécurité, seront allumées à distance par un tableau situé derrière un second panneau.

Derniers préparatifs

«Si je te dis de te jeter à l'eau, ne pose pas de question, vas-y!» annonce Marcel Sylvain avec le plus grand sérieux. En fait, les témoignages ne sont guère rassurants. «Non, je ne vais pas sur le chaland, dit un artificier, c'est plus sécuritaire ici, sur la bande». «Faut le voir pour le croire! rapporte le lieutenant Stéphane Clermont qui n'en est pas à sa première expérience. On se penserait à la guerre!».

Le capitaine, en plus, parle de jeter l'ancre au milieu de la rivière puis d'aller assister au spectacle depuis une chaloupe, sous le pont Gouin. Étrange coïncidence, son nom est Charron, batelier mythologique qui fait traverser le Styx aux âmes défuntes. «Ne t'en fais pas, ajoute Marcel Sylvain. Je ne vais pas là pour risquer ma vie...».

Le lieutenant Clermont inspecte le pont de la barge, on jette un dernier coup d'oeil aux installations. Les policiers, à bord de 2 embarcations, ont prié tous les propriétaires de bateaux de quitter le périmètre de sécurité. Tout est fin prêt: le chaland se rend au milieu de la rivière, à la hauteur de l'édifice du CANADA FRANÇAIS. Il est trop tard pour reculer, maintenant...

Tout un spectacle!

DANIEL G. HÉBERT

Vers 21h, Marcel Sylvain établit un premier contact avec l'artificier Guy Sasseville, sur la bande. Seuls 2 autres artificiers sont montés à bord: Yves Mallette qui procédera manuellement à l'allumage des pièces et Michel Sicotte qui se chargera de la mise à feu à distance des bombes de la finale.

À 21h15, une première bombe d'appel est lancée. De la cabine, que je ne peux quitter par mesure de sécurité, l'effet est saisissant: les vibrations secouent le bâtiment de 60 pieds, à l'explosion de lumière succède une détonation, au-dessus de nos têtes, une forte odeur de poudre envahit les narines, rappelant les pétards de notre enfance. «Ça te donne une idée? commente le capitaine Charron qui a décidé de rester à bord. Multiplie ça par 200...».

À 21h30, la pompe mise à l'eau par le lieutenant Clermont, s'arrête définitivement après quelques ratés. Par mesure de précaution, on sort quelques extincteurs de la cabine. On sent déjà la fébrilité qui règne dans les coulisses, avant un grand spectacle. Quelques minutes plus tard, le feu commence.

C'est parti!

Comme un chef d'orchestre, Marcel Sylvain dirige le tout, donnant ses ordres aux artificiers sur le chaland et sur la bande. Il a une vague idée de la mise en scène pyrotechnique qu'il prépare mais avoue se fier davantage à son instinct. Sur le pont, Yves Malette allume successivement chaque mèche, dont certaines sont couplées, puis tourne rapidement le dos au tuyau de fibre. L'explosion survient en effet moins d'une seconde après, propulsant la pièce à plus de 400 km/heure. Suite à la consumation d'une «mèche lente» située à l'intérieur, celle-ci explosera dans le ciel à une altitude variant entre 100 et 300 mètres.

Les explosions se succèdent dans les airs et sur le pont illuminé par des fusées de signalisation. Les vibrations ne cessent d'ébranler la structure du chaland, des morceaux de papier enflammé flottent dans l'air, un nuage de poudre envahit la cabine et il faut en fermer la porte. La vision est limitée par le toit, mais les cris de joie de la foule nous parviennent sans difficulté. Selon l'estimation des policiers, entre 25,000 et 30,000 personnes sont massées sur les rives et sur le pont Gouin pour assister au spectacle.

Le moment de la finale arrive, les multiples explosions sont déclenchées par un tableau alimenté par... une batterie d'auto. Les vivats atteignent leur comble: de l'avis de tous, c'est un des beaux feux à avoir brillé dans le ciel du Haut-Richelieu. Après la dernière explosion, on sent beaucoup de joie et de soulagement à bord.

Le seul incident survient peu après: quelques boîtes de cartons, empilées une sur l'autre, prennent soudain en feu. Le lieutenant Clermont se trouvant à l'autre bout du chaland, le capitaine prend la décision de précipiter les boîtes à la rivière, prolongeant ainsi le spectacle d'un dernier feu aquatique...

De retour sur la bande, je suis le premier à mettre pied à terre. L'expérience, en fin de compte, n'était pas si effrayante. Les artificiers en ont vu d'autre, et on sent leur confiance. N'empêche: l'an prochain j'assisterai au feu depuis la rue du Quai ou le pont Gouin pour mieux profiter du spectacle!



Photo Jacques Paul

La finale du feu d'artifice en a surpris plusieurs. De l'avis général, il s'agit d'un des plus beaux feux à avoir illuminé notre ciel.

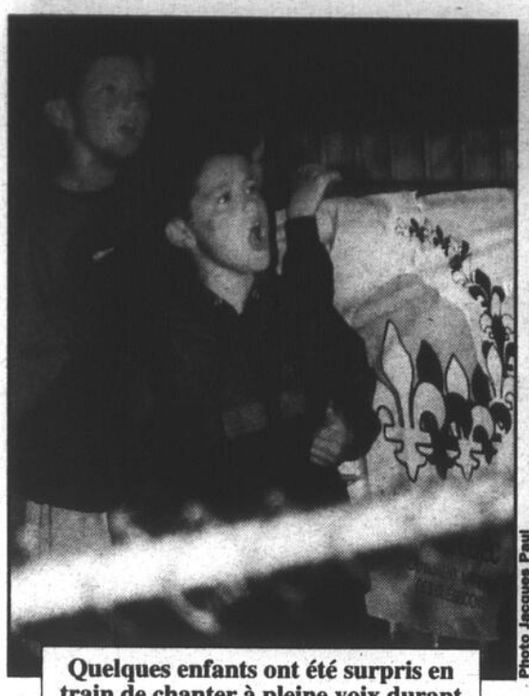


Photo Jacques Paul

Quelques enfants ont été surpris en train de chanter à pleine voix durant le spectacle de Francine Raymond.



Photo Jacques Paul



Photo Jacques Paul

Comme le veut la tradition, un feu d'artifice a ébloui les spectateurs.

Une Fête nationale réussie à Saint-Luc

Le parc Pierre-Benoit a accueilli 8,000 visiteurs

ISABELLE SIMARD

Quelque 8,000 personnes ont pris part aux activités de la Fête nationale à Saint-Luc le 23 juin dernier au parc Pierre-Benoit. Les organisateurs ont une fois de plus dépassé leur objectif au chapitre de l'assistance.

L'année dernière, environ 6,000 Luçois s'étaient joints à cette grande fête. «Les organisateurs ont semblé satisfaits des résultats. Les activités se sont déroulées d'après l'horaire établi et il ne s'est produit aucun incident regrettable», a affirmé le directeur général de la Ville de Saint-Luc, André De Marbre.

Cette année, les activités de la Fête nationale étaient concentrées au même endroit, c'est-à-dire au parc Pierre-Benoit.

Les animateurs des camps de jour ont organisé des jeux, du maquillage, des épreuves sportives ainsi qu'un concours de châteaux de sable pour les enfants. Des jeux gonflables ont été aménagés sur le site pour amuser les jeunes tout au long de la journée.

Durant l'après-midi, des autobus ont fait la navette entre les écoles Aux Quatre Vents, des Prés-Verts et le parc Pierre-Benoit afin de permettre aux enfants dont les parents travaillent de se rendre sur le site des activités.

Durant la soirée, les visiteurs ont eu droit à un programme varié: le spectacle de Rousseline (Viviane Payment), le traditionnel salut au drapeau, le spectacle du groupe DOM, un duo de la région formé de Steve Barry et d'Yves Lamoureux et le spectacle de Francine Raymond. Vers 22 heures, un flamboyant feu d'artifice a été présenté au public.

Super liquidation

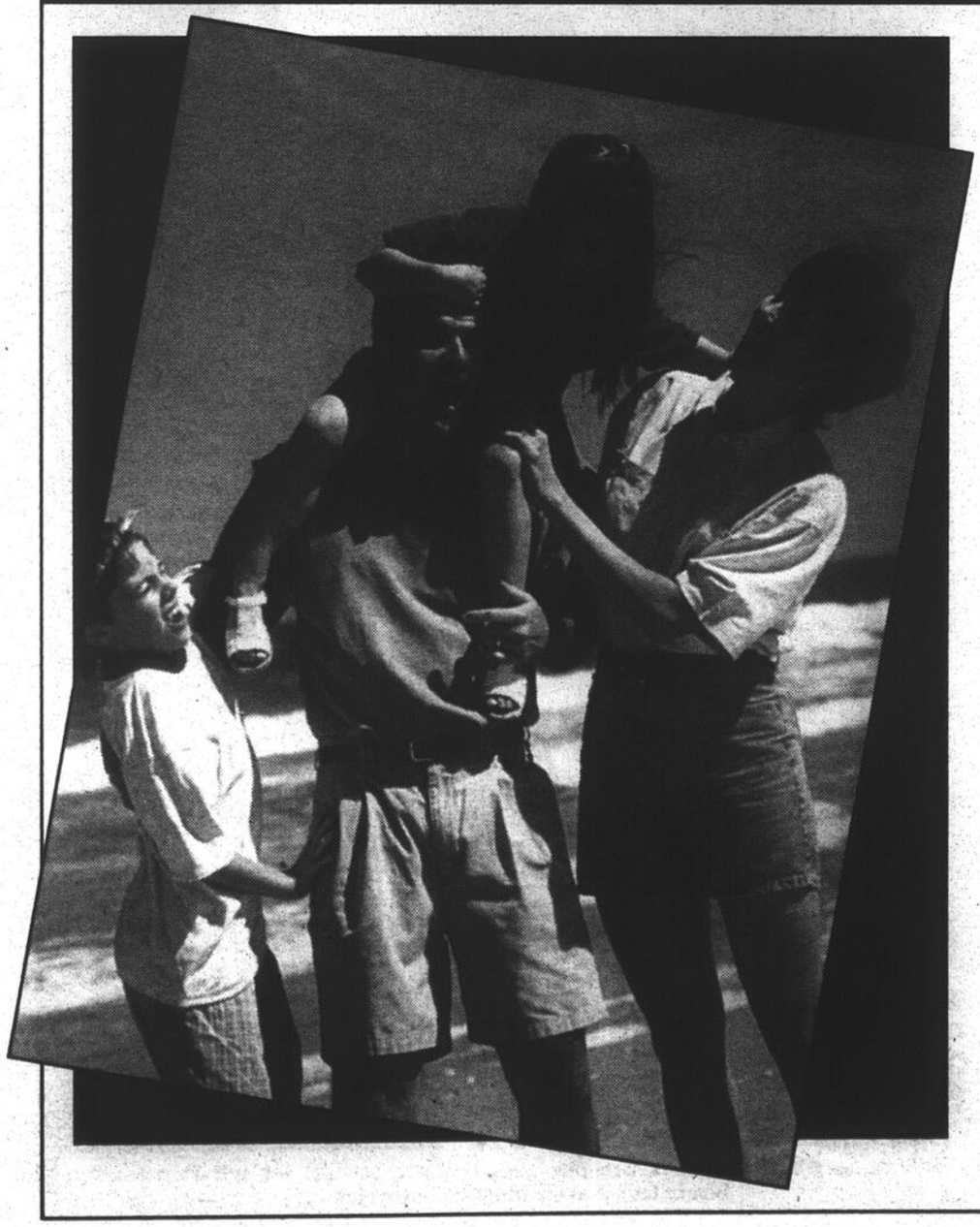


Photo Jacques Paul

SUR VÊTEMENTS
"ESPRIT - MEXX - TOMMY - J.J. FARMER" ET BIEN D'AUTRES
HOMMES - FEMMES - ENFANTS

70% de réduction et +

Du mercredi 2 au dimanche 6 juillet seulement

Mercredi: 9 h 30 à 18 h
Jeudi, vendredi: 9 h 30 à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h
Dimanche 11 h à 16 h

carrefour laplante inc.

En face de Coiffure Bo Cheveux
420, 2e Avenue, Iberville
Carrefour Laplante

217420-c5-d



Photo Rémy Bolly

Un défilé à Sainte-Brigide

Le 24 juin a été célébré en grand à Sainte-Brigide. Messe, plantation d'arbres, défilé de chars allégoriques, activités pour les enfants et les adultes, suivie de spectacles de chansonniers, d'un feu de joie et d'un feu d'artifice.



Photo Rémy Bolly

Un dîner-spaghetti à Henryville

C'est à la suite d'une messe en plein air et d'une levée de drapeau que les résidents d'Henryville se sont réunis au Parc des copains autour d'un grand dîner-spaghetti. Un défilé, une partie de balle-molle et un spectacle de chansonniers ont également marqué la journée.



Photo Rémy Bolly

Une étoile montante à Saint-Alexandre

L'humoriste-imitateur Benoît Paquette, remarqué notamment à l'«Heure J.M.P.», a offert un spectacle à Saint-Alexandre dans le cadre des festivités de la Saint-Jean. Sa prestation a été suivie d'un feu d'artifice et d'une danse.

Photo Jacques Paul

ATELIER "I" ROUL



920, boul. d'Iberville
Iberville (Québec) J2X 4A7
Tél.: (514) 347-5544
Pagette: 857-7205
(888) 347-5544
Téléc.: (514) 347-9059

Horaire: du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
Jocelyn Lemaire, dir. comm.

RÉPARATION • LOCATION • VENTE
d'équipements orthopédiques et hygiéniques
(banc de transport, lit d'hôpital, barre d'appuie, fauteuil roulant, triporteur, marchette, chaise d'aisance, ascenseur, tapis de bain, etc.).

Nos services s'effectuent en atelier, à domicile ou en institution pour tout individu, incluant les bénéficiaires de l'assurance-maladie, S.A.A.Q., C.S.S.T. et anciens combattants.

SPÉCIAL DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1997

Fauteuil roulant avec appuie-pieds: 310$
Fauteuil roulant avec appuie-jambes et côtés amovibles: 385$
(Limite de 1 fauteuil par personne)

035246-c5-d

F. FARHAT
LUNETTERIES

3 pour 1

1 A l'achat d'une paire de lunettes complètes

2 Recevez la 2e paire gratuitement

3 Une paire de verres de contact (hairs, souples, sphériques)

PROFITEZ DE NOTRE OPTION

RIEN À PAYER AVANT 6* MOIS

1909B02CSJL

Examen de la vue par un optométriste

Nous distribuons les produits ESSILOR et NIKON

* Sur approbation du crédit
** Des frais d'adhésion de 135 sont applicables

Maintenant ouvert à Chambly! 845, boul. Périgny 447-1026

GALERIES RICHELIEU
1000, boul. du Séminaire Nord,
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-8651



Photo Jacques Paul

Un voyage mémorable à bord du Train d'enfer

Croquée au cours d'une répétition, sur la grande scène, rue du quai, la formation Train d'enfer, sous la direction de M. Pierre-Armand Tremblay (à droite), a offert un survol musical des succès québécois des années 60, 70, 80 et 90. Le public, évalué à 10,000 personnes, a paru apprécier ce florilège de souvenirs le soir du 24 juin.

STORES BST
Vente - Reparations - Installation
SERVICE DE VENTE DE STORES DE MARQUES RÉPUTÉES
Évaluation gratuite À DOMICILE
Vous payez moins cher Serge vous le garantit!
• Pas de loyer à payer • Pas d'employés • Pas de magasin
358-8347 Rive-Sud 941-3176
035986-c2-gd



Photo Rémy Bolly

Feu d'artifice sur l'eau à Venise...

Les citoyens de Venise-en-Québec ont célébré la Fête nationale pendant deux journées marquées notamment par une soirée dansante, un concours de dessin et une randonnée à bicyclette. Le feu d'artifice sur le lac a été suivi d'un feu de joie.

FRAISES DE CHOIX EN CUEILLETTE LIBRE
Fraisière Fontaine
22, 5e Rang
(par le Rang Kempt)
Saint-Grégoire
346-4998
217419-c5-d

TÉLÉPHONE INCLUS
WEEK-END ET EN SOIRÉE GRATUIT
PENDANT 3 MOIS
Téléphone cellulaire "Startac" avec (sonnerie et vibration)
49,95$ /mois
+ 30 minutes comprises/mois
+ Économisez de 50¢ à 20¢ la minute selon le temps d'utilisation
Forfait Flex 30, contrats de 36 mois, nouvel abonné seulement. Sur approbation de crédit.
HÉBERT & GOUIN Communications
CENTRE CELLULAIRE PLUS
391, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
348-5210
CENTRE DE COMMUNICATION PERSONNELLE
CARREFOUR RICHELIEU
600, rue Pierre-Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu
349-8022
Bell Mobilité MD
035243-c5-r



Photo Jacques Paul

D'étranges «bibittes»...

Les Coléoptères, en première partie d'Offenbach, ont présenté lundi dernier des succès assortis d'une sauce rock, disco, métal, ballade et jazz appuyés sur des textes «carnivores et urbains». Pour entomologistes avertis...



Photo Rémy Bolly

On fête à Sabrevois!

Les festivités de la Saint-Jean à Sabrevois ont été soulignées par des parties de balle, la course des hamsters et le spectacle d'un orchestre western. Des amuseurs publics ont de plus égayé la journée des enfants.



On fête avec les enfants à Saint-Jacques

Une grande partie des activités de la Fête nationale, à Saint-Jacques-le-Mineur, ont été consacrées aux enfants et aux ados. Une danse populaire et un feu de joie ont marqué la soirée.

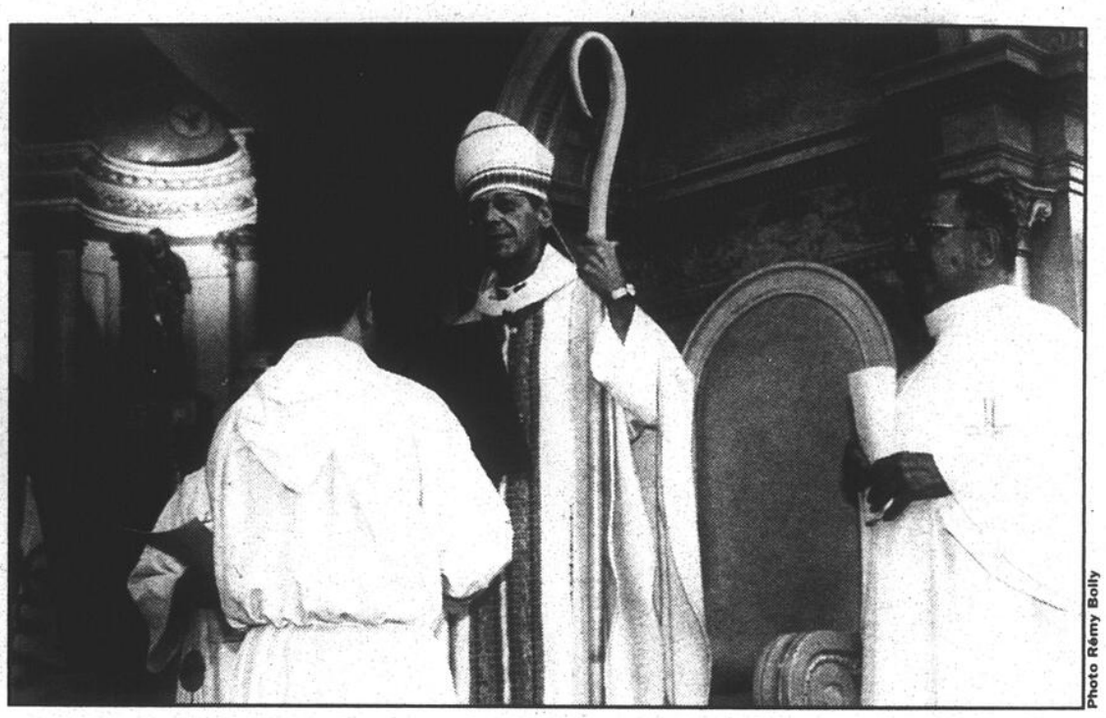


Photo Rémy Bolly

Une messe toujours aussi populaire

La messe de la Saint-Jean, qui avait lieu le 24 juin à 11 heures à la Cathédrale a encore une fois fait salle comble. Célébrée par Monseigneur Jacques Berthelet, elle a su offrir aux personnes présentes une atmosphère particulière, propre aux jours de fête.

Les fraises sont arrivées et la saison s'annonce bonne

MICHEL PHANEUF

Après s'être faites attendre presque une semaine de plus que d'habitude, la saison des fraises a finalement débuté dans la région. Dans la plupart des fraisières des environs, la cueillette a véritablement commencé vers le 26 juin dernier et la récolte s'annonce bonne.

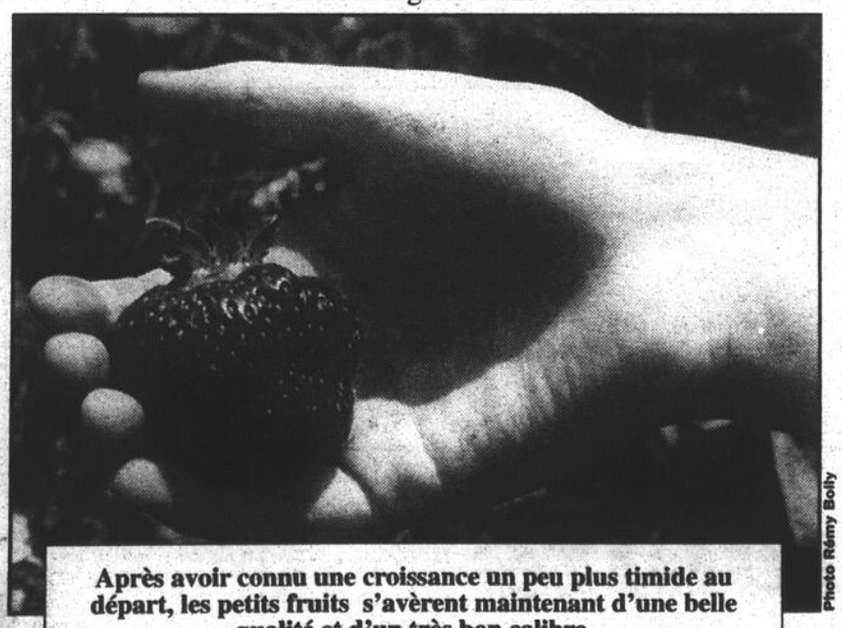


Photo Rémy Bolly

Après avoir connu une croissance un peu plus timide au départ, les petits fruits s'avèrent maintenant d'une belle qualité et d'un très bon calibre.

Malgré le retard résultant du temps froid qui a sévi en mai dernier, la majorité des producteurs à qui nous avons parlé s'attendent à ce que la récolte soit comparable à celle de l'an dernier, tant en qualité qu'en quantité.

Ainsi, après avoir connu une croissance un peu plus timide au départ, les petits fruits s'avèrent maintenant d'une belle qualité et d'un très bon calibre.

La cueillette devrait maintenant se poursuivre quelques semaines, vraisemblablement jusque vers le 20 juillet ou même le début d'août dans le cas des variétés tardives. Comme l'ont fait remarquer plusieurs, le temps chaud pourrait toutefois accélérer quelque peu les choses.

Si la saison des fraises est enfin arrivée, celle des framboises ne tardera pas elle non plus. En général, les producteurs s'attendent à ce que ces autres petits fruits rouges soient prêts à savourer vers le 10 juillet. Là aussi, la saison augure bien.



Photo Rémy Bolly

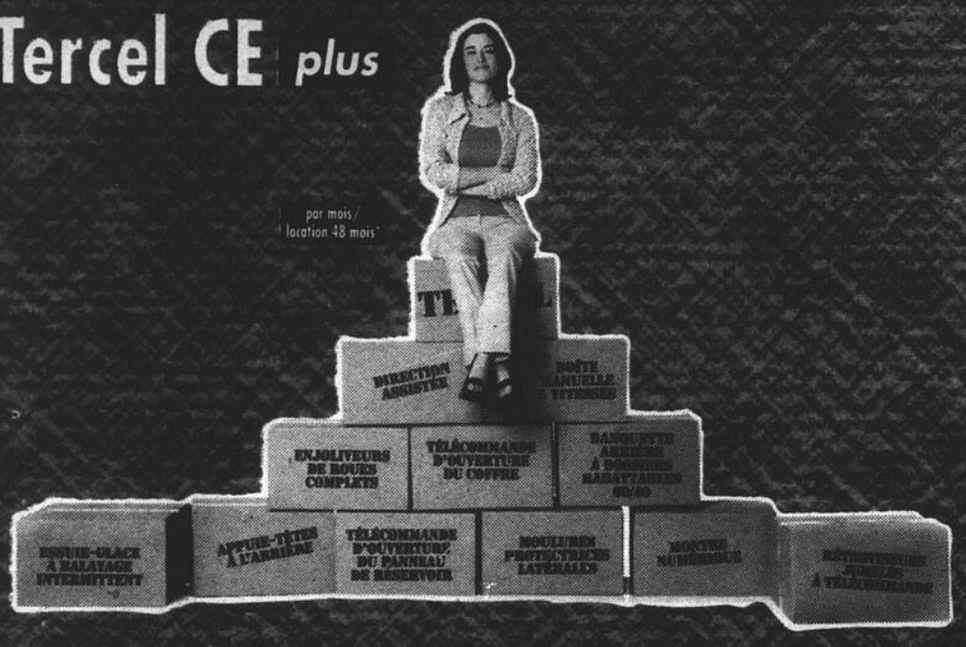
Dans la plupart des fraisières de la région, la cueillette a commencé la semaine dernière, vers le 26 juin.

Un fonctionnement sans faille.

0$ COMPTANT

Transport et préparation inclus

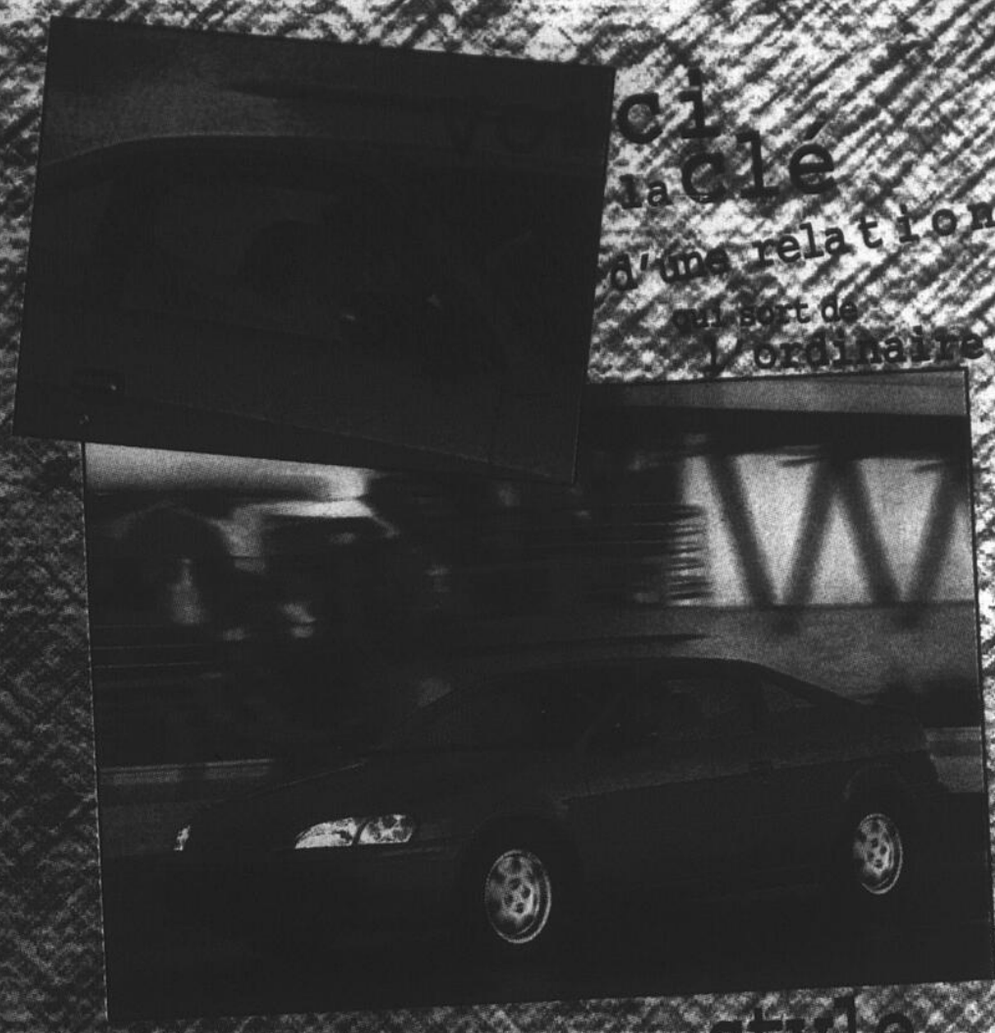
Tercel CE *plus*





TOYOTA

TU M'EPATERAS TOUJOURS !



ci
la clé
d'une relation
qui sort de
l'ordinaire.

Que votre vie soit celle à votre style.

Partez vous en village, jusqu'à son
centre ultime. Mettez le régulateur
de vitesse, relevez le toit ouvrant.

Chaque sortie est purement physique,
et surtout, est attirante.

245

par mois/
48 mois.**

TOYOTA PASEO

Transport et préparation inclus

Et en plus... 4,8% Taux de financement disponible sur modèle Tercel, Corolla, Camry et RAV-4 1997.

DERY TOYOTA

SOUTHSIDE TOYOTA

* Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Toyota Crédit Canada Inc. Valable pour les modèles 1997 Tercel CE Plus AC51LM-CA, neufs, loués et livrés avant le 31 juillet 1997. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Premier versement de 238,19$ et dépôt de garantie de 250$ exigibles au moment de la livraison. Basée sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 7¢/km s'appliquent pour les kilomètres excédentaires. Modèle pour fin d'illustration seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

** Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux canadiens. Programmes de location et de financement de Toyota Crédit Canada Inc., sur approbation de crédit. Offres valables sur les modèles 1997 neufs, loués et livrés avant le 31 décembre 1997. Immatriculation, assurance et taxes applicables en sus. Incluant un maximum de 700$ de frais de transport et de préparation. En fonction d'une location-bail de 48 mois sur la Paseo modèle CC53HM-BA avec boîte manuelle et acompte de 1 500$ ou échange équivalent. Premier paiement et dépôt de garantie de 300$ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 13 260$ et prix de l'option d'achat de 7 639,72$ basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,07$/km s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. Modèle différent de ceux montrés. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails.

Le parc de «skate-board» au Centre St-Edmond?

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le futur parc municipal de «skate-board» de Saint-Jean pourrait bien être aménagé sur un terrain situé à l'arrière du Centre Saint-Edmond, dans le quartier du même nom.

Ce site, explique le directeur général de la Ville, Édouard Bonaldo, est plus «central» que celui du terrain de tir à l'arc dans le quartier Saint-Eugène.

Le terrain du Centre Saint-Edmond appartient à la municipalité et non à la Commission scolaire, comme on le pensait lors de la dernière séance publique du conseil municipal alors que de jeunes amateurs de roulis-roulant s'étaient rendus à l'hôtel de ville pour rappeler aux politiciens leur promesse d'aménager un parc de «skate-board» pour cet été.

Selon M. Bonaldo, si le conseil municipal se prononce en faveur de cette recommandation, le parc de roulis-roulant pourrait être aménagé assez rapidement pour être prêt vers le 15 août, soit un mois et demi plus tard que prévu à l'origine.

Le premier choix de la municipalité était le terrain clôturé situé à côté du parc Laurier. Toutefois, le ministère de la Défense et la Corporation du campus du Fort Saint-Jean s'y sont opposés.

C'est ce soir (mercredi) que le conseil municipal, réuni en caucus, se penchera sur le dossier du parc de «skate-board». ✍



Si le conseil municipal est favorable, c'est sur ce terrain situé au Centre Saint-Edmond que sera aménagé le futur centre de skate-board qui pourrait être prêt à la mi-août.

L'alcool au volant...
ça brise des vies!

Rues Smith, Pierre-Desranleau et Bernard

Emprunt de $541,000 pour des travaux dans St-Eugène

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Un important règlement d'emprunt de $541,000 a été adopté lundi par le conseil municipal afin d'autoriser la réalisation de travaux d'infrastructures et d'éclairage sur trois rues du quartier Saint-Eugène, les rues Smith, Pierre-Desranleau et Bernard.

Le remboursement de l'emprunt décrété par le règlement no 2759 sera à la charge des riverains en partie ou en totalité. Les travaux à réaliser sont estimés à $440,000 et les frais incidents (frais d'emprunt, taxes, surveillance, etc.) sont évalués à $110,000.

Le règlement prévoit notamment des travaux de construction de la chaussée, de drainage pluvial, d'installation de conduites d'aqueduc et de gazonnement sur la rue Smith, entre les rues Saint-Maurice et Saint-Antoine.

Toujours sur la rue Smith, entre les rues Saint-Antoine et Bernard, du drainage pluvial sera installé.

Par ailleurs, de l'éclairage sera installé sur les rues Bernard et Pierre-Desranleau.

Les propriétaires peuvent consulter le règlement au greffe de l'hôtel de ville pour connaître le mode de répartition du coût des travaux. ✍

VOUS DÉMÉNAGEZ? NOUS SOMMES OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21h
C'EST UNE CÉLÉBRATION PRINTANIÈRE!
...faits sur mesure!
Stores VERTICAUX! VÉNITIENS! PLISSÉS! en TOILE!
OUVREZ VOS FENÊTRES SUR NOS BAS PRIX du FABRICANT
Profitez-en!
STORES HORIZONTAUX en ALUMINIUM 1"
• 13 belles couleurs
• 36 formats standards
à partir de 17,99 Hâtez-vous pour la meilleure sélection!
STORES VERTICAUX FAITS SUR MESURE
• Grand choix de styles et couleurs
• Prêts en 24 heures!
à partir de 27,03 HÂTEZ-VOUS! Fin d'inventaire!
Les photos peuvent différer.
PLUS GRAND CHOIX AU PAYS:
• 15,000 STYLES et COULEURS de STORES
• CONSEILS EXPERTS
VENEZ RENCONTRER nos SPÉCIALISTES!
LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Établi depuis 1954
Succ. No. 32 1050 boul. du Séminaire N. • 348-0990
À ST-JEAN-SUR-RICHELIEU (en face de Toyota Déry, près de Wal-Mart)
LE MARCHÉ DU STORE
EST AUJOURD'HUI LE PLUS GRAND MANUFACTURIER et DÉTAILLANT de STORES au PAYS!
MÉGA MARCHÉ du STORE
Centre de liquidation
3500 est boul. St-Joseph, Montréal
Tél.: (514) 259-3500
MONTRÉAL
•St-Léonard: (514) 251-0375
•Place St-Hubert: (514) 270-0337
•Ave Mont Royal: (514) 523-0700
•Pte-aux-Trembles: (514) 640-9037
RIVE NORD (Mtl)/LANAUDIÈRE
•St-Jérôme: (514) 569-8332
•St-Eustache: (514) 974-3434
•Terrebonne: (514) 471-4791
•Repentigny: (514) 582-9937
•Joliette: (514) 752-6122
RIVE-SUD (Mtl)
•Greenfield Park: (514) 672-0200
RÉGION SUD/ESTRIE
•St-Jean-sur-Richelieu: (514) 348-0990
•Granby: (514) 777-1099
•St-Hyacinthe: (514) 771-6266
•Sherbrooke: (819) 565-0007
RÉGION EST/SAGUENAY
•Québec: (418) 687-0033
•St-Georges-Beauce: (418) 228-8067
•Chicoutimi: (418) 549-1465
COEUR DU QUÉBEC
•Trois-Rivières: (819) 378-5715
•Drummondville: (819) 478-4983
•Sorel: (514) 743-6866
Arthabaska: (819) 357-1297
OUTAOUAIS
•Gatineau: (819) 243-4456
Entreprise québécoise établie depuis 43 ans!
MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC:
ONTARIO • MICHIGAN • NEW YORK • PENNSYLVANIE • NEW JERSEY • VIRGINIE
VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS PAIEMENT DIRECT CHÈQUES ACCEPTÉS
217033-c4-d

Avec les bas prix de Lebeau...
la vie devient plus supportable!
Support à vélo Swagman (ST2000B)
129,60$ Prix de détail suggéré du manufacturier
Prix spécial
69,95$*
avec tout achat et installation d'une attache-remorque SPEESE.
Y'a rien de trop Beau pour ton auto
034713-c5-d
St-Jean-sur-Richelieu
910, rue Douglas
348-9245
*Taxes et installation en sus. L'offre se termine le 19 juillet 1997
Lebeau VITRES D'AUTOS

Même s'il favorise l'élection de souverainistes

Bachand se défend de noyauter les organismes

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, réfute les accusations selon lesquelles il se livrerait au noyautage des organismes pour mettre en place des souverainistes en vue du prochain référendum.

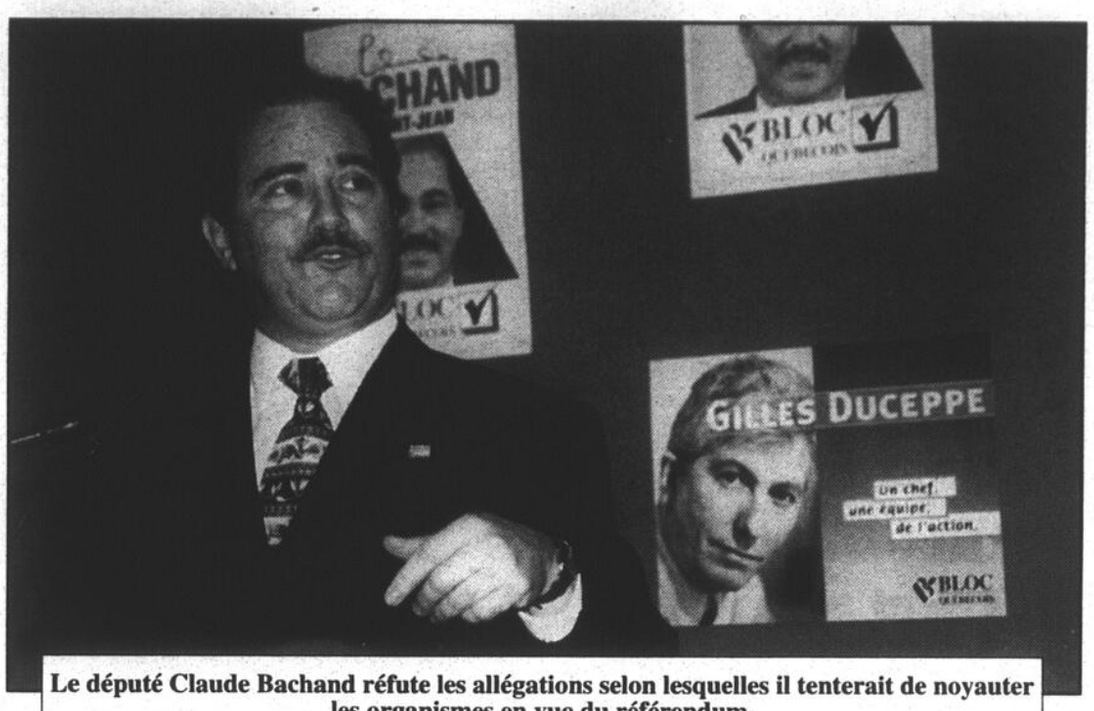
Certaines personnes, dont l'ex-président de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, Marcel Beauregard, ne se sont pas cachées pour affirmer que le député cherchait à politiser le conseil d'administration de la Chambre.

M. Beauregard estime que le député a ainsi poussé les candidatures de Jean-Guy Payette, son organisateur en chef, et d'autres souverainistes, Richard Bourdeau et Yvon Gauthier, à des postes d'administrateurs à la Chambre.

Le député réagit en affirmant qu'il ne faut pas confondre des tactiques de noyautage et une philosophie générale selon laquelle il invite et favorise les candidatures de souverainistes dans les postes électifs de chaque regroupement ou association.

«Je favorise des candidatures sans m'impliquer. Je n'ai pas l'intention de jouer de rôle actif ou de me lancer dans des batailles électorales au sein des organismes. S'il y a des gens qui pensent ça, c'est dans leur imagination», a-t-il dit.

Il note enfin qu'il y a des souverainistes dans les deux «slates» qui s'affrontaient à la Chambre de commerce. ✍



Le député Claude Bachand réfute les allégations selon lesquelles il tenterait de noyauter les organismes en vue du référendum.

Autogestion: le centre est fermé pour l'été

Le Centre de formation à l'autogestion du Haut-Richelieu a fermé vendredi ses portes pour la saison estivale, jusqu'au 2 septembre.

Patrick Robert du CFA explique que cette fermeture est nécessaire puisque les ressources financières de l'organisme ne lui permettent pas de rester ouvert toute l'année.

Le Centre assure cependant un suivi auprès des utilisateurs de ses services via son répondeur au 346-8357. ✍



Vous pourriez souffrir d'ostéoporose sans même vous en douter. Cette maladie frappe une femme sur quatre et un homme sur huit, après 50 ans. Elle provoque l'affaiblissement des os, puis leur fracture, entraînant l'invalidité et la perte d'autonomie. Mais vous pouvez éviter qu'elle ne s'abatte sur vous. Grâce à un diagnostic précoce et à la connaissance de vos facteurs de risque.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez à la Société de l'ostéoporose du Canada.

Société de l'ostéoporose du Canada
1 800 977-1778

Pour elle et lui
L'élégance au sport
BOUTIQUE
CALIFORNIA
FASHION



Dalia knitwear
CHAPS
HUIS CLOS COLLECTION
GUESS
Fred David
nautica
létiga
CK



LES HALLES ST-JEAN
145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu
359-1474
034996-c5-d

Comité agricole

En vertu de la loi 23 (Loi de la protection du territoire et des activités agricoles), chaque MRC devra mettre en place un comité consultatif agricole. Ce comité devra être formé de représentants de l'Union des producteurs agricoles et de maires non-agriculteurs. L'UPA a transmis à la MRC du Haut-Richelieu la liste de ses représentants. Il s'agira de: M. Réjean Bessette, de Saint-Athanase, de M. Pierre Waridel, de Mont-Saint-Grégoire, de M. Charles Petit, d'Henryville, tous trois producteurs de boeuf, de cultures commerciales et de lait, de M. Ferdinand Vincent, d'Henryville, de M. Gaétan Prairie, de L'Acadie, de M. Gaétan Gagnon, de L'Acadie, trois producteurs de cultures commerciales, de M. François Simon, de Saint-Paul, producteurs de grandes cultures et de cultures de conserverie, et de M. Yves Martin, de Saint-Valentin, producteur de porc, de lait et de grandes cultures.

Pour sa part, la MRC nommera ses représentants au cours de la prochaine séance. Les maires intéressés doivent se manifester d'ici là. Au moins sept des vingt maires sont engagés dans l'agriculture.

Montgolfières

Le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Myroslaw Smereka, a avisé ses collègues de la MRC que le président du Syndicat de l'UPA Pré-Vert, M. Réjean Bessette, l'avait contacté pour lui annoncer la levée de la menace de boycott du prochain Festival des montgolfières. Rappelons que le syndicat voulait boycotter le festival si une solution au dossier de zonage des porcheries en zone agricole n'était pas trouvée, nommément à L'Acadie. Il semble que les démarches du gouvernement provincial dans ce domaine répondent à la préoccupation des agriculteurs.

Gestion des déchets

La MRC a adhéré à l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles. La cotisation annuelle de $323 sera à la charge des municipalités membres de Compo-Haut-Richelieu. Cette association, a précisé le maire de Saint-Luc et président de Compo-Haut-Richelieu, M. Gilles Dolbec, vise la mise en commun de l'expertise et de l'expérience acquise par les membres de façon à éviter des dépenses inutiles.

Drapeau régional

Le conseil des maires a autorisé une dépense de $3,930, taxes en sus, pour l'impression de cent exemplaires du nouveau drapeau régional et la fabrication de 500 épinglettes. Notons que le nouveau drapeau, un projet cher au préfet, M. André Barrière, sera dévoilé dimanche prochain, le 1er juin, lors d'une cérémonie au Campus du fort Saint-Jean.

Montréal/Saint-Jean

Autobus 96: le dernier départ à minuit et trente

Marc-Olivier Trépanier

Après plusieurs plaintes des usagers de l'autobus 96 en direction Montréal/Saint-Jean, le CIT Le Richelain a révisé une nouvelle fois l'horaire d'été qui entrera en vigueur le 5 juillet jusqu'au 23 août.

Les usagers prendront donc note que le dernier départ du circuit 96L vers Saint-Jean-sur-Richelieu partira du terminus du centre-ville à minuit et trente (0h30) plutôt qu'à minuit, du lundi au vendredi.

Horaire d'été

Toujours en direction Montréal/Saint-Jean, les départs de 23h33 et de 0h20 à l'horaire régulier ont été supprimés sur la 96L. Les délégués du CIT ont également retiré de l'horaire régulier les départs de la 96L à 9h10 et à 9h25 pour en ajouter un nouveau à 9h17.

En direction Saint-Jean/Montréal, à partir du terminus du Carrefour Richelieu, les départs de 8h10 et de 8h25 du circuit 96L ont été supprimés pour l'été et un nouveau départ a été ajouté à 8h17, du lundi au vendredi.



Opti-garde à Sabrevois

Une dizaine de jeunes participaient récemment à l'activité Opti-garde, un cours donné par Mme Anne-Marie Ferland et organisé par le club Optimistes de Sabrevois. On aperçoit Mme Ferland sur la photo, en compagnie de Mme Guylaine Blais, responsable de l'activité, de M. Hilaire Pelletier, président du club Optimistes, et du groupe de participants.



Les 1er, 2 et 3 août prochain à La Pocatière

Famille et technologies de l'information au menu des jeunes libéraux

ISABELLE SIMARD

Les technologies de l'information et la famille, tels seront les deux principaux thèmes abordés lors du Congrès-Jeunes du Parti libéral du Québec les 1er, 2 et 3 août prochain au cégep de La Pocatière.

Cinq représentants de la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec étaient de passage à Saint-Jean-sur-Richelieu la semaine dernière afin de promouvoir la 15e édition de ce colloque, qui réunira 500 jeunes militants des quatre coins de la province.

«Depuis le 16 juin, et ce, jusqu'au 10 juillet, nous effectuons une tournée à travers la province afin d'inviter nos membres et ceux qui appuient notre parti à participer à ce congrès. Nous avons choisi ces thèmes parce que nous croyons qu'ils susciteront l'intérêt des jeunes», d'expliquer Jonathan Sauvé, président de la Commission-Jeunesse du PLQ.

Deux volets

Ainsi, le volet des technologies de l'information comprendra notamment une analyse de leur influence déterminante en matière de recherche et développement dans les entreprises et les universités.

Les congressistes se pencheront également sur le croisement des fichiers informatiques au sein de l'appareil gouvernemental, l'impact des technologies de l'information sur l'économie et les possibilités qu'elles offrent au système de l'éducation.

«La Commission-Jeunesse fera des propositions innovatrices parce qu'elle désire enrichir notre société avant qu'elle ne perde le contrôle du développement des nouvelles technologies de l'information et des communications. Elles occupent une place sans cesse grandissante dans notre vie quotidienne et il faut pouvoir utiliser rapidement tout le potentiel de ces ressources afin de tenir tête aux autres sociétés et même de les devancer», prétend Jonathan Sauvé.

En ce qui a trait à la famille, les participants au Congrès-Jeunes 1997 orienteront leur discussion sur les garderies, les services à la petite enfance, la maternelle et la prématernelle, les allocations familiales, la fiscalité des familles et la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles.

Parce que la notion de famille est en constante évolution, que l'État doit s'adapter aux changements observés, que les familles monoparentales ou celles dont les deux parents travaillent sont maintenant chose courante dans la société, pour toutes ces raisons, la Commission-Jeunesse entend apporter des pistes de solution afin de maximiser l'aide à la jeune famille québécoise.

Des sujets régionaux

Les congressistes échangeront sur d'autres sujets dans le but d'adopter des propositions régionales, entre autres sur la création d'emploi, les compressions dans le domaine de l'éducation, la santé de la démocratie et le pelletage du déficit dans la cour des municipalités.

L'occasion sera ainsi offerte aux jeunes libéraux de la région de Saint-Jean-sur-Richelieu de discuter du dossier de la santé. «Ce dossier est une préoccupation très importante pour les gens de notre région. L'acte de désespoir posé par notre député du comté de Saint-Jean Roger Paquin nous a rappelé que l'Hôpital du Haut-Richelieu a toujours été défavorisé par rapport aux autres établissements de santé», affirme à son tour Martin Massé, coordonnateur du parti pour les régions de la Montérégie et de l'Outaouais.



Rémy Bolly

Le président de la Commission-Jeunesse du PLQ, Jonathan Sauvé et le coordonnateur du parti pour les régions de la Montérégie et de l'Outaouais, Martin Massé invitent les jeunes militants du PLQ de la région à se joindre à la 15e édition du Congrès-Jeunes.

Les 1er, 2 et 3 août, le Congrès-Jeunes se tiendra au cégep de La Pocatière. Les jeunes qui désirent y participer devront débourser un montant de $85 pour couvrir les frais de transport, d'hébergement et des repas.

«Par ailleurs, l'organisation libérale du comté remboursera les frais d'inscription aux jeunes qui ont payé $5 pour obtenir leur carte de membre», précise Jonathan Sauvé.

Dans la région, la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec regroupe près de 10,000 militants âgés entre 16 et 25 ans, dont une cinquantaine dans le comté de Saint-Jean. Les organisateurs du Congrès-Jeunes prévoient qu'une dizaine de membres de ce comté se joindront à l'événement.

Les jeunes qui désirent s'inscrire peuvent le faire en composant le numéro de téléphone suivant: 288-4364 ou 1-800-361-1047.

Congrès-Jeunes du PLQ

«Une occasion de prendre part à la parade»

- Jonathan Sauvé

ISABELLE SIMARD

«Ce n'est pas mon genre de laver mon linge sale par médias interposés. Peut-être que Mario Dumont le faisait, lui, mais pas moi. Il existe une indépendance dans le parti et nous n'avons pas peur d'exprimer notre position. La Commission politique du Parti libéral nous consent quatre sièges sur un total de 20. Cette place qu'on nous accorde nous permet de débattre sans pour autant nous sentir menacés.»

Le président de la Commission-Jeunesse du PLQ, Jonathan Sauvé, croit qu'il est possible de faire connaître les positions de son parti sans profiter de la moindre occasion pour critiquer haut et fort les décisions du PLQ tout en jouant à la vierge offensée.

«C'est comme si on se mettait à bouder chaque fois que nous ne sommes pas d'accord avec les décisions du parti. Cette façon de faire ne mène à rien. Nous sommes d'avis que si nos propositions ne sont pas retenues la première fois, elles le seront peut-être la fois suivante. Nous ne plions pas. Nous maintenons nos positions», soutient-il.

À son avis, le Congrès-Jeunes est une bonne occasion pour l'ensemble des militants de la Commission-Jeunesse du Parti libéral de prendre part à la parade.

«J'ai fait mes débuts au sein de la Commission-Jeunesse du PLQ à titre de représentant régional. A l'époque, nous nous sommes penchés sur le dossier de la contrebande des cigarettes. Nous avons proposé aux gouvernements provincial et fédéral de réduire les taxes sur le tabac. Une des premières actions posées par le premier ministre Daniel Johnson a été de réduire le coût des cigarettes. Je n'aurais jamais imaginé que cela se produirait», souligne-t-il.

M. Sauvé soutient que le Congrès-Jeunes est une excellente tribune pour l'ensemble de militants du parti qui désirent apporter des recommandations sur différents dossiers ou, simplement, d'assister aux échanges afin d'être mieux informés sur la scène politique.

Dossier constitutionnel

L'année dernière, le Congrès-Jeunes du PLQ a rassemblé 600 jeunes militants venus discuter du dossier constitutionnel et de ses enjeux.

«Dans le document constitutionnel produit par le PLQ, les jeunes ont réussi à faire respecter un élément qu'ils avaient soulevé lors du congrès, c'est-à-dire de faire en sorte que les provinces travaillent davantage entre elles pour faire avancer la Fédération, autrement dit, le fédéralisme et l'interdépendance des provinces», commente M. Sauvé.

CET ÉTÉ, REDÉCOUVREZ LE KENTUCKY POUR AUSSI PEU QUE

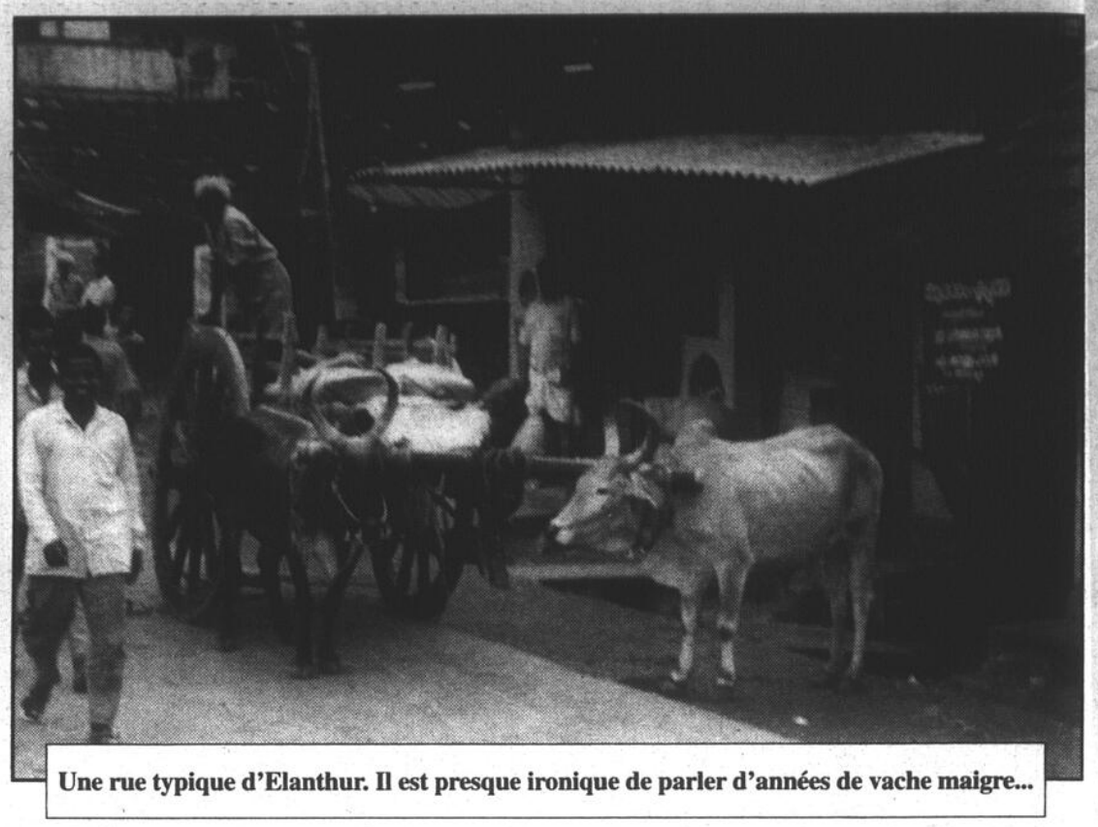
3,99$

FORFAIT GROUPE #08
10 Morceaux
(viande brune)
9,99$
en succursale
le prix varie à la livraison
Un seul bon par offre. Ce bon ne peut être jumelé à aucune autre offre promotionnelle. Valable chez tout PFK participant, sauf au Stade Olympique. Ce bon n'a aucune valeur monétaire. Taxes en sus. L'offre se termine le 9 août 1997.
PFK

FORFAIT INDIVIDUEL #15
2 Morceaux
(viande brune)
frites, salade et boisson gazeuse 568ml
3,99$
en succursale
le prix varie à la livraison
Un seul bon par offre. Ce bon ne peut être jumelé à aucune autre offre promotionnelle. Valable chez tout PFK participant, sauf au Stade Olympique. Ce bon n'a aucune valeur monétaire. Taxes en sus. L'offre se termine le 9 août 1997.
PFK



Malgré une grande pauvreté, les enfants sont joyeux et ont le sourire facile.



Une rue typique d'Elanthur. Il est presque ironique de parler d'années de vache maigre...

De Amherstburg à Elanthur

Étienne Hébert revient d'un voyage en Ontario et en Inde

DANIEL HÉBERT



Il y a un peu plus d'un an, Étienne Hébert entend parler au sein de son institution scolaire de l'organisme Jeunesse Canada monde. Il vient de terminer un DEC en sciences humaines et trouve important d'aller vivre sur place les différences de langue, de culture, de conditions sociales. Après avoir participé à différentes activités de levée de fonds pour financer le voyage, il prend donc le départ, le 15 juillet 96.

Le projet d'échange se faisant entre l'Inde et le Canada, Étienne Hébert se trouve dès le début jumelé à Sushant, un jeune homme de son âge qui a préféré délaisser son patronyme, une pratique courante dans son pays. Ensemble, ils s'installent chez les Henderson, une famille résidant à Amherstburg, dans le sud de l'Ontario.

Même s'il est issu d'un milieu relativement aisé, Sushant doit tout apprendre des fours micro-ondes et des lave-vaisselle qu'il n'a aperçu que dans les bandes dessinées d'Archie. Comme lui, Étienne doit pendant ce temps se familiariser avec la langue anglaise qu'ils parlent tous deux avec des accents québécois et... britannique.

Au cours de leur séjour de plusieurs mois, les deux amis ont l'occasion de participer à des projets communautaires: aménagements paysagers autour d'une école, animation auprès d'enfants du primaire. Ils s'envolent ensuite vers Delhi.

Arrivée en Inde

Dès l'atterrissage dans la capitale indienne, le dépaysement est total. «Il fait très chaud (30 à 35 degrés), les gens qui te reconnaissent comme touriste te demandent de l'argent 10 fois par jour!» raconte-t-il. Dans le train brinquebalant qui l'emmène vers l'état de Kerala, la toilette est un simple trou dans un recoin envahi de cancrelats. Victime d'un virus, il sera malade pendant plusieurs jours.

En raison des inondations qui sévissent dans cette partie de l'Inde, Étienne ne parvient à destination qu'après trois journées. À Elanthur, en compagnie d'une vingtaine de Canadiens et d'autant d'Indiens, il participera à la construction d'une scène extérieure où seront présentées des pièces de théâtre et des danses traditionnelles. Tout le village (environ 12,000 personnes) a d'ailleurs interrompu le travail pour célébrer l'arrivée du groupe.

En compagnie de Sushant, il résidera chez les Zachariyat, une famille de classe moyenne qui reçoit de l'organisme international un petit montant pour aider à les nourrir. Le père, administrateur pour les taxes, doit accomplir chaque jour 10 minutes de scooter, 30 minutes d'autobus et une heure et demie de train pour aller travailler. La mère, très accueillante, refuse toutefois de laisser Étienne participer aux travaux ménagers, à la cuisine, tout simplement parce qu'il est un invité...

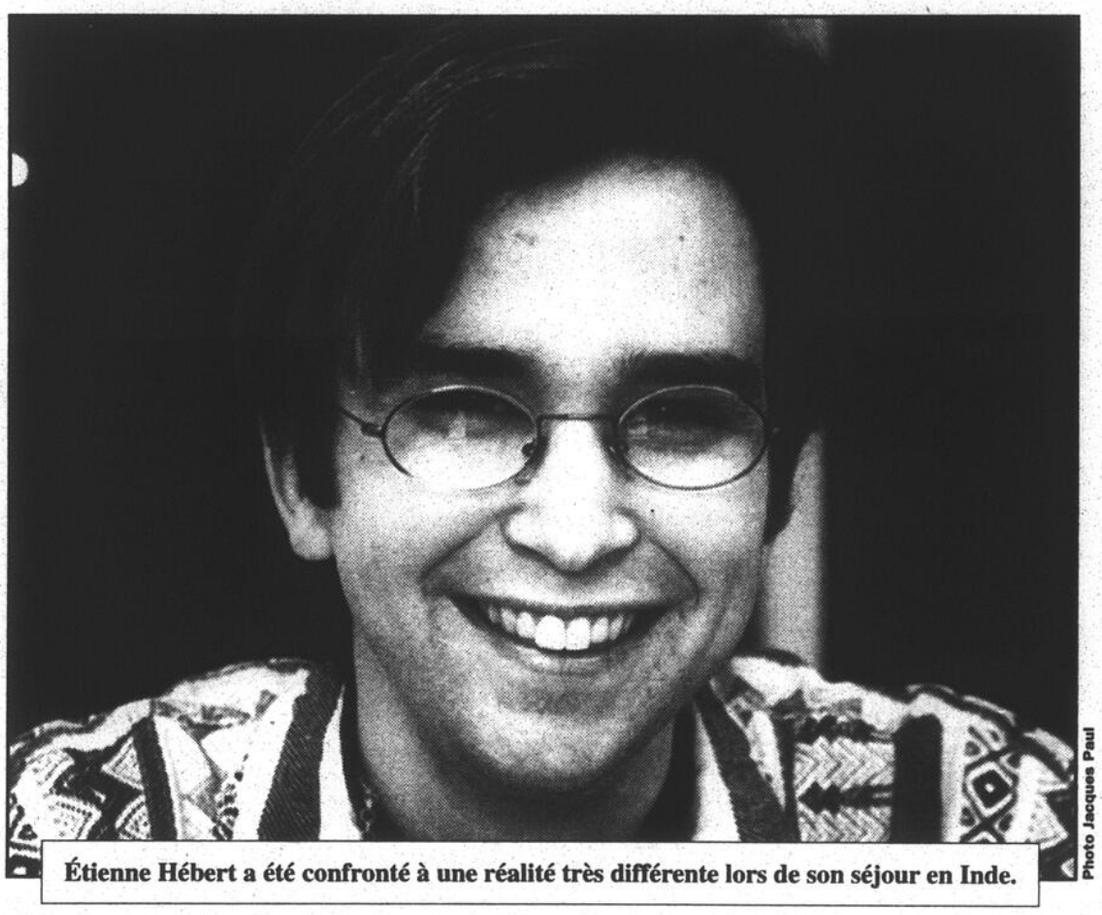


Photo Jacques Paul

Étienne Hébert a été confronté à une réalité très différente lors de son séjour en Inde.

Un monde à part

«Les gens nous scrutaient des yeux, raconte Étienne. Ils avaient déjà vu des Blancs, mais seulement à la télé». Le petit écran ne se retrouve d'ailleurs que dans certaines maisons, et il est fréquent de voir tout le voisinage réuni devant la fenêtre pour regarder les match de cricket. Nourris par Dallas, Dynastie et compagnie, ils ont beaucoup de difficulté à s'imaginer qu'un Blanc ne soit pas millionnaire. «Ils pensaient que mon sac à dos était plein d'argent!» confirme notre grand voyageur.

Tout est différent. Les gens sont surpris d'apprendre qu'il n'y a pas de mariage «arrangé» au Canada. Si Sushant était émerveillé chez nous par les voitures de l'année, Étienne l'est par l'éléphant du village qui n'amuse plus personne. Une obole offerte à un enfant servira à acheter du pain: 70% du budget familial est d'ailleurs consacré à la nourriture. Les Zachariyat possèdent bien une vache mais, mal nourrie, elle ne donne pas de lait. Il est presque ironique là-bas de parler de vaches maigres...

Étienne, communiquant avec les mains puis apprenant quelques mots usuels a bien vite sympathisé avec les résidents d'Elanthur, transformant ce séjour de plusieurs mois en une riche expérience qui a changé sa vie. Une chose l'a particulièrement marqué: l'attitude joyeuse des enfants pauvres réunis pour une photo, le sourire des enfants qui n'ont rien.

Gamme complète des produits
LINCOLN
Mercury
Ford CAMIONS FORD
CARREFOUR
LINCOLN·MERCURY
Option QUALITÉ MEILLEURS PRIX
410, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu
359-0047
035179-c5-r



Photo Jacques Paul

Les gagnants des Canards corporatifs

Cette année, une centaine d'entreprises ont pris part à la Course corporative. À droite, MM. Michel et Robert Rondeau (Rondeau Pontiac Buick Cadillac, 3e position) entourent Mme Anne Duchesne (Carrefour Richelieu, 100e position). À leur droite: M. Marcel Boulanger (responsable des ventes), M. Pierre Desjardins (gestion Sovenca, 1re position), M. Myroslaw Smereka (coprésident d'honneur) et M. Norbert Gagnon (directeur général de la Fondation de l'Hôpital). Il est à noter que M. Desjardins a offert $1,000, sur le prix de $5,000 de son entreprise, à la Fondation.



Photo Remy Bolly

Nouveau nom pour une salle de la Légion

La salle des débats de la Légion canadienne de Saint-Jean-sur-Richelieu recevait la semaine dernière le nom de «Salle Fernand-Bélanger» lors d'une cérémonie officielle. M. Bélanger, décédé récemment, a occupé les fonctions de président de la Légion, président du district et commissaire à l'assermentation. Il a été bénévole à l'Hôpital du Haut-Richelieu et a occupé le poste de président d'honneur pour la campagne des Coquelicots. De gauche à droite: ses enfants Lise, Daniel et Marcel-Guy, M. André Lyons, président de la Légion, Mme Pauline Bélanger (son épouse), M. Luc Gravel et M. Tony Dinarzo.

N'oubliez pas cette semaine

Service d'aide académique

L'organisme Famille à coeur offre un service d'aide académique pour les enfants du primaire. À travers une ambiance familiale, une enseignante qualifiée dirigera des activités amusantes et éducatives au cours de 2 sessions de 2 semaines, du 7 au 18 juillet (du lundi au jeudi, de 9 à 12 heures) et du 4 au 15 août (du lundi au jeudi, de 13 à 16 heures). Pour information ou inscription: Isabelle Boudreau, au 346-1734.

Polysol à Fort Boyard

La saison estivale débute à Polysol par une visite au Fort Notre-Dame de Lourdes où il sera possible de rencontrer le véritable Père Fourra et ses amis. La semaine prochaine, on pourra suivre les traces d'Indiana Jones jusqu'au Safari Loowak pour découvrir les mystères de cette forêt enchantée. Pour informations: 347-8935.

Danse sociale

Une soirée de danse sociale avec Mme Jasmine Saint-Pierre se tiendra le 19 juillet, à 20h, au Centre des aînés johannais, 125, Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il y aura service de bar, le prix d'entrée sera de $6, aucun lunch ne sera servi en fin de soirée.

Collecte de sang

Une collecte de sang aura lieu le 4 juillet, de 10 à 17 heures, dans la salle d'attente de la clinique externe de l'Hôpital du Haut-Richelieu. On cherche à atteindre un objectif de 150 donneurs.

Tournoi de pétanque

L'Âge d'or Normandie tiendra un tournoi de pétanque le 6 juillet, dès 12h30, au parc Davignon. Tous sont invités. Pour information: Normand Gosselin, au 349-6189, ou Reine Hamel, au 348-3948.

Rassemblement musical

Les gens du quartier NDA sont invités à sortir leurs instruments de la maison en participant à un grand rassemblement musical qui aura lieu le 7 juillet, à 19h, au chalet du parc Beaulieu. Pour information: France Bédard, au 359-0553.



Obtenez
3 200$ de rabais*



Commanditaire officiel des Expos de Montréal

* 3 200 $ est composé de 2 000 $ de remise du manufacturier et de 1 200 $ de rabais. ** 3 200 $ de rabais et de remise inclus. TPS et TVQ payables sur le plein prix d'achat avant la déduction de la remise. Transport (875 $), immatriculation et taxes applicables en sus.

OFFRE D'UNE DURÉE TRÈS LIMITÉE

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 $. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

FORD

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury

MERCURY LINCOLN

Les représentations de Des Rivières pas retenues

St-Jean, Iberville, Marieville et Provençal formeront une seule commission scolaire



LOUISE BÉDARD

À l'exception du cas de Saint-Jacques-le-Mineur, les représentations faites à la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, n'auront pas fait modifier le projet de regroupement des commissions scolaires tel que connu en date du 26 avril dernier.

Ainsi la commission scolaire Des Rivières (Farnham) devra se résigner à être fondue avec les commissions scolaires Des Cantons (Granby) et Davignon (Cowansville).

Le principe de calquer le territoire des nouvelles commissions scolaires avec les limites territoriales des MRC est respecté. Ainsi la nouvelle commission scolaire qui ne porte pas encore de nom mais le numéro 16-03 regroupera le territoire des MRC du Haut-Richelieu et Rouville (Marieville et Saint-Césaire).

Toutefois les enfants de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur continueront à fréquenter les écoles secondaires de Saint-Jean. Même si la municipalité est membre de la MRC Les Jardins-de-Napierville et devrait en principe faire partie de la commission scolaire regroupant le territoire de cette MRC et celle de Roussillon (La Prairie), elle sera plutôt rattachée à la même commission scolaire que Saint-Jean.

À la suite du dépôt du projet de regroupement le printemps dernier, le conseil scolaire de Des Rivières avait demandé à être plutôt rattaché à Iberville et Saint-Jean. Celui d'Iberville a endossé le projet de la ministre mais se disait disposé à accueillir toutes les municipalités de la MRC Brome-Missisquoi qui obtiendraient l'autorisation de joindre la MRC du Haut-Richelieu. Saint-Jean était favorable à la constitution d'une commission scolaire regroupant les seules municipalités de la MRC du Haut-Richelieu et éventuellement celles qui joindraient cette MRC.

Vendredi dernier la ministre rendait public le découpage des nouvelles commissions scolaires linguistiques. Des 160 commissions scolaires que compte actuellement le Québec, il n'en restera plus que 71 en juillet 1998. Il y aura 59 commissions scolaires francophones et 9 commissions scolaires anglophones. De plus les trois commissions scolaires à statut particulier, qui donnent des services éducatifs dans le nord du Québec (commission scolaire crie et Kativik), sur la Basse-Côte-Nord (commission scolaire du Littoral) seront maintenues dans leur forme actuelle.

La ministre a dit tenir compte des observations formulées pour éviter que des enfants soient obligés de faire, chaque jour, une ou deux heures d'autobus supplémentaires. Ainsi c'est dans le but d'éviter des déplacements plus importants par autobus aux élèves que Saint-Jacques-le-Mineur est rattaché à la commission scolaire des MRC du Haut-Richelieu et Rouville.



(Photo Rémy Bolly)

D'ici deux ans, les écoles devraient être appelées à se prononcer sur leur statut confessionnel, indique Marie-France-Benes, directrice régionale par intérim du ministère de l'Éducation.

Montérégie

On comptera dorénavant neuf commissions scolaires francophones au lieu de 23 en Montérégie. Celle de la région comptera 22,709 élèves.

La plus populeuse en Montérégie sera celle de la MRC Champlain (Longueuil, Saint-Lambert, Greenfiled Park, Brossard, Saint-Hubert et Lemoyne) avec ses 40,251 élèves.

Napierville sera rattachée à une commission scolaire couvrant le territoire des MRC des Jardins-de-Napierville et Roussillon.

iAnglophones

En ce qui concerne la communauté anglophone, la proposition initiale de la ministre était de créer une commission scolaire pour l'Estrie et trois MRC de la Montérégie, celles de Brome-Missisquoi, de la Haute-Yamaska et d'Acton, et une seconde commission scolaire avec les autres MRC de la Montérégie.

Mais Québec a pris en compte les représentations des commissions scolaires protestantes et du milieu anglophone qui ont demandé l'élargissement du territoire de la première commission scolaire projetée.

Ainsi le territoire des municipalités de Saint-Georges-de-Clarenceville, Venise-en-Québec, Henryville (village et municipalité), Noyan, Saint-Sébastien et Sainte-Brigide sera rattaché à cette commission scolaire de l'Estrie.

Les élèves anglophones du reste de la MRC du Haut-Richelieu fréquenteront des écoles appartenant à la seconde commission scolaire dont le territoire est celui de l'actuelle commission scolaire South Shore.

De plus la ministre accepte la demande de créer une troisième commission scolaire anglophone en Montérégie, dans la partie ouest. Les anglophones de Saint-Bernard-de-Lacolle et Hemmingford y seront rattachés.

Comité provisoire

Au cours d'une conférence de presse tenue à Longueuil, la directrice par intérim de la direction régionale de la Montérégie, Marie-France Benes, a indiqué que des économies d'environ $100 millions seront réalisées au Québec par le regroupement des commissions scolaires. En Montérégie, ces économies peuvent se chiffrer entre $13 et $15 millions.

Le conseil des ministres devrait adopter le décret concernant le nouveau découpage, au cours des prochaines semaines. Puis à compter de septembre, devra être constitué un conseil provisoire sur le territoire de chacune des commissions scolaires projetées.

C'est à partir du 1er juillet 1998 qu'entreront en fonction les nouvelles commissions scolaires. Pour Mme Benes, il était encore trop tôt pour parler du scénario de mise en place de ces nouvelles entités ni de la tenue d'élections ou non pour les commissaires d'écoles.

Cependant elle a indiqué que d'ici deux ans, les écoles seront appelées à se prononcer sur leur statut confessionnel. Car si les commissions scolaires n'auront plus de statut confessionnel mais plutôt linguistique, les écoles pourront choisir de conserver un statut confessionnel ou être neutres.



Photo Jacques Paul

34 ans de service au préscolaire

Après 34 ans de service à la Commission scolaire de Saint-Jean, Francine Roy quitte le milieu de l'enseignement pour une retraite bien méritée. Elle fait partie de la centaine d'enseignants qui ont profité du programme de retraite offert par le gouvernement du Québec. Mme Roy enseignait depuis plus de 30 ans à la maternelle. Ses élèves de l'école Des Prés-Verts à Saint-Luc, où elle enseigne depuis l'ouverture de cette école il y a cinq ans ont eu envie de lui faire leurs adieux avant son départ. Sur la photo, elle pose en leur compagnie lors de sa dernière journée de travail.

Gamme complète des produits
LINCOLN
Mercury
Ford CAMIONS FORD
CARREFOUR
LINCOLN·MERCURY
QUALITÉ Option MEILLEURS PRIX
410, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu
359-0047
038179-c5-f

La tradition se perpétue: les finissants enfilent leur tenue de bal

ISABELLE SIMARD

Comme le veut la tradition, les finissants des écoles Beaulieu, Chanoine-Armand-Racicot et Marcel-Landry ont célébré en grandes pompes leur graduation les 20 et 21 juin. Pour l'occasion, ils ont enfilé leur tenue de bal. Ces dames ont troqué leur sac-à-dos contre un sac-à-main. Ces messieurs portaient la cravatte, le noeud papillon ou le collet Mao.

Le vendredi 20 juin, les gradués de la polyvalente Marcel-Landry ont fait une entrée remarquée au Colisée Isabelle-Brasseur. Certains étaient montés à bord d'une voiture ancienne, d'une Harley Davidson, d'un camion-incendie, d'un tracteur à gazon, d'une automobile de luxe, quelques excentriques circulaient en patins à roues alignées, bref, de quoi épater la galerie!

Au total, 850 personnes se sont jointes au bal de graduation des étudiants de Marcel-Landry. Pas moins de 230 étudiants étaient au rendez-vous. Après le repas, les convives ont assisté à un spectacle de danse et de chant. Une danse et un feu d'artifice complétaient la soirée.

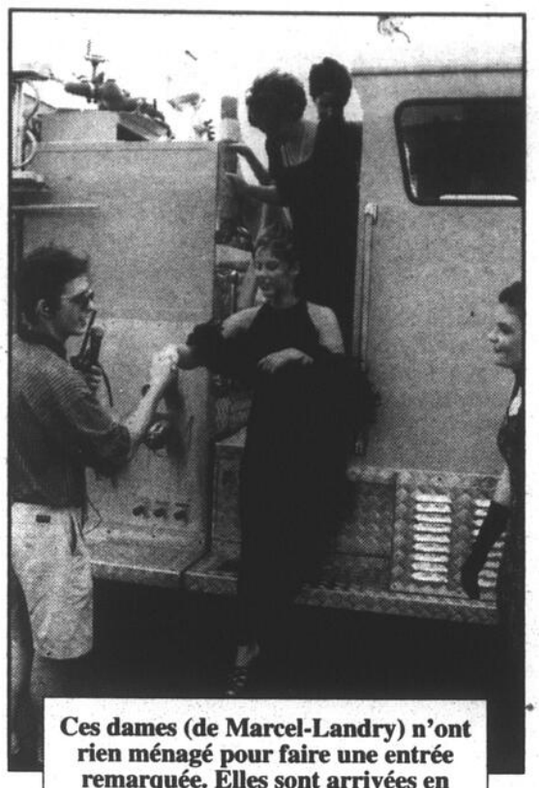
Le lendemain 21 juin, ce fut au tour des élèves de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et de l'école Beaulieu de célébrer la fin de leurs études secondaires. Les arrivées spéciales ont été tout aussi spectaculaires. Les gradués n'ont rien ménagé pour effectuer une entrée remarquée.

Le bal des finissants de la polyvalente Armand-Racicot a réuni 960 personnes dont 355 gradués.

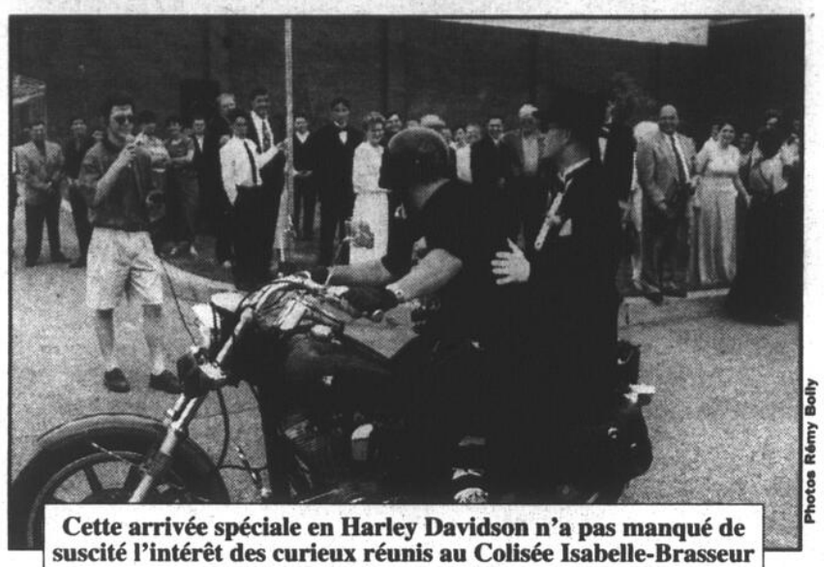
Les 200 élèves de l'école Beaulieu ont fêté leur bal de graduation au Campus du Fort Saint-Jean. Les arrivées spéciales n'ont toutefois pas obtenu le succès escompté en raison de la pluie. Pas moins de 600 personnes étaient au rendez-vous. Une cérémonie a été tenue en l'honneur des élèves les plus méritants. Des bourses leur ont été accordées. Michel Bernier et Karine Giguère ont été élus «personnalités de l'année». La médaille du Gouverneur a été décernée à Valérie Fréchette.

Le lendemain midi, les finissants de Beaulieu étaient invités à continuer la fête au camping Relais des Pins à Saint-Luc.

Pour l'ensemble des gradués des trois écoles, le bal des finissants représente l'aboutissement des efforts fournis tout au long de leurs études primaires et secondaires. Certains étudiants, qui cheminent ensemble depuis la maternelle, doivent se dire adieu avant d'amorcer leurs études collégiales. Cette soirée évoque à la fois le début et la fin d'une étape, le passage de l'adolescence à l'âge adulte. ✍

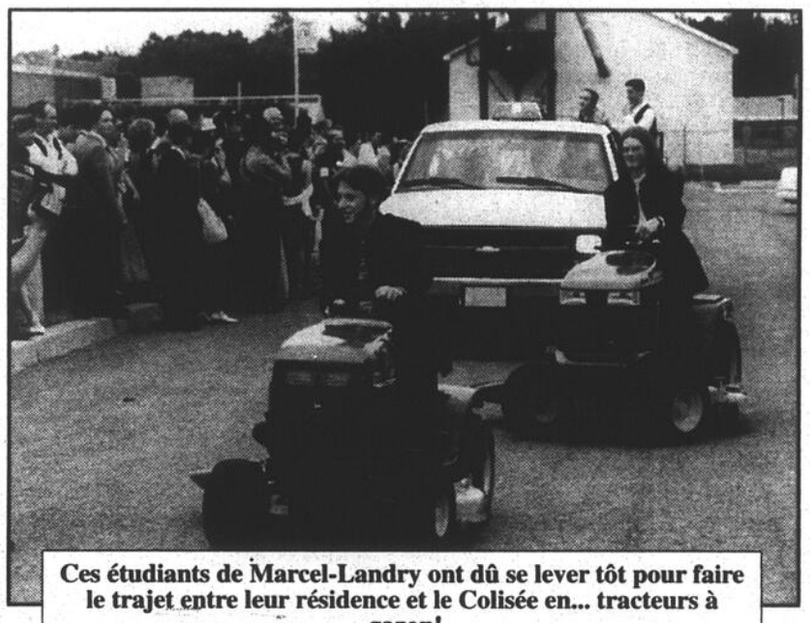


Ces dames (de Marcel-Landry) n'ont rien ménagé pour faire une entrée remarquée. Elles sont arrivées en camion-incendie.



Photos Rémy Bolly

Cette arrivée spéciale en Harley Davidson n'a pas manqué de suscité l'intérêt des curieux réunis au Colisée Isabelle-Brasseur pour le bal des finissants de Marcel-Landry.



Ces étudiants de Marcel-Landry ont dû se lever tôt pour faire le trajet entre leur résidence et le Colisée en... tracteurs à gazon!



Une bien drôle de façon de se rendre au bal des finissants des élèves de Marcel-Landry: assis dans la pelle d'un tracteur!



Un petit look à la Richard Gere (en plus jeune bien entendu). Ce jeune homme (de l'école Beaulieu) a sans aucun doute fait tourner bien des têtes...



Un petit look «vieillot» pour ajouter un peu de romantisme au bal des gradués de la polyvalente Chanoine- Armand-Racicot.



Quelques étudiants de Racicot sont arrivés à bord d'autom obiles de luxe.

(Photo Rémy Bolly)

CYM TONIC
CLIMATISÉ
pour votre confort
SPÉCIAL D'ÉTÉ
1 mois 19,95$
201, rue Saint-Louis
Saint-Jean-sur-Richelieu
(entrée sur le côté gauche)
359-7917
036504-c5-k

PAVÉS PRO-TECH DUREL INC.
Application professionnelle de scellant pour pavés imbriqués, asphalte et béton. Lavage à pression. Nettoyage de taches d'huile. Mini réparation avec asphalte chaude.
ÉVALUATION GRATUITE
Saint-Jean-sur-Richelieu Tél.: 349-7065
036556-c5-r

APPAREILS ORTHOPÉDIQUES
(NEUFS, RÉUSINÉS, USAGÉS ET SUR MESURE)
Tels que:
- lève-patient
- fauteuil roulant manuel et motorisé
- civière
- lit d'hôpital
VENTE - ACHAT - RÉPARATIONS
- Entretien
- Modification
- et recouvrement
A.H. MÉDI-CONCEPT PLUS
462-A, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-0913 sur rendez-vous fax: 359-1833
Alain Hébert, technicien-propr.
036126-c5-r

Pas d'unanimité à St-Jean

La commission scolaire adopte un budget de $72 millions

LOUISE BÉDARD

Les prévisions budgétaires 1997-1998 de la commission scolaire de Saint-Jean laissent voir des dépenses de $72 millions dont $8,7 millions seront consacrés à la réalisation de projets de construction et l'achat d'équipements, laissant $63,3 millions pour le financement des opérations courantes.

Ainsi le budget d'opérations a été amputé d'une somme de $300,000 en comparaison avec l'année 1996-1997, malgré une augmentation de $1 million des frais nécessaires pour assurer l'organisation de la maternelle à temps plein et des dépenses pour accueillir 210 élèves de plus dans les écoles primaires et secondaires.

La commission scolaire de Saint-Jean continuera d'utiliser tout le champ de l'impôt foncier permis par le gouvernement du Québec. L'imposition d'une taxe, au taux de 35¢ du cent dollars d'évaluation, rapportera des revenus de $8,786,504 comparativement à $8,354,418 en 1996-1997.

Opposition

C'est par seulement deux voix de majorité que le conseil scolaire a adopté ce budget qui implique une réduction importante de $1,2 million des allocations gouvernementales et le départ de plusieurs membres du personnel amenant une réduction du coût de la main-d'oeuvre.

L'adoption sur division de ces prévisions budgétaires a été faite juste après le débat sur l'introduction de la facturation pour le service de surveillance des élèves le midi.

Vivement opposé à l'imposition de frais de surveillance aux parents qui doivent déjà acquitter ceux d'achat des cahiers d'exercice sans compter les dépenses encourues pour la rentrée scolaire, le commissaire Jean-Claude Boudreau a été un de ceux qui ont voté contre ce budget. «L'an prochain ce sera le transport? Je souhaite que les parents se révoltent, je vais les appuyer», a-t-il déclaré estimant que tout n'a pas été fait pour éviter l'imposition de frais de surveillance. On sait maintenant que le conseil devrait revenir sur cette décision.

Les commissaires Jean-Claude et Pierre Boudreau, Yvon Pineault, Pierre Raymond, Andrée Bouchard, Danielle Chrétien et Josée Hébert ont voté contre le budget. Leurs collègues Pierre Lord, Nicole Moranville-Gagnon, Nicole Mongeon-Guay, Céline Surprenant, Claude Vaillancourt, June Galipeau, Thérèse Lasnier, Diane Latour et Noël L'Écuyer ont voté en faveur.

Compressions

Dans sa lutte au déficit, le gouvernement québécois soumet le réseau scolaire à des compressions budgétaires très importantes de $683 millions en 1997-1998. Ces réductions d'allocations s'ajoutent à celles de $553 millions de l'exercice financier qui vient de se terminer.

À lui seul l'enseignement primaire et secondaire écope de $473 millions de compressions. Ces réductions budgétaires sont récurrentes. Elles sabrent cette année de quelque $840,000 le montant des subventions versées par le ministère de l'Éducation à la commission scolaire de Saint-Jean. En plus il faut ajouter une réduction de $360,000 des subventions provenant du ministère des Transports pour organiser le transport des écoliers.

Toutes ces compressions surviennent au moment où les commissions scolaires doivent composer avec les modifications à la politique familiale qui favorise l'implantation des garderies en milieu scolaire et l'instauration des maternelles à temps plein. De plus les autorités scolaires doivent gérer avec des effectifs plus réduits, en raison des mesures de mise à la retraite.

Le budget 1997-1998 est en quelque sorte le dernier de la commission scolaire de Saint-Jean telle que nous la connaissons actuellement. L'instauration des commissions scolaires linguistiques amènera en même temps la fusion des administrations scolaires de la région. Des changements majeurs qui seront en application dès juillet 1998.

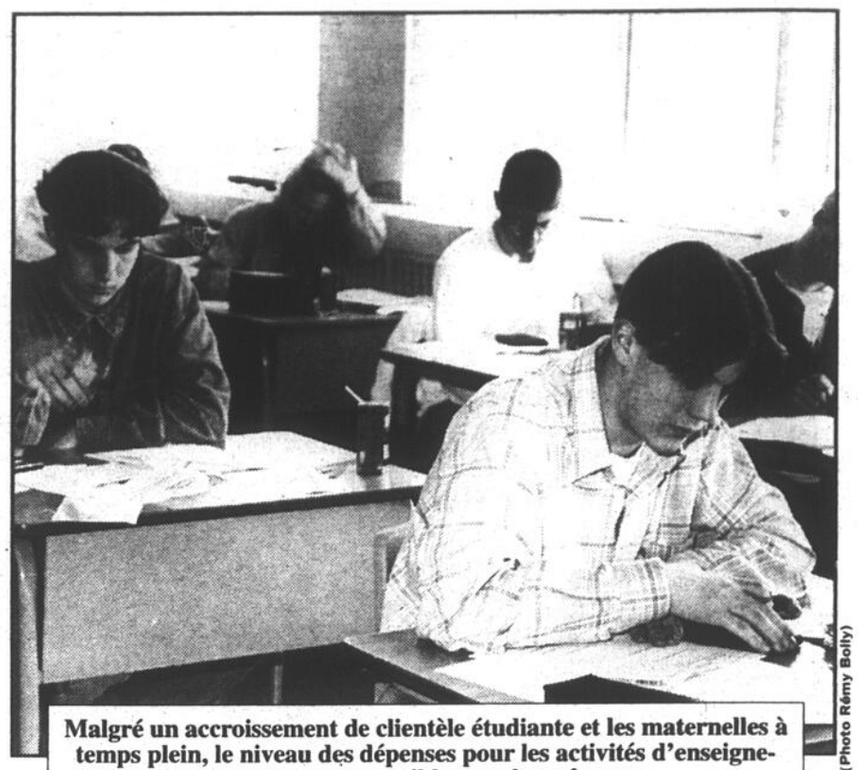
Équilibre

Pour atteindre l'équilibre budgétaire cette année, Saint-Jean procédera à la fusion des services des activités éducatives aux jeunes et aux adultes. Le directeur de l'éducation des adultes, Normand Paradis, prend sa retraite et ne sera pas remplacé.

De plus le départ d'autres employés pour la retraite permettra de réaliser des économies. Les contrats de transport ont aussi été renégociés avantageusement. Les dépenses énergétiques ont été chiffrées en misant sur une prévision minimale de consommation.

Surplus

Enfin l'équilibre budgétaire est réalisé par l'utilisation entière du surplus budgétaire projeté de $646,396. Le directeur du service des ressources financières, Robert Vigneault, note que cette situation est très préoccupante pour les prochaines années puisque la commission scolaire doit déjà se préparer à des compressions budgétaires additionnelles à celles déjà encaissées.



(Photo Rémy Bolly)

Malgré un accroissement de clientèle étudiante et les maternelles à temps plein, le niveau des dépenses pour les activités d'enseignement restent sensiblement les mêmes.

Mais il prévoit que les départs pour la retraite entraîneront des économies appréciables dès l'année 1998-1999. De même la fusion des commissions scolaires devrait aider à réduire les dépenses d'administration, à moyen terme. Cependant ces économies pourraient être inférieures à ce qu'on peut espérer compte tenu des compressions déjà effectuées au niveau des services administratifs dans les différentes commissions scolaires.

La réorganisation du travail lui apparaît comme le moyen qui devra faire consensus pour concrétiser les économies. En ce sens l'effort local indispensable lui apparaît présent.

L'impôt foncier compte pour 12% des revenus

Les recettes de l'impôt foncier ne compte que pour 12% des revenus de la commission scolaire de Saint-Jean, en 1997-1998. La taxe scolaire rapportera $8,786,504, soit $432,086 de plus que l'an dernier.

Sur un budget de $72 millions, la commission finance 72% de ses dépenses par les allocations générales du ministère de l'Éducation. Toutefois ces subventions de fonctionnement passeront de $49,116,064 qu'elles étaient en 1996-1997, à $48,704,461 en 1997-1998. À l'intérieur de ces revenus, Saint-Jean recevra $4 millions de plus au chapitre des subventions de péréquation mais moins en allocations directes pour le fonctionnement de ses activités.

Québec continue à payer aux commissions scolaires des enlieux de taxes qui décroissent cependant de $761,000 à $595,000. D'autres organismes gouvernementaux dont le ministère du Transport et la SQDM (Société québécoise du développement de la main d'oeuvre) versent des allocations à la commission scolaire. Ces revenus passeront toutefois de $3,973,103 à $3,745,499.

S'ajoutent cette année des subventions importantes d'investissements du ministère de l'Éducation de $8,421,466 pour la réalisation de travaux de construction. De sorte que les revenus totaux de la commission scolaire passeront de $65,404,578 à $72,084,336 en raison de ces travaux et non pas d'un financement accru de ses opérations courantes.

Dépenses

Obligée de déposer un budget équilibré, la commission scolaire calcule des dépenses totales de $72,084,336. La rémunération compte pour 61% des dépenses globales.

Les dépenses consacrées spécifiquement aux activités d'enseignement se chiffreront à $35,333,755 au lieu de $35,407,843 l'an dernier. Toutefois ces données peuvent donner une image fausse de la réalité quand on les compare avec celles de l'an dernier. On ne peut conclure que le niveau de financement reste le même puisqu'un million de plus est nécessaire pour organiser les classes de maternelle à temps plein.

De même la commission scolaire ne doit pas dépenser plus d'argent même si le nombre des élèves au primaire et au secondaire augmentent. En effet la clientèle étudiante passe de 10,597 élèves qu'elle était en juin à 10,730 en septembre. La croissance se fait sentir dans les écoles primaires alors qu'il y a décroissance au secondaire.

Tout comme la commission scolaire s'attend à recevoir moins d'étudiants en formation professionnelle. Ils étaient 592 étudiants en 1996-1997, ils ne seront plus que 555 dans ce secteur d'enseignement.

De même il y aura moins d'adultes qui étudieront à temps plein et partiel au cours de la prochaine année scolaire. La clientèle diminuera de 556 adultes à 459.

Gestion

Les dépenses reliées aux activités de soutien à l'enseignement sont d'un volume comparable à celui de l'an dernier et atteignent $10,632,749.

Baisse des dépenses pour le financement des activités dites parascolaires qui décroîtront de $3,581,325 à $3,336,150. Cette diminution est principalement due à la compression des dépenses pour l'organisation du transport scolaire. L'an passé la commission affectait $3,580,500 au transport. Cette année elle y consacrera $3,329,400.

Les dépenses pour les activités administratives sont aussi en baisse. Ce sont des dépenses consacrées pour la gestion de la commission scolaire, le conseil des commissaires, le perfectionnement, etc. Elles passeront de $3,731,626 à $3,705,128.

L'entretien des immeubles et du matériel roulant, la consommation énergétique, l'entretien ménager nécessitent des dépenses de $4,493,735. L'an dernier elles atteignaient $4,621,420.

Enfin les déboursées pour d'autres activités comme le financement de la dette, de la sécurité d'emploi et d'autres services se chiffreront à $5,853,038 comparativement à $5,944,257 au cours du dernier exercice financier.

Des travaux de construction de $6,9 millions en 1997-1998

Au cours de l'exercice financier 1997-1998 qui vient tout juste de débuter, des dépenses de $8,7 millions seront effectuées pour des travaux de construction et d'amélioration des immeubles ainsi que pour l'achat d'équipements à la commission scolaire de Saint-Jean. L'an passé les dépenses d'investissements étaient de $7 millions de moins.

À elles seules, les dépenses pour la construction atteignent $6,894,001. Une partie importante de cette somme, soit $3,537,431, est affectée à l'agrandissement et au réaménagement des écoles pour dispenser le programme de la maternelle à temps plein, en septembre.

L'agrandissement de l'école Saint-Joseph de Lacolle entraînera des dépenses de $1,675,602. Quant aux coûts de l'agrandissement de l'école de Saint-Jacques-le-Mineur, ils se chiffrent à $587,019.

Les travaux à l'École professionnelle des Métiers sont enfin commencés. Ils impliquent un budget de $909,880. S'ajoutent d'autres travaux de $184,069 pour l'amélioration de la transformation de différents immeubles de la commission scolaire.

Le budget d'investissements inclut aussi le coût d'acquisition de mobilier, d'appareillage et d'outillage. À ce chapitre, les deux plus importantes dépenses ont trait à l'achat d'appareillage pour la formation professionnelle ($721,664) et pour l'application pédagogique de l'ordinateur ($595,620).

Le conseil scolaire est divisé

Les commissaires reviendraient sur leur décision d'imposer des frais de surveillance aux parents

LOUISE BÉDARD

Pour une rare fois au conseil scolaire de Saint-Jean, la présidente, June Galipeau, a dû faire jouer son vote prépondérant pour que soit adoptée la résolution d'imposer des frais de surveillance aux enfants qui restent le midi à l'école.

Mais quelques jours après la tenue de l'assemblée publique du 23 juin, la direction de la commission scolaire a fait savoir que le sujet reviendra à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Tout indique que le vote sera repris et la décision serait renversée.

Il était prévu que cette mesure rapporte des revenus de quelque $400,000 à la commission scolaire pour lui permettre d'équilibrer son prochain budget. Mais le manque à gagner qui résulterait de la suppression de cette nouvelle source de revenus ne serait plus que $219,000 en raison du départ d'un plus grand nombre que prévu d'employés à la retraite. Les fonctionnaires ont actuellement le mandat de trouver cette somme pour équilibrer le budget.

Résolution

En vertu de la résolution adoptée, chaque élève présent le midi à l'école, trois jours et plus par semaine, se voit imposer des frais de $80 par année. Celui qui est présent moins de trois jours par semaine, doit acquitter des frais annuels de $40.

Un élève présent occasionnellement le midi, doit payer $1 par jour. Une famille ne peut se voir imposer des frais annuels de plus de $160.

L'imposition de tels frais aux parents a divisé en deux le conseil des commissaires, lors de l'adoption des prévisions budgétaires 1997-1998.

Ont voté en faveur de l'imposition des frais, les commissaires Noël L'Écuyer qui en a fait la proposition, Pierre Lord, Nicole Mongeon-Guay, Céline Surprenant, Claude Vaillancourt, June Galipeau, Thérèse Lasnier et Diane Latour. Se sont opposés, les commissaires Nicole Moranville-Gagnon, Yvon Pineault, Pierre Raymond, Andrée Bouchard, Jean-Claude et Pierre Boudreau, Danielle Chrétien et Josée Hébert.

Plusieurs questions restaient sans réponse au moment de l'adoption de cette tarification notamment concernant la perception de ces frais, le contrôle des élèves ayant payé, les heures d'application de la tarification, etc.

Lors de l'assemblée publique, le commissaire Jean-Claude Boudreau a soulevé le problème particulier des enfants qui sont transférés à une école autre que celle de leur quartier, en raison du manque de places. Ils n'ont pas le choix de s'éloigner de leur quartier, de dîner à l'école et par le fait même seraient obligatoirement seraient assujettis à cette nouvelle tarification.

On peut ajouter aussi le cas des enfants habitant en zone rurale qui n'ont pas d'autres .choix que de voyager par autobus et de dîner le midi à l'école.

Une des deux représentantes du comité de parents au conseil scolaire, Nicole Devost, a manifesté sa déception, le 23 juin dernier. Les commissaires se réunissaient en comité de travail le 30 juin. La prochaine assemblée publique est prévue le 7 juillet.

Commission scolaire de Saint-Jean

Les futurs employés devront déclarer tout casier judiciaire

LOUISE BÉDARD

Dorénavant les personnes qui soumettront leur candidature à un poste offert par la commission scolaire de Saint-Jean devront s'attendre à devoir déclarer s'ils possèdent un casier judiciaire. Cet ajout à la politique d'engagement du personnel vise à dépister les candidats potentiellement dangereux pour les élèves. La commission scolaire dit vouloir s'assurer de l'intégrité morale des postulants à un emploi lors de l'embauche.

Ainsi avant l'engagement de tout nouvel employé, le directeur d'école ou du service fera compléter à la personne le formulaire de «Déclaration complémentaire à l'offre de service». Il sera signé par le nouvel employé et son supérieur immédiat, le directeur. Le formulaire sera retransmis au service des ressources humaines de la commission scolaire.

L'adoption de cette modification à la politique d'embauche fait suite entre autres à des représentations du comité de parents cet hiver.

Dans la déclaration signée par le nouvel employé, il doit indiqué s'il a déjà été accusé ou condamné pour une infraction pénale ou criminelle ayant un lien avec l'emploi postulé et pour laquelle il n'a pas obtenu de pardon. Le futur employé doit aussi signalé s'il a déjà été congédié ou non rengagé par une institution d'enseignement, une commission scolaire ou une entreprise.

Il autorise aussi la commission scolaire à communiquer avec ses précédents employeurs pour toute référence d'emploi, de même qu'à procéder par l'entremise des autorités judiciaires, à la vérification de tout antécédent judiciaire. Il comprend alors que toute fausse déclaration ou toute déclaration incomplète peut entraîner le rejet de sa candidature.

Dans l'éventualité où un postulant ne réponderait pas aux critères de probité, l'offre de service sera alors considéré comme non recevable.

Par ailleurs le nouvel employé devra conserver une copie contresignée du formulaire et la fournir à chaque nouvelle école où il sera appelé à travailler.

Plusieurs travaux de réfection dans les écoles, cet été

LOUISE BÉDARD

La commission scolaire de Saint-Jean profite des grandes vacances pour réaliser plusieurs travaux de réfection dans les écoles. Différents contrats ont été accordés par le conseil des commissaires, lors de la dernière assemblée du 23 juin dernier.

Ainsi l'entreprise Gagné & Roy décroche le contrat de réfection de la toiture du gymnase de l'école Bruno-Choquette de Saint-Jean, au coût de $38,321.

Une partie de la toiture de l'école primaire Notre-Dame-de-Lourdes sera aussi refaite. Une seule entreprise, Omer Brault inc., a présenté une soumission qui s'élève à $16,220. De son côté, l'entreprise Constructions S.R.B. a obtenu un contrat de $11,099 pour enlever deux balcons à la même école. Des travaux de peinture évalués à $14,962 seront aussi faits à cette école par Mercier & Frères entrepreneurs peintres inc.

Les Entreprises René Baccichet seront chargées des travaux de peinture au centre La Relance situé sur le boulevard du Séminaire, à Saint-Jean. Le contrat accordé s'élève à $15,000. C'est l'entreprise Mercier & Frères Entrepreneurs peintres inc. qui effectuera des travaux de peinture à l'école Napoléon-Bourassa de L'Acadie, au coût de $7,293.

Quant aux Entreprises Léo Ouellet inc., elles se voient confier des travaux de peinture, à la polyvalente Armand-Racicot, au coût de $18,945. Les Entreprises Léo Ouellet inc repeindront les casiers de l'école Beaulieu, au coût de $5,469.

Un nouveau système d'intercommunication sera installé à l'école secondaire Bouthillier et au centre Saint-Eugène. Un contrat de $8,800 est donné à Maxivox inc.

L.M.L. Électrique inc installera une nouvelle entrée électrique de 600 volts, à l'école Saint-Gérard, au prix de $10,968.

(Photo Rémy Boily)




Service personnalisé Clientèle satisfaite, références à l'appui

LES MULTI SERVICES M.G. ÉLECTRONIQUE

Michel Giroux

VENTE ET SERVICE

PHOTOCOPIEURS ET TÉLÉCOPIEURS

Performant !



- Condition impeccable
- Réduction et agrandissement
- 25 copies par minute
- Un an de garantie
- Contrat de service un an inclus
- Réusiné
- NOTRE PRIX 1 250 $

Surveillez nos prochains spéciaux

Prix pour un neuf 12 995$ à 15 995$ NOTRE PRIX 2 800 $ Réusiné

- 35 copies/minute
- Alimenteur recto-verso automatique
- Classeur 20 cases
- Brocheuse
- Recto-verso complètement automatique
- Zoom 50% à 200%



CONTRAT DE SERVICE DISPONIBLE

Tél.: (514) 359-4404
Cell.: (514) 358-8155

Le spécialiste en photocopieurs

Canon



Photo Jacques Paul

Une cinquantaine de parents se sont réunis à la salle du conseil municipal de la Ville de Saint-Luc jeudi soir pour solliciter l'appui des représentants de la Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu, des élus municipaux et du député provincial.

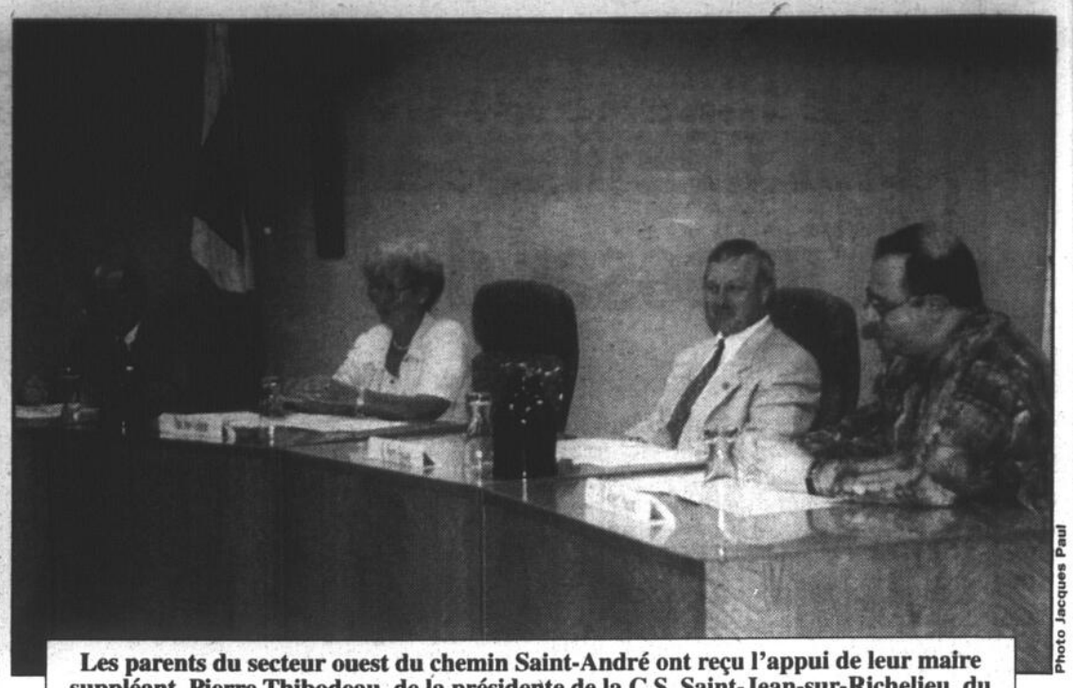


Photo Jacques Paul

Les parents du secteur ouest du chemin Saint-André ont reçu l'appui de leur maire suppléant, Pierre Thibodeau, de la présidente de la C.S. Saint-Jean-sur-Richelieu, du directeur général, Pierre Buisson et du député provincial Roger Paquin.

Trois sites sont envisagés

Saint-Luc se mobilise pour obtenir une nouvelle école et remet une pétition de 2,689 noms au député Paquin

ISABELLE SIMARD

Les parents du secteur ouest du chemin Saint-André ont obtenu un appui massif du milieu politique. Réunis à l'hôtel de ville de Saint-Luc jeudi soir dernier, la présidente et le directeur général de la Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu ainsi que le maire suppléant de la municipalité et une cinquantaine de parents ont rappelé au député provincial du comté de Saint-Jean, Roger Paquin, l'urgence de construire une nouvelle école à Saint-Luc.

«Selon les chiffres de la commission scolaire, nous serions en manque de quelques centaines de places pour accueillir les enfants de Saint-Luc dans leur quartier et, encore pire, la Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu aura atteint sa pleine capacité d'ici quelques années. Lorsque nous savons tous que la population de Saint-Luc croît sans cesse, cela nous inquiète beaucoup», a spécifié François Blais, président du Comité d'action pour la construction d'une école primaire à Saint-Luc.

Les parents ont profité de l'occasion pour remettre une pétition comportant 2,689 signatures au député Paquin. «Ces signatures ont été recueillies en l'espace de dix jours seulement», a précisé M. Blais.

Invitée à prendre la parole, la présidente de la C.S. Saint-Jean-sur-Richelieu, June Galipeau a signifié son appui au comité d'action. «Nous sommes en mesure de confirmer que Saint-Luc a besoin d'une nouvelle école primaire. Les écoles de Saint-Jean ne pourront pas combler tous les besoins en 1998-1999», confirme-t- elle.

«Le problème est double», a enchaîné le directeur général de la commission scolaire, Pierre Buisson. «La ville de Saint-Luc connaît une croissance et il se produit un débordement vers les écoles de Saint-Jean. Soit, ce problème ne date pas d'hier. En 1997-1998, 91 enfants du secteur de l'école Aux Quatre Vents iront à J.-A.-Bélanger et 88 du secteur des Prés-Verts fréquenteront les écoles Sacré-Coeur, Providence, Saint-Lucien et Notre-Dame-de-Lourdes», a-t-il indiqué.

Le hic, a-t-il affirmé, c'est que «les chiffres du ministère et nos chiffres attestent bien qu'en 1998, nous manquerons de place», a- t-il poursuivi.

«Et il ne faut pas oublier que la ville de Saint-Luc est appelée à grandir. D'après nos projections pour les 10 prochaines années, 1,700 unités de logements seront aménagés», a mentionné le maire suppléant de Saint-Luc, Pierre Thibodeau.

À quandle «oui» définitif?

En réponse aux représentants de la commission scolaire et membres du comité d'action, le député Roger Paquin a assuré qu'il relancera le dossier au ministère de l'Éducation tant et aussi longtemps qu'il n'obtiendra pas un «oui» définitif quant à la construction d'une école primaire à Saint-Luc.

«Le dossier continue de cheminer. Il n'a pas été accepté pour cette année, mais peut-être le sera-t-il pour l'année suivante», a-t- il affirmé.

Les parents ont profité de la présence des représentants de la commission scolaire, du maire suppléant et du député provincial pour soulever quelques questions notamment en ce qui a trait à l'échéancier.

«Il faudra faire vite si nous voulons construire une école avant l'année scolaire 1998-1999. Nous sommes assurés maintenant que nous manquerons de locaux, alors pourquoi le ministère de l'éducation ne nous accorde-t-il pas une autorisation pour construire?», a demandé un parent.

«Voilà un des désavantages que connaissent les villes qui subissent une croissance importante. Saint-Luc connaît une expansion rapide et elle n'est pas la seule à vivre cette situation. La région de La Prairie connaît une situation analogue et quelques banlieues de Québec», a expliqué M. Paquin.

Le député est persuadé que Saint-Luc obtiendra sa nouvelle école, mais quand? Cela demeure un mystère. Entre-temps, la C.S. Saint-Jean-sur-Richelieu devra s'efforcer de trouver une solution alternative au manque d'espace anticipé en 1998-1999. Elle ne rejette pas la possibilité de louer des locaux. «Nous attendrons de connaître les résultats de l'inscription scolaire en mai 1998 avant de prendre une décision», a laissé entendre M. Buisson.

Ce dernier évalue à $4 millions ce qu'il en coûterait pour construire cette école. L'établissement pourrait accueillir 16 à 17 groupes, c'est-à-dire environ 525 élèves.

Choix du site

Interrogé sur le choix de l'emplacement de la future école, le conseiller Pierre Thibodeau a assuré qu'aucune décision n'a été conclue à ce sujet.

Rappelons que le regroupement de parents suggère que la nouvelle école soit aménagée à l'ouest de l'autoroute 35 et au nord de la rue Grand-Bernier. La Ville a pour sa part identifié deux autres sites potentiels. Le premier endroit est situé du côté est de l'autoroute 35, au nord de Saint-Gérard. Le second site se situe au sud de la rue Bernier, vers Saint-Jean-sur-Richelieu.



Photo Jacques Paul

Les «gradués» de l'école Des Prés-Verts plantent un arbre pour marquer la fin d'année

Les élèves qui terminent leur 6e année à l'école Des Prés-Verts ont eu droit à une petite fête soulignant leur graduation le 20 juin dernier. Cette fête était très attendue de la part des élèves. L'avant-midi a débuté par la plantation d'un arbre tout près duquel une plaque sur laquelle le nom de chaque enfant a été inscrit avec l'année de la graduation ainsi que le nom de l'enseignant. Cette activité était suivie d'un dîner communautaire en compagnie des parents et du personnel de l'école, de la remise des diplômes et d'une danse. Un vin mousseux (sans alcool bien entendu) a été servi aux jeunes en guise de félicitations et pour leur souhaiter bonne chance dans leurs études au secondaire.

Un minimum de 15 enfants pour avoir un service de garde

LOUISE BÉDARD

Un minimum de quinze élèves devront être inscrits de façon régulière pour qu'un service de garde soit mis en place dans une école primaire de la commission scolaire de Saint-Jean. L'école devra aussi disposer des locaux nécessaires. De plus le service devra être en mesure de s'autofinancer.

Ces conditions sont établies dans la politique concernant les services de garde en milieu scolaire adoptée le 23 juin dernier, par le conseil scolaire de Saint-Jean.

Par cette politique, la commission scolaire déclare favoriser la mise en place de services de garde, assurer l'encadrement de ces services, déterminer les responsabilités des différents intervenants et faciliter l'accès aux services.

Ainsi la commission scolaire reconnaît aux parents le droit de choisir le mode de fréquentation du service de garde qui leur convient le mieux. Toutefois ce droit est subordonné à celui de la commission scolaire d'accepter ou refusé un enfant comme lui accorde la Loi sur les services de garde à l'enfance.

Un enfant est inscrit de façon régulière quand il est gardé au moins deux périodes par jour et ce, minimalement trois jours par semaine. Quinze enfants doivent l'être dans une école pour qu'un service soit mis en place. Après quoi le service peut aussi accueillir un enfant inscrit de façon sporadique, c'est-à-dire qu'il est gardé occasionnellement au moins deux périodes par jour et ce, deux jours par semaine.

La participation des parents est favorisée, lors de la mise en place d'un service de garde. Une fois mis en place, un service de garde ne peut être fermé par la commission en cours d'année, à moins que celui-ci ne respecte plus la règle d'autofinancement.

Le service de garde sera offert du lundi au vendredi, de la rentrée scolaire des élèves à la fin des classes en juin, sauf durant la période des fêtes, les jours fériés, les journées pédagogiques et durant la semaine de relâche. L'école pourra offrir des services durant les journées pédagogiques et la semaine de relâche du printemps si la demande permet l'autofinancement.

Responsabilités

Le rôle de la commission scolaire est de supporter la direction de l'école dans l'implantation et le fonctionnement d'un service de garde. Par l'intermédiaire du conseil des commissaires, elle approuve la demande d'instauration d'un service de garde présentée par la direction de l'école.

Elle s'assure d'obtenir les subventions disponibles. Elle voit, sur recommandation de la direction de l'école, à l'engagement du personnel requis et s'assure que le traitement et les conditions de travail du personnel soient conformes aux dispositions des conventions collectives.

Le comité et le conseil d'orientation de l'école sont consultés sur l'organisation du service de garde. C'est la direction de l'école qui assure la gestion financière du service de garde. Elle forme un comité de parents et le consulte.

Demande

Lorsque des parents veulent voir implanter un service de garde à l'école fréquentée par leur enfant, ils doivent acheminer une demande à la direction de l'école, avant le 1er mai, en vue de son ouverture au début de l'année scolaire suivante.

Ils assument les frais établis, sous réserve, le cas échéant d'une exonération consentie conformément à la Loi sur les services de garde à l'enfance.

Enfin les parents sont responsables du transport de leur enfant et de ses repas.

Photo Jacques Paul

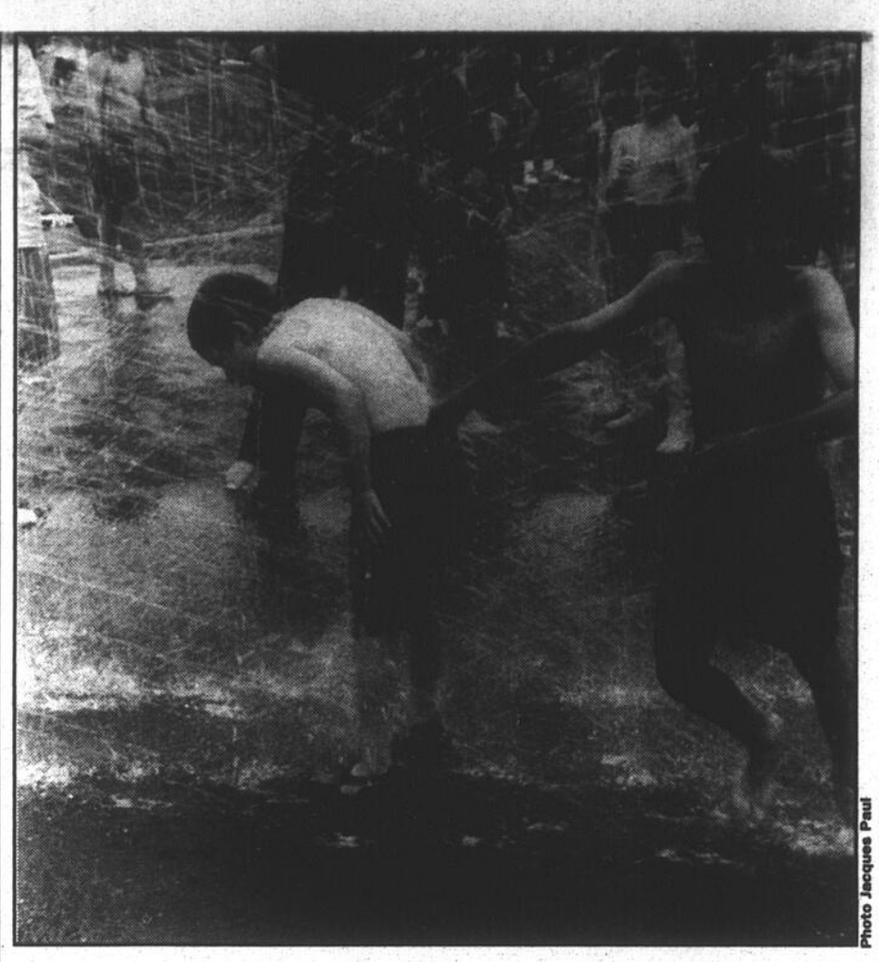


Photo Jacques Paul

Une bonne douche froide avant d'amorcer les vacances estivales!

Une journée sportive a été organisée à l'école Saint-Eugène afin de souligner la fin des classes. Une trentaine d'activités ont été offertes aux élèves. Pour cette occasion, de l'équipement de lave-o-thon a été loué à la Ville de Saint-Luc. Une arche munie de gicleurs a été aménagée sur le terrain de l'école pour amuser les jeunes. Rappelons que cet équipement s'est volatilisé à la caserne de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le personnel de l'école Saint-Eugène a donc fait appel à la Ville de Saint-Luc pour obtenir ce type d'équipement. Les élèves ont eu un plaisir fou à s'amuser sous les jets d'eau. Voilà une bien agréable façon de débuter les vacances estivales.

POUR AMÉNAGER l'été

FINITION DE BÉTON 2000 ENR.
- *Planchers de ciment*
- *Revêtement époxy pour trottoirs et patios*
- *Réparation de béton*
- *Nivelage de vieux planchers de béton*
- *Contour de piscines*
- *Béton estampé décoratif pour entrée d'auto*

Réparation de fissures à injection

359-6767
577, rue Bristol
Saint-Jean-sur-Richelieu
Télécopieur: 359-6480

Atelier Daniel Granger enr.
- Meubles sur mesure
- Rampes et balustrades
- Réparation et restauration
- Ébéniste
- Sculpteur • Tourneur

201, rue Saint-Louis, local 106
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: (514) 359-9191

Ramonage
L.M. Ramonage enr.
Service général sur:
Cheminée - Foyer
- Toiture - Aération
OUVRAGE COMPLET
DE CIMENT
ET BRIQUE
Résidentiel, commercial, industriel
Expertise après feu - Réparation générale - Etc.
12 ANS D'EXPÉRIENCE
INSPECTION ET ESTIMATION GRATUITE
Tél.: 359-9290
Pag.: 749-7087

REFRIGERATION BELISLE INC
RÉFRIGÉRATION - CONTRÔLE VVT-
CLIMATISATION - THERMOPOMPE
COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
VENTE ET SERVICE
DÉPOSITAIRE AUTORISÉ Carrier
Tél.: (514) 346-8811
Mtl: (514) 594-6830
Fax: (514) 346-6804
Alain Bélisle président
30, rue Rolland
Iberville



Faites affaires avec le propriétaire du début à la fin
7, rue Guillet, Iberville

PAVAGE JACQUES LANGLOIS



BESOIN D'ASPHALTE?
Dans le domaine de puis 1968. il peut vous conseiller. Confiez vos travaux à l'expert par excellence dans la region!
Evaluation gratuite - Travail garanti
- Prix compétitifs
346-2169

piscines Caron



ENTRETIEN -VENTE - INSTALLATION - ACCESSOIRES
19, RUE MOREAU, SAINT-LUC
348-6905
SERVICE DE ROUTE 7 JOURS PAR SEMAINE
PISCINES HORS-TERRE, CREUSÉES ET SPAS
VENTE - INSTALLATION DE CLÔTURES EN P.V.C. OU MAILLES DE VINYLE
BioGuard
Analyse d'eau informatisée "BioGuard"®

Photo Jacques Paul

NÉCROLOGIE

INDEX DES DÉCÈS

- BELVAL (Georges)
- DORVAL (Mariette)
- LABRECQUE BEAUCHEMIN (Maria)
- MENARD (Yves)
- MORO (Domenico Antonio)

DORVAL (Mariette)



Est décédée le 15 juin 1997, au complexe hospitalier de la Sagamie à Chicoutimi, à l'âge de 85 ans, Mme Mariette Dorval, épouse en première noce de feu Lorenzo Simard et en deuxième noce de feu Paul Bélanger, demeurant à Saint-Jean-sur-Richelieu, autrefois de Saint-Coeur-de-Marie.
Les funérailles et l'inhumation des cendres ont eu lieu à Saint-Coeur-de-Marie (Lac-Saint-Jean), le 18 juin 1997. La direction funéraire fut confiée à la Maison Emery Gravel Inc de Chicoutimi. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, Fleurette Simard (feu René Côté), Laurier (Yvette Després), Charley (Lucette Dallaire), Gilles (Francine Lapointe), Christiane (feu Léonard Ferland), Jean-Pierre (Lorraine Pitre), Sylvain (Johanne Provost) et Armelle Néron, ses petits-enfants et arrières petits-enfants, Laurie, Charlyne, Jocelyn, Guy et feu Steve, Manon, Claudine, Étienne, Agathe, Christine, Rock, Murielle, Léna, Audrey, Christian, Pierre-Davis, Frédéric, Jacynthe, Catherine, Rosalie, Pierre-Olivier, Laurence, Luc, Sarah. Elle laisse également plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs ainsi que de nombreux neveux, nièces, parent et amis.

La famille remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont manifesté leur sympathie à cette occasion.

BELVAL (Georges)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 juin 1997, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Georges Belval, époux de Mme No'lla Robert. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Jean-No'l (Irène Doyon), Alain (Lucie Surprenant), Denise (Guy Tremblay), 4 petits-enfants, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles ont eu lieu le lundi 30 juin à 11 heures en l'église Notre-Dame Auxiliatrice suivies de la crémation. Direction funéraire

CLAUDE & EDGAR
LE SIEUR
280, RUE JACQUES-CARTIER NORD
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

La famille de M. Georges Belval remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

LABRECQUE BEAUCHEMIN (Maria)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 juin 1997, est décédé à l'âge de 88 ans, Mme Maria Labrecque, épouse de feu Gérard Beauchemin. Elle laisse dans le deuil sa fille, Pauline (Robert Pilon), son frère et ses soeurs, Thérèse Bonafé, Laurette Tarte, Paul Labrecque ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu en la Cathédrale de Saint-Jean le samedi 5 juillet 1997 à 11 heures.

DIRECTION FUNERAIRE
LESIEUR & FRERE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

217283-c5-k **C.T.**

MÉNARD (Yves)

À Iberville le 25 juin 1997 est décédé M. Yves Ménard, 59 ans, fils de feu Lionel Ménard et feue Marguerite Goyette. Il laisse dans le deuil sa fille, Anike, son petit-fils, Jérémie, ses soeurs, Huguette et Vivianne ainsi que Isabelle Boucher, et ses filles Louise et Manon. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le vendredi 4 juillet 1997 à 14 heures en l'église Saint-Athanase. Direction

CENTRE FUNERAIRE OLIGNY & DESROCHERS
826, 1RE RUE
IBERVILLE
YVON DESROCHERS, PRESIDENT
AIME VEZEAU, DIRECTEUR

Des dons à l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés.

MORO (Domenico Antonio)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 26 juin 1997, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Domenico Antonio Moro, époux de Mme Rosalia Luca. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Joseph (Claudette Lefort), Carmelo, Vincent (Ginette Choquette), Marie, Rita (Louis Dumouchel), ses petits-enfants, Roberto, Carole, Catherine, Gabriel, Dominic, Véronique, ses 2 soeurs ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé à la

RESIDENCE FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
114, RUE SAINT-JACQUES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Les funérailles ont eu lieu en la Cathédrale de Saint-Jean le lundi 30 juin 1997 suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Association pulmonaire du Québec
4837, rue Boyer, Bureau 100
Montréal (Québec) H2J 3E6
Montréal: 596-0805
Ext.: 1-800-295-8111
Fax 1-(514) 596-1183



REMERCIEMENTS



BEAUDOIN (Georges)

Très sensibles à la chaleur de votre sympathie et au réconfort de votre amitié lors du décès de M. Georges Beaudoin survenu le 13 février 1997 à l'âge de 83 ans, ses enfants, Renald (Gisèle), Gilles (Marie-Paule), Monique (Bernard), Réjean (Dolorès), André (Carole), Térèse (Jacques) et leur famille ainsi que son amie Fernande Daunais vous assurent de leur vive gratitude.

REMERCIEMENTS LIVERNOIS (André)



Doreen Livernois et ses enfants, Martin et Susy désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné d'une façon ou d'une autre leur sympathie lors du décès, survenu le 21 avril 1997 à l'âge de 46 ans.

Que chacun considère ces remerciements comme lui étant personnellement adressés.

1er anniversaire



MILLETTE (Jean-Pierre)

4 juillet 1996

Déjà un an que tu nous as quitté cher Jean-Pierre, sans nous dire au revoir, tu es toujours présent dans nos coeurs. Nous t'aimons très fort. Repose en paix.

Papa, maman, tes soeurs Lise, Lucie, Françoise, tes beaux-frères Bruno, Serge et ton neveu Kevin

2e anniversaire GAGNÉ Michel (Mike) 30 juin 1995

Ton coeur a cessé de battre... Mais l'amour que tu as donné, continue de vivre! Guides mes pas afin que je poursuive ma route avec sérénité.

Ton souvenir demeurera impérissable «Mi»

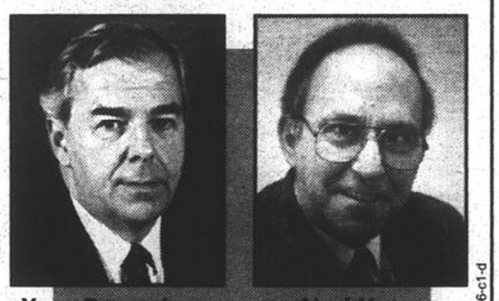
Lor.

MERCI MON DIEU

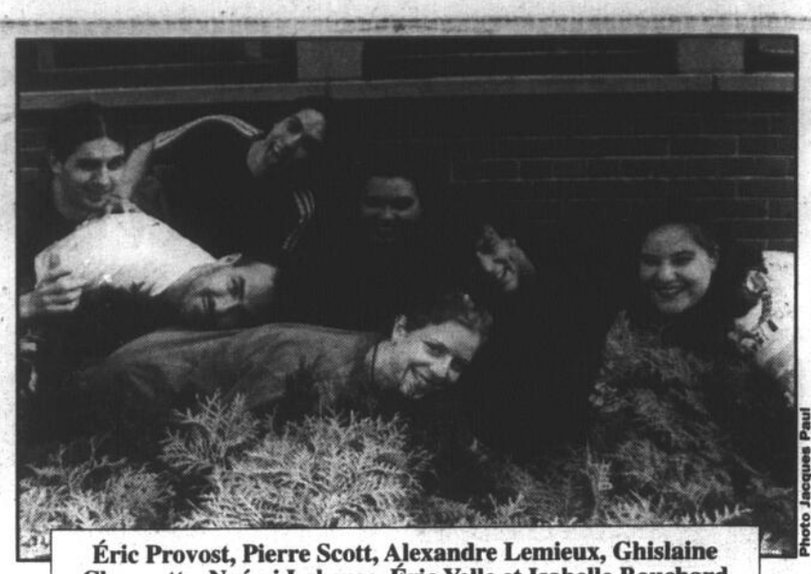
Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

217413-c5-k **N.Y.G.**

Pour voir clair!
DROGUE
AIDE ET REFERENCE
1 800 265-2626
SANS FRAIS
1 800 265-2626
Montréal et les environs
527-2626
Nous sommes là pour vous aider...

Pour un service personnel
dans le respect et la dignité
Centre funéraire Oligny & Desrochers

Yvon Desrochers, propriétaire — Aimé Vezeau, directeur
110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville 346-1124
094066-c1-d

À L'OCCASION D'UN DÉCÈS...
Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu
Une nouvelle image, mais un même don du coeur. Donnons à la Fondation.
Renseignements: 359-5777
Livraison de certificats 346-6868
Formulaires «In Memoriam» disponibles dans tous les salons funéraires de la région.
133192-c51-r



Éric Provost, Pierre Scott, Alexandre Lemieux, Ghislaine Choquette, Noémi Laberge, Éric Yelle et Isabelle Bouchard invitent les 12-17 ans au Dôme cet été.

Photo Jacques Paul

Un été animé au Dôme

À la Maison de jeunes le Dôme, située au 90, Saint-Georges, à Saint-Jean-sur-Richelieu, tout est fin prêt pour un été riche en activités de toutes sortes. Grâce à une subvention de $7,725 de la Ville et à un programme Placement-carrière-été du fédéral, 4 nouveaux animateurs sont d'ailleurs venus s'ajouter à l'équipe de 3 déjà présente.

En plus de la nouvelle cueillette de bouteilles vides qui avait lieu la semaine dernière, on prévoit d'autres levées de fonds dans le but d'offrir des activités plus économiques aux 12-17 ans. Il est question notamment d'un lave-o-thon et d'une vente de garage. En prévision de cette dernière, les gens intéressés à se départir de certains articles peuvent téléphoner au 346-2147.

Activités

Les ados auront donc accès au Centre Saint-Edmond les lundis de 18 à 22 heures ainsi que du mardi au jeudi de 13h30 à 16h30 et de 18 à 22 heures. La piscine sera également accessible au cours de la journée. Le vendredi, diverses activités se tiendront au Centre de plein air le jour et aux locaux du Dôme en soirée. Ceux-ci seront également ouverts le jour et le samedi soir.

Une multitude d'activités seront offertes dans les gymnases des écoles Marie-Rivier, Saint-Gérard, NDL et Bouthillier, ainsi que dans les chalets des loisirs des différents parcs. On parle de jeux de société, de ping-pong, de mississipi et même de roller-hockey au parcs Joie-de-vivre et Beaulieu.

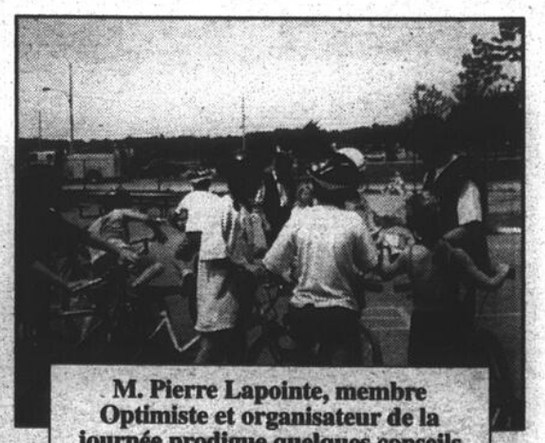
Il est finalement question de diverses sorties: glissades d'eau, camping, équitation, piste cyclable, journée à Montréal. Pour en savoir plus long, il suffit de téléphoner au Service des loisirs (357-2157) ou au Dôme (346-2147) ou encore de passer au 90, Saint-Georges afin d'y obtenir un dépliant spécialement conçu à cet effet.

Journée «Sécurité sur roue» à Sabrevois

De nombreux enfants participaient récemment à une journée organisée tout spécialement pour eux par le club Optimistes de Sabrevois. Des pompiers ainsi que des représentants des services policiers et ambulanciers leur ont prodigué des conseils de sécurité tout en répondant à leurs questions. Les jeunes ont également pu admirer les véhicules respectifs de ces professionnels.

Après un dîner aux hot dogs, la journée s'est terminée par la remise de nombreux prix de présence et le tirage de trois bicyclettes dont une était offerte par la municipalité. Les gagnants sont Eliane Reid, Caroline Lanteigne et Jérémie Narbonne.

Les responsables de l'activité tiennent d'ailleurs à remercier tous les parents qui ont contribué à la surveillance des enfants au cours de l'événement.



M. Pierre Lapointe, membre Optimiste et organisateur de la journée prodigue quelques conseils aux enfants.

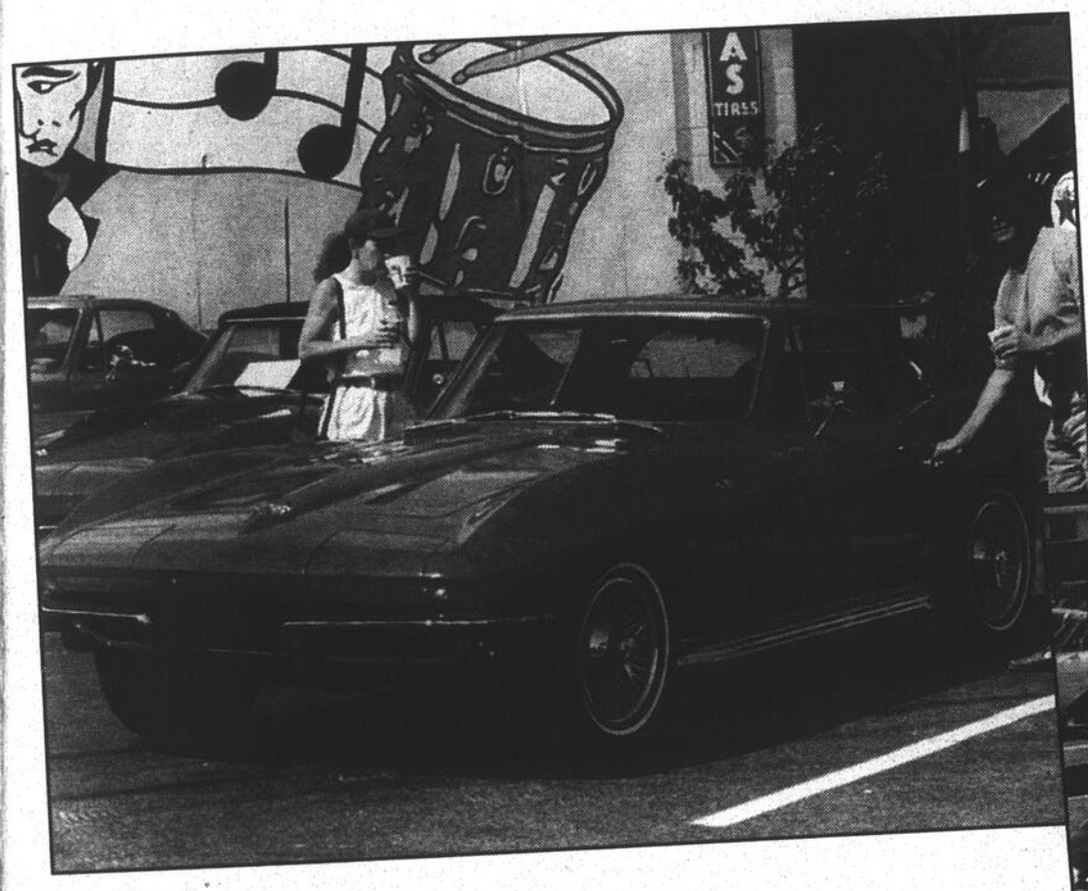
Photo Jacques Paul



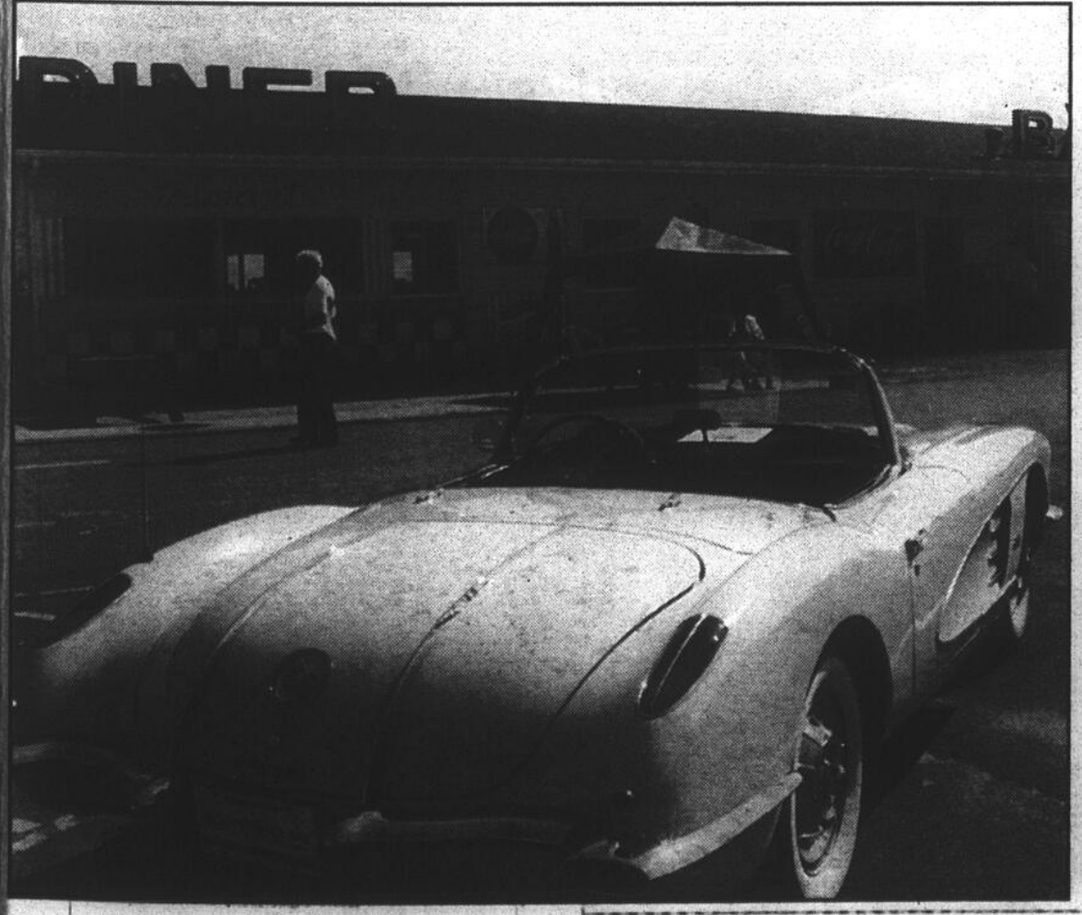
Photos Rémy Bolly

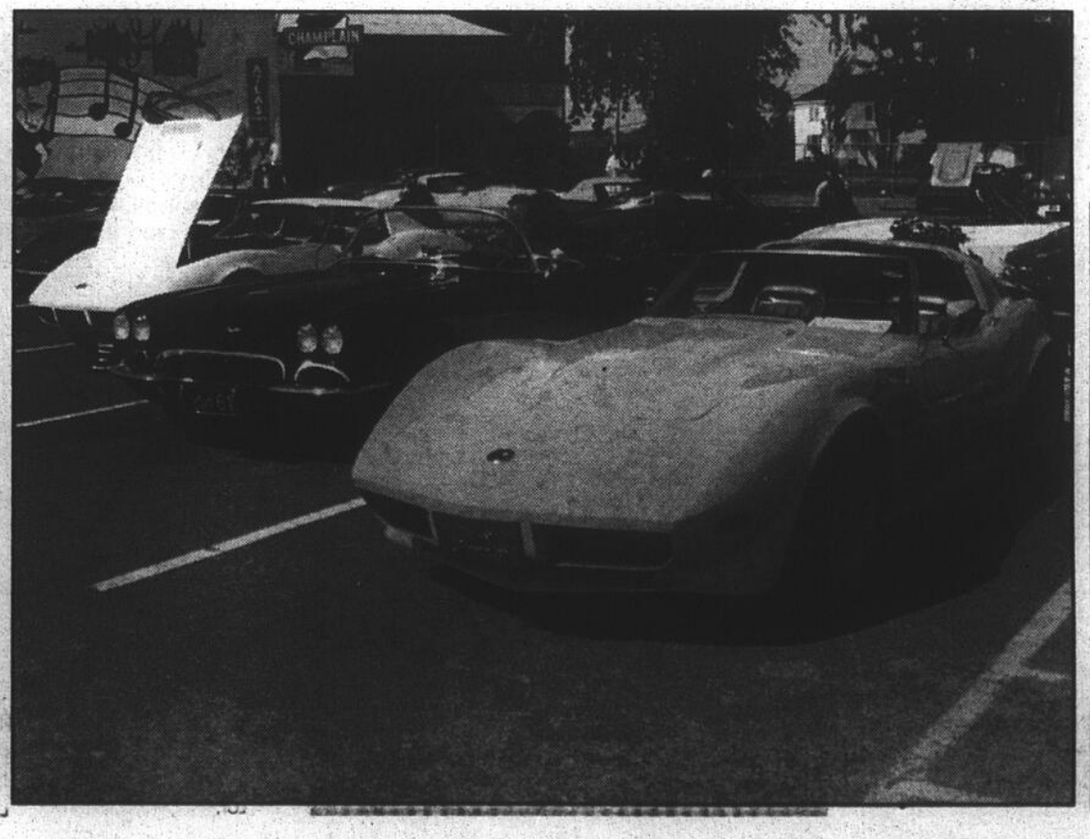


En voulez-vous des Corvette?









chez cora déjeuners
PLUS Le choix de salades durant tout l'été!
TABLE D'HÔTE
À partir de 6,95$
Dès 11 heures
Soupe, dessert et café inclus
9 CHOIX AU MENU
197, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu 357-9662
035414-c5-d

LE CANADA FRANÇAIS

Il en a vendu des dizaines de milliers dans 500 localités

Tout le monde ou presque au Québec dort sur un matelas de Michel Mercier!

GILLES LÉVESQUE



On pourrait pratiquement l'appeler Monsieur Matelas, tant il en a vendu par dizaines de milliers aux quatre coins du Québec, mais aussi en Ontario et au Nouveau-Brunswick. À cet égard, l'histoire de Michel Mercier est intéressante. Parti de rien, il a eu un jour une idée de génie qui lui a permis de faire fortune en vendant des matelas.

C'est après nous l'avoir racontée que nous avons jugé bon d'y consacrer un reportage. Elle témoigne qu'il est possible de réussir en affaires en mettant à profit une idée au potentiel insoupçonné en autant, toutefois, d'y consacrer l'énergie nécessaire.

«Tout a commencé en 1980, raconte l'homme d'affaires de Saint- Jean-sur-Richelieu. J'étais alors à l'emploi d'un magasin de meubles de Victoriaville. Un jour, le propriétaire m'a demandé d'organiser une vente à même un camion de 45 pieds. J'ai alors annoncé à la radio en plus de faire distribuer des feuillets publicitaires. On a connu un succès instantané. Il en a été de même la semaine suivante. L'idée était bonne», raconte M. Mercier.

L'idée était si bonne en fait qu'il a décidé de l'exploiter à sa façon en volant de ses propres ailes. «J'ai alors pris la décision de m'acheter un vieux camion de matelas à crédit que j'ai payé $1,500. Je l'ai réparé et je l'ai remis sur la route. Comme j'étais sans le sou à l'époque, j'ai vendu ma salade à une compagnie de matelas qui a accepté de me faire crédit pour l'équivalent de $3,000 de matelas. C'est comme ça que j'ai commencé», raconte- t-il.

Avec son vieux camion et ses 50 matelas, Michel Mercier s'est rendu à Napierville pour mettre son idée à l'essai. Il avait au préalable distribué des circulaires par la poste pour informer la population de sa visite éclair dans le stationnement d'un établissement commercial de l'endroit. En quelques heures, ses 50 matelas ont trouvé preneurs. Oui, l'idée était bonne!

Deuxième arrêt: Lacolle. Là encore ses 50 matelas s'envolent comme de petits pains chauds. En plus de trouver les prix avantageux, les clients pouvaient retourner à la maison avec le matelas de leur choix.

«D'un village à l'autre, j'obtenais toujours autant de succès. Tout a bien fonctionné pendant un mois. Au cours du second, les ventes ont baissé à un tel point que j'ai eu peur. Heureusement, tout s'est replacé par la suite. J'ai connu un été extraordinaire», raconte-t-il.

Expansion

Michel Mercier pouvait compter sur la complicité de Mario Richer pour ce qui est de la promotion et de la localisation des emplacements. Le lundi soir, ce dernier communiquait avec un imprimeur de Montréal pour lui donner les dates et les endroits des villes et des villages devant être visités un peu plus tard au cours de la semaine. L'imprimeur travaillait alors toute la nuit pour que les pamphlets publicitaires soient disponibles au cours de la journée du mardi. Le lendemain, mercredi, ils étaient distribués dans les bureaux de poste des villes et villages concernés.

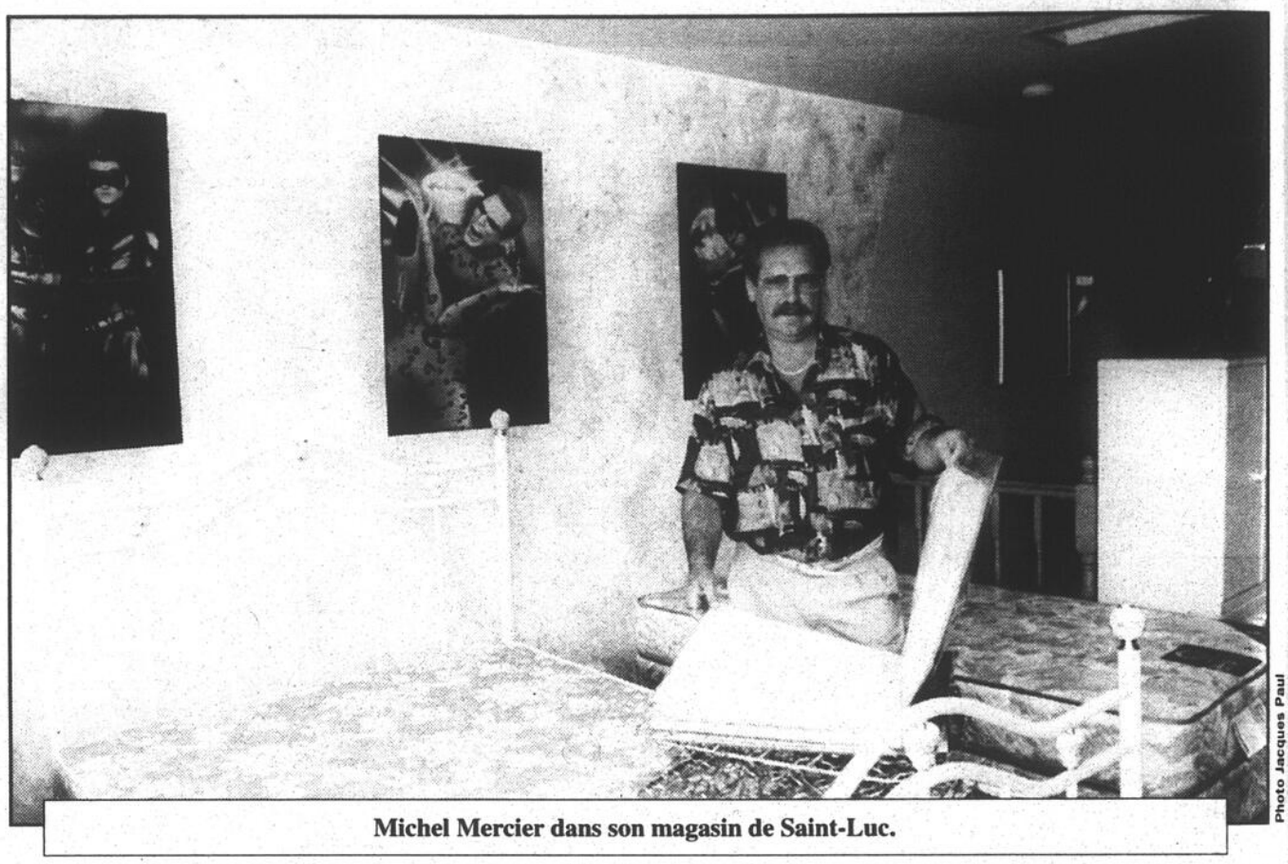


Photo Jacques Paul

Michel Mercier dans son magasin de Saint-Luc.

«On a connu tellement de succès que j'ai été obligé d'acheter un camion de 45 pieds pour suffire à la demande, raconte M. Mercier. L'hiver suivant, j'en ai acheté un deuxième, puis un troisième quelques mois plus tard. Au cours de ma troisième année d'opération, ces trois camions se sont arrêtés dans pas moins de 300 villes et villages. Ça marchait fort.»

Tellement fort en fait qu'il a été contraint d'acquérir deux autres camions de 45 pieds l'année suivante, pour ainsi porter sa flotte de camions à cinq unités. Le nombre de villes et villages visités au cours d'une année est ainsi passé de 300 à 500, tant ici au Québec qu'en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

«Ça demandait toute une organisation, précise-t-il. C'était devenu tellement gros comme entreprise qu'on pouvait se permettre d'annoncer à la télévision. De 1985 à 1990, j'ai été le plus gros vendeur de matelas de tout le Québec. La machine était ouverte à 200%. C'est là que j'ai gagné mon argent. Mon magasin de matelas de Saint-Luc ne représentait que 5% de mon chiffre d'affaires.»

Des compétiteurs flairant la bonne affaire ont alors commencé à vouloir l'imiter. Il lui faudrait donc trouver une autre idée pour maintenir son chiffre d'affaires et continuer à vendre des milliers de matelas chaque année. Michel Mercier a trouvé.

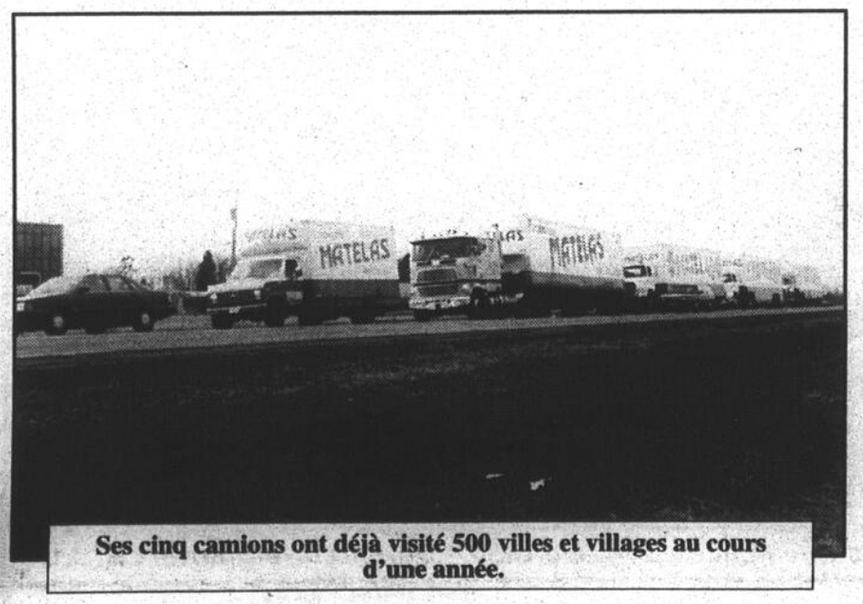
«En 1990, j'ai décidé d'acheter un magasin de meubles de Granby qui était en faillite, explique-t-il. Je soumissionnais à 95% de sa valeur pour l'avoir. Je n'étais pas aimé par les autres marchands qui soumissionnaient, vous pouvez me croire. J'en ai acheté quinze autres comme ça un peu partout au Québec. Je liquidais le stock et je profitais de l'occasion pour vendre des matelas. J'en ai vendu beaucoup comme ça.»

Le stock invendu, il l'entreposait à Saint-Luc. Un jour, il s'est retrouvé avec tellement de produits qu'il a eu l'idée (une autre) d'ouvrir un centre de liquidation permanent à Longueuil, puis à Saint-Léonard, Varennes, Trois-Rivières, Iberville, Greenfield Park...

«J'ai fait aussi beaucoup d'argent avec ça, avoue l'homme d'affaires de Saint-Jean-sur-Richelieu. J'ai gardé ces centres de liquidation pendant trois ou quatre ans. Là encore, j'ai commencé à faire face à des compétiteurs. C'est de là que j'ai eu l'idée d'acheter l'ancienne conserverie David Lord dans le but d'y ouvrir un immense centre du meuble avec le Père du meuble. Malheureusement, le projet a été bloqué par la Ville.»

Cet homme à idées en a eu une autre. Il a décidé de convertir l'ancienne conserverie en un établissement recréant l'atmosphère des années 60 et 70. C'est ainsi qu'est né le Park Lane Café.

Même s'il a décidé de prendre une préretraite en 1993, Michel Mercier vend encore des matelas. Il est d'ailleurs possible que vous aperceviez ses énormes camions sur l'autoroute cet été.



Ses cinq camions ont déjà visité 500 villes et villages au cours d'une année.



Voilà comment se déroulaient les ventes de matelas d'un village à un autre.

(Photo Jacques Paul)

Usine de moulage de tapis pour GM et Chrysler

Collins & Aikman de Lacolle obtient la norme QS-9000 et sécurise sa position sur le marché de l'automobile

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Bonne nouvelle pour les travailleurs et les cadres de l'usine de Collins & Aikman à Lacolle. L'usine, qui moule du tapis d'automobile, vient d'être certifiée à la norme QS-9000. Cette norme est la norme de qualité reconnue par Chrysler, Ford et General Motors.

L'obtention de cette certification et la mise en place de nouveaux procédés d'insonorisation contribueront «à sécuriser la position de l'usine de Lacolle comme fournisseur de produits à la fine pointe de la technologie sur le marché mondial de l'automobile», a déclaré Dan Marak, chef des opérations de la division canadienne de Collins & Aikman pour les systèmes automobiles (Groupe Tapis et Acoustique).

De passage à Lacolle le 21 juin, M. Marak et le directeur de l'usine, Richard Parenteau, ont remercié cadres et employés syndiqués (CSD) de l'usine pour les efforts déployés afin d'obtenir cette précieuse certification.

Le prestigieux drapeau de la *British Standards Institution (BSI) Registered Firm*, qui certifie le système de qualité de l'usine aux normes QS-9000 et ISO-9001, a été déployé lors d'une cérémonie d'inauguration tenue en même temps qu'une journée portes-ouvertes.

Les visiteurs ont pu visiter les installations de l'usine et voir la nouvelle technique *Foam in place* de soufflage de mousse de polyuréthane utilisée pour améliorer l'insonorisation des véhicules automobiles.



Photo Michel Laflamme

Le prestigieux drapeau de BSI et la bannière QS-9000 ont été fièrement déployés devant l'usine par Dan Marak, chef des opérations, Richard Parenteau, directeur de l'usine, Bob Stephens et Robert Beaumier, représentants du personnel, et la mairesse de Lacolle, Jeannette Jubinville.

L'usine de la *Collins and Aikman* de Lacolle fournit présentement les tapis pour les Chevrolet Lumina et Monte Carlo, la Buick Regal, la Chevrolet Camaro, la Pontiac Firebird, la Geo Metro, la Suzuki Swift. Son usine-soeur, située à Ingersoll en Ontario, approvisionne la division GMC CK-Trucks.

Dans son carnet de commandes, l'usine de Lacolle s'apprête aussi à fournir les tapis pour plusieurs modèles 1998 de Chrysler, soit le Chrysler Concord, la Dodge Intrepid, l'Eagle Vision et le Chrysler LHS.

La division des Systèmes Automobiles (Groupe tapis et acoustique) de Collins and Aikman est un fournisseur majeur de produits textiles, de composantes intérieures de plastique, de toits convertibles et de systèmes acoustiques pour le marché mondial de l'automobile.

Imprimerie Quebecor Saint-Jean

Le patron visite sa nouvelle acquisition

GILLES BÉRUBÉ

Le président du Groupe Quebecor, M. Pierre Péladeau, a profité, il y a deux semaines, d'une réunion du service des ventes des Imprimeries Quebecor pour visiter sa nouvelle usine de Saint-Jean-sur-Richelieu, une usine dont le potentiel de croissance dépend largement des exportations sur le marché américain, a-t-il déclaré.

Arrivé par hélicoptère, M. Péladeau a d'abord participé à la réunion du service des ventes, qui s'est tenue à l'hôtel Vallée des Forts. Par la suite, il a fait une tournée des nouveaux locaux de l'Imprimerie Quebecor Saint-Jean, installée dans l'ancienne usine des Tissages Richelieu depuis l'automne dernier. M. Péladeau avait accepté de rencontrer Le Canada Français pour une entrevue de quelques minutes pour finalement inviter le photographe et le journaliste à faire la visite avec lui. Il n'a pas manqué, au cours de sa tournée, de saluer à peu près tous les employés de l'entreprise.

Content de l'acquisition? "On n'a pas acheté", s'est empressé de corriger M. Péladeau, ajoutant qu'il n'avait pas choisi l'usine. Il a avoué ne pas connaître la place. Rappelons que l'immeuble appartient à la filiale immobilière de la Caisse de dépôt et de placements du Québec. Quebecor loue 175,000 des 333,000 pieds carrés qu'offre le bâtiment. Elle détient également une option pour une superficie supplémentaire de 40,000 pieds carrés. L'entreprise pourrait-elle, un jour, occuper la totalité de l'usine?

M. Péladeau n'a pas voulu s'avancer sur le dossier précis de la filiale de l'usine de Saint-Jean, notamment sur son agrandissement éventuel. Tout au plus, il a confié que les perspectives de ventes dont il venait de prendre connaissance augurent plutôt bien. Cela dit, rien n'indique que l'usine de Saint-Jean en profitera plus qu'une autre, a expliqué le président. "En affaires, a-t-il prévenu, rien n'est coulé dans le béton".

Saint-Jean, on le sait, est une ville d'imprimerie. Ce secteur manufacturier occupe ici un poids relativement plus élevé que dans l'ensemble de l'industrie manufacturière du Québec. "Le Québec est une région d'imprimerie", souligne M. Péladeau. L'industrie québécoise de l'imprimerie a une capacité qui dépasse largement ses besoins. Elle doit donc exporter. La croissance du secteur, et donc de l'usine de Saint-Jean, indique-t-il, dépend des marchés extérieurs.



Photo Jacques Paul

Lors de sa visite, M. Péladeau a passé saluer à peu près tous les employés. Sur la photo, il s'entretient avec le directeur de l'usine et vice-président des Imprimeries Quebecor, M. Denis Tétreault.

Les taux d'intérêt

		30 juin 1997	16 juin 1997	Année dernière
Taux d'escompte		3,50	3,25	5,00
Taux préférentiel		4,75	4,75	6,50
Bons du Trésor				
- Canada 91 jours		3,17	2,81	4,65
Dépôts garantis fiducies				
	30 jours	2,25	2,25	3,625
	90 jours	2,25	2,25	3,625
Semi-annuel	1 an	3,00	3,00	4,375
Semi-annuel	5 ans	5,125	5,125	6,50
Obligations				
- Canada	3 ans	5,00	4,59	6,37
- Canada	5 ans	5,59	5,16	6,95
- Canada	10 ans	6,23	5,88	7,50
- Québec	5 ans	55,88	5,32	7,18
- Québec	10 ans	6,61	6,18	8,03
Taux hypothécaires				
	1 an	5,00	5,20	6,50
	3 ans	6,35	6,50	8,00
	5 ans	7,00	7,10	8,50
Taux d'inflation		Mai 1,5%	Avril 1,7%	Mai 1,5%
Cours change ($ CAN en $ US)		72,65	71,90	73,14
Prix de l'or ($ US)		334,05	337,70	381,00
Taux d'escompte U.S.		5,00%	5,00%	5,00%
Taux préférentiel U.S.		8,50%	8,50%	8,25%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.

PROTECTION ALARME GÉNY INC.
Service 24 heures/24
359-4658 • 990-4161
GARANTIE À VIE*
SPÉCIAL
499$
Installation de base
* Sur pièces électroniques
Protégez-vous...
Résidentiel et commercial
10%* SUR PRIX COMPÉTITIFS
(avec preuve de soumission incluant mêmes options et équipements)
Service de surveillance approuvé ULC – Détenteur de permis R.B.Q.



Catherine Paul-Hus

Étudiants au travail

Partir pour l'été? Pourquoi pas!

Maintenant que l'école est terminée, vous pensez à vous dénicher un emploi d'été mais vous auriez le goût de changer d'air et de découvrir un peu de pays. Grâce à de nombreux programmes, vous pourriez voyager, acquérir une expérience de travail enrichissante et rencontrer des gens intéressants.

Jeunesse Canada au travail

Ce programme a été lancé par le ministère du Patrimoine canadien pour aider à créer des emplois d'été pour les jeunes. Une première composante du programme s'intitule «Jeunesse Canada au travail dans les langues officielles». Cette initiative donne aux étudiants des niveaux collégial et universitaire l'occasion de mettre à l'épreuve leurs connaissances scolaires et linguistiques dans un milieu de travail. Il y a des emplois un peu partout au Canada et cela vous permettra de prendre de l'assurance dans l'utilisation de votre seconde langue officielle. Pour être admissible, vous devez parler le français et l'anglais assez couramment, vous devez retourner aux études en septembre et être disposé à travailler pour une période de 8 à 10 semaines.

Dans le cadre du programme «Jeunesse Canada au travail dans les établissements voués au patrimoine», près de 800 emplois d'une durée de 8 à 12 semaines seront disponibles dans des musées, bibliothèques, établissements d'archives et autres organismes à vocation culturelle. Vous êtes admissibles si vous êtes un étudiant âgé de 16 à 30 ans. Pour vous inscrire à l'un de ces programmes, vous pouvez composer le 1 800 935-5555, visiter le site Internet de Patrimoine canadien (http://www.pch.gc.ca) ou passer au CRHC-Étudiants pour vous procurer un formulaire.

Chantiers Jeunesse

Ce projet de travail volontaire s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans qui désirent vivre une expérience unique de vie de groupe en donnant bénévolement un coup de main à un organisme sans but lucratif qui veut améliorer ses équipements et installations destinés à la communauté (base de plein air, parcs, etc.). Les chantiers durent généralement entre trois et dix semaines et aucune expérience n'est requise pour participer. Vous devez toutefois être citoyen canadien ou résident permanent, résider ou avoir votre résidence permanente au Québec et évidemment être motivé par le projet. Il existe des chantiers aux quatre coins du Québec ainsi que des chantiers internationaux. Pour vous inscrire, vous devez remplir un formulaire que vous pouvez vous procurer au CRHC-Étudiants ou en appelant au 1 800 361-2055. N'oubliez pas que vous devez devenir membre du mouvement québécois des Chantiers Jeunesse, ce qui occasionne des frais de $10. Il s'agit d'une expérience formidable qui peut vous apporter énormément sur le plan personnel.

Association Québec-France

Il s'agit d'un organisme sans but lucratif qui permet à des résidents du Québec âgés entre 18 et 30 ans d'occuper des emplois dans la fonction publique en France pour une durée de 4 semaines à 2 mois ou de faire les vendanges pendant environ 10 jours. Pour vous inscrire, communiquez avec l'association au 1 418 643-1616 afin de recevoir un formulaire. Veuillez prendre note que pour s'inscrire au programme il faut devenir membre de l'association, ce qui occasionne des frais de $45.

En terminant, voici une adresse électronique qui vous permettra d'obtenir de l'information sur le marché du travail en Alberta et sur les possibilités d'emplois d'été dans les parcs des Rocheuses: http://roeab.hrdc-drhc.gc.ca/lmi/welcomef.htm.

N'hésitez pas à venir nous voir pour plus d'information et... bon voyage!

Catherine Paul-Hus

Responsable, CRHC-Étudiants ✍



Photo Richard Hamel

La Chambre de commerce attend 156 joueurs à son tournoi annuel. Sur la photo, on reconnaît les membres du comité organisateur, Sylvain Latour, Martin Brunet, Marcel Beauregard, Serge Brosseau, président du tournoi, Rita Harvey et André Beaulieu.

Tournoi de golf annuel

La Chambre de commerce sur les Verts le 18 août

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La neuvième édition du tournoi de golf annuel de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu se déroulera le lundi 18 août au Club de golf de Saint-Jean-sur-Richelieu, au lendemain du festival de montgolfières.

Quelque 156 joueurs (39 quatuors) sont attendus à ce tournoi amical, un «Vegas à deux» dont le départ «Shot gun» sera donné à 11h15.

Le président du tournoi, M. Serge Brosseau, a souligné en conférence de presse que le prix du billet, fixé à $125, est réduit de $20 par rapport à l'an dernier.

Le prix du billet inclut un brunch à 9h45, la partie de golf (voiturette incluse) et le souper. On se procure les billets en téléphonant à la Chambre au 346-2544. Les billets pour le souper seulement sont disponibles au coût de $35.

Avec le Gala de l'excellence et les déjeuners-causeries, le tournoi de golf est une activité de financement majeure, rapportant entre $7,000 et $10,000. Les entreprises et commerces qui désirent commanditer des trous peuvent le faire au coût de $270 (pour celles qui ont déjà leur affiche) et de $300 pour les autres.

Différents prix de présence seront tirés, dont un sac de golf offert par Bell Canada. Il y aura également des prix de performance. Le premier joueur à réussir un trou d'un coup pourra gagner une automobile offerte conjointement par «Rondeau Pontiac Buick Cadillac» et «Racine Chevrolet Géo Oldsmobile».

Les participants pourront notamment profiter du passage du «Golf Demo Tour», une caravane offrant des démonstrations de bâtons de grands fabricants (Calloway, etc.), de l'animation et des cliniques avec des golfeurs professionnels. ✍

Et si vous ne pouviez plus la semaine prochaine parler?

Ou si vous ne pouviez plus marcher? Ou si votre vue s'embrouillait? C'est ça vivre avec la sclérose en plaques. Mais vous pouvez nous aider à rétablir le circuit.

1-800-268-7582

Société canadienne de la Sclérose en Plaques

Saint-Jean

Un «carnet de compétences» à cinq employés de Formica

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

À mi-chemin d'une formation de quatre ans pour l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique industrielle, cinq des onze participants de l'usine Formica de Saint-Jean ont reçu, mercredi dernier, le 25 juin, leur «carnet de compétences».

L'entreprise a offert ce cours d'approfondissement des connaissances à tous ses mécaniciens et machinistes, précise leur professeur, Daniel Rancourt, du service de la Formation professionnelle de la Commission scolaire Davignon.

Les «élèves» Yves Barrière, Alain Desgagné, Sylvain Lussier, Claude Babeux et Michel Chouinard suivent des cours une journée par semaine.

Le programme comporte 35 modules et totalise 1,800 heures. Il y a cependant reconnaissance d'acquis aux participants qui, finalement, pourront compléter leur formation après environ 900 heures de cours.

Quant au «carnet de compétences», explique le directeur adjoint du Centre de formation professionnelle, Stéphane Paré, il trace le portrait des compétences demandées par les employeurs de la région dans chaque métier.

Chaque fois qu'une compétence est atteinte, soit par un cours de formation ou par une équivalence reconnue, elle est inscrite dans le carnet.

Au moment de procéder à l'embauche, les employeurs peuvent consulter ce carnet de compétences pour s'assurer du niveau de qualifications acquises par chaque candidat.

Le programme offert chez Formica a été développé en partenariat entre les entreprises, la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre et le Centre de formation professionnelle de la Commission scolaire Davignon de Cowansville. ✍



Photo Jacques Paul

Dans l'ordre habituel, on retrouve, sur la première rangée, Yves Barrière, Alain Desgagnés et Sylvain Lussier, et, sur la deuxième rangée, Stéphane Paré, directeur adjoint du Centre de formation, Denis Fortier, ingénieur en chef à l'usine Formica, Claude Babeux, Michel Chouinard et le professeur, Daniel Rancourt.

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Construction — Excavation

Construction et Rénovation Daniel André inc.
Entreprise générale
Saint-Blaise
Travaux de rénovation résidentiel et commercial
Tél.: (514) 291-4315 • Cell.: (514) 944-1023

Ets. JMP ltée inc.
GARAGE
445, chemin du Clocher
L'Acadie (Québec) J2Y 1A9
Tél.: (514) 358-1275
LES EXCAVATIONS J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration
Creusage de cave
BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y1A4
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323

096398-035-g



Me Claudine Monette

Le notaire

Les eaux naturelles et leur écoulement

Un vieux dicton nous dit: «Après la pluie le beau temps», mais parfois l'écoulement des eaux de pluie réveille les chicanes de voisins sur les fossés.

Le Code civil est formel: chaque propriétaire est tenu de respecter l'écoulement naturel des eaux et doit recevoir les eaux qui découlent naturellement des terrains supérieurs.

L'article 979 du Code civil stipule spécifiquement «le propriétaire du fonds inférieur ne peut élever aucun ouvrage qui empêche cet écoulement».

En conséquence, lorsque vous décidez d'aménager le chemin d'accès à votre terrain, vous devez utiliser un système qui permettra à l'eau de s'écouler comme avant, sans en diminuer le débit. Il vous faut non seulement respecter les règlements municipaux de votre localité, mais aussi le Code civil. Vous ne devez en aucun cas bloquer ou restreindre cet écoulement naturel. Vos travaux terminés, votre voisin du fonds supérieur ne doit pas subir une augmentation de l'accumulation d'eau sur son terrain.

C'est cette même règle du respect de l'écoulement naturel des eaux qui motivent certaines municipalités à interdire qu'un propriétaire ferme ses fossés en installant des tuyaux ou ne le permettent qu'en exigeant l'installation de tuyaux de fort diamètre. Les gens ont trop souvent utilisé des tuyaux trop petits, formant ainsi un obstacle au débit naturel des eaux.

Ce même article 979 du Code civil prévoit aussi que le propriétaire du fonds supérieur ne peut aggraver la situation des fonds inférieurs. Si vous décidez de surélever votre terrain, cela ne doit pas se faire au détriment de vos voisins. Vous devez alors non seulement vous assurer que vous ne bloquez pas l'écoulement qui vient des fonds supérieurs, mais en plus vous devez vous installer un système de drain afin d'éviter de littéralement noyer votre voisin du fonds inférieur.

Si vous surélevez votre terrain sans vous soucier de l'écoulement naturel des eaux et que, ce faisant, vous aggravez la situation des fonds avoisinants, alors vos voisins sont en droit de vous poursuivre devant un tribunal. Avant d'effectuer de tels travaux, prenez la peine de consulter un ingénieur, cela vous évitera beaucoup de problème.

Toute personne peut effectuer des travaux pour conduire plus commodément les eaux à leur pente naturelle. En agissant ainsi elle n'est pas présumée avoir aggravé la situation des fonds inférieurs. De même la personne, dont le terrain est voué à l'agriculture, qui y effectue des travaux de drainage, n'est pas présumée avoir ainsi aggraver la situation des fonds inférieurs.

Le Code civil contient d'autres règles concernant les eaux. Entre autres, il prévoit à l'article 983 que les «toits doivent être établis de manière que les eaux, les neiges et les glaces tombent sur le fonds du propriétaire». Cet article s'inscrit dans le principe relatif à l'écoulement naturel des eaux d'un fonds à l'autre. Ainsi l'eau de pluie qui tombe au-dessus de votre terrain doit atterrir sur votre terrain et non sur celui de votre voisin.

Dans le même ordre d'idée, les gouttières ne doivent déverser l'eau qu'elles recueillent du toit, que sur votre terrain et non sur celui de votre voisin, que ce soit directement ou indirectement. Si vous «déchargez» votre problème d'eau chez votre voisin, vous «abusez» de vos droits de propriétaire. Votre voisin est alors en droit de vous poursuivre devant les tribunaux pour exiger la cessation de ce déversement, ainsi que des dommages-intérêts pour le préjudice qu'il en a subi.

Le Code civil prévoit aussi des règles de base concernant l'usage des eaux sises sur notre terrain ou qui le traversent. Ces règles peuvent être complétées par des lois sur l'environnement, par des règlements municipaux ou par des règlements privés d'association des propriétaires riverains de ces cours d'eau lorsque ces derniers leur appartiennent.

Ainsi si un lac ou un étang est entièrement situé sur votre terrain, vous pouvez en utiliser l'eau, mais vous devez obligatoirement en conserver la qualité. S'il s'agit d'un cours d'eau qui borne votre terrain, le traverse ou y prend sa source, vous pouvez en utiliser l'eau, mais vous devez la rendre à son cours ordinaire «sans modification importante de la qualité et de la quantité de l'eau».

L'article 982 du Code civil reconnaît officiellement à toute personne qui a droit à l'usage d'une source, d'un lac, d'une nappe ou d'une rivière souterraine ou d'un courant, le droit d'exiger la destruction ou la modification de tout ouvrage qui pollue ou épuise l'eau.

Tous ceux qui, en lisant ces lignes, croyez avoir trouvé la façon d'exiger la démolition des barrages hydro-électriques de la province, détrompez-vous, le législateur a tempéré ce droit en stipulant qu'il ne sera possible de faire valoir ce droit qu'en autant que «cela ne soit pas contraire à l'intérêt général».

La définition de l'intérêt général n'apparaissant nulle part dans le Code civil, il faudra voir l'interprétation qu'en ont donné et en donneront encore les tribunaux.

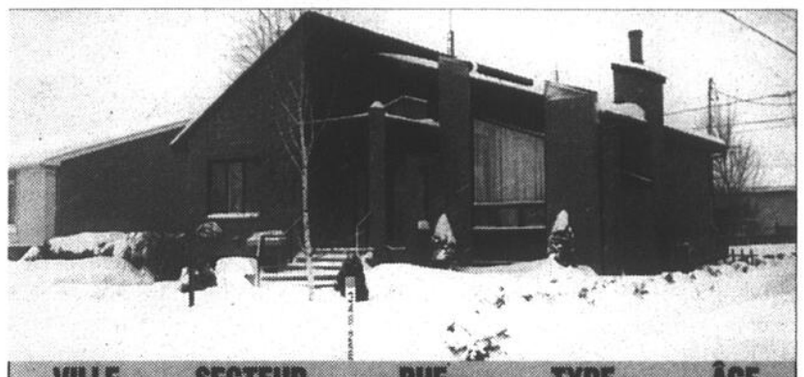
Somme toute, ces différentes provisions du Code civil se ramènent toutes à la bonne foi comme règle sous-jacente. Tout geste passé par un propriétaire doit l'être dans la bonne foi et non pas dans le but de nuire à ses voisins. De même un propriétaire ne peut agir d'une façon insouciante entraînant un préjudice pour ces voisins.

En toute chose, un propriétaire ne peut utiliser son droit de propriété de façon abusive au détriment des autres.

Pour toutes questions, adressez vous à: Me Claudine Monette, notaire, 166, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6S8.

Photo Richard Hamel

Transaction récente



VILLE	SECTEUR	RUE	TYPE	ÂGE
St-Jean	Nord	Des Briquettiers	Bung.	1988
DIMENSIONS	**# PIÈCES**	**#CHAMBRES**		**SOUS-SOL**
39 X 37 irr.	9	2+1		Fini
FOYER	**CHAUFFAGE**	**GARAGE**		**TERRAIN**
Foyer	E/AC Thermop	Garage		60 x 100
EXTRAS				
Système d'alarme, pavé uni, paysagement professionnel				
TAXES	**PRIX DEMANDÉ**		**PRIX DE VENTE**	
2,609$	139,000$		130,000$	
DATE DE VENTE	**SOURCE**			
1 avril 1997	LE PERMANENT ST-JEAN JEAN TREMBLAY			

trans-c5-m

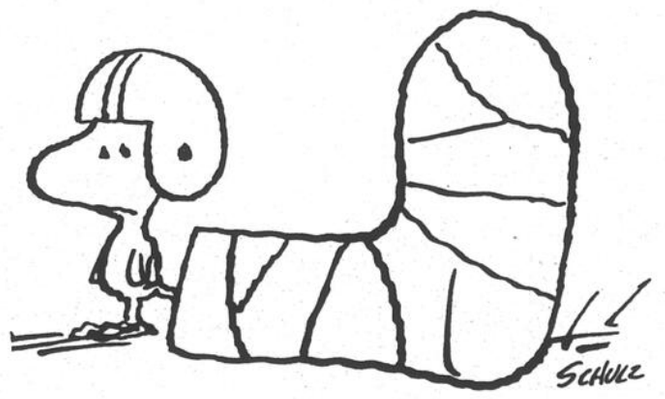
Profil d'affaires



Dyane LESIEUR

Dyane LeSieur est l'une des trois partenaires des Résidences funéraires Le-Sieur & Frères Ltée. Franche et sincère, cette femme d'affaires se perçoit comme une personne prompte, un défaut qu'elle dissimule rapidement grâce à son sens de l'humour. Elle préfère l'automne et a pour idoles les visionnaires et les sages.

Mon lieu de naissance:
Saint-Jean-sur-Richelieu.
Ma famille:
Mon fils, mon frère, ma soeur et mes parents.
Mon état civil:
Célibataire.
Mon entreprise / mon commerce:
Le Sieur & Frère Ltée.
Ses produits / ses services:
Offre des services funéraires depuis 76 ans dans le respect et la dignité aux familles du Haut-Richelieu.
Mon occupation:
Propriétaire et responsable de tous les aspects de mon entreprise.
Ma voiture:
Volvo V70.
Ce que je fais le mieux dans la vie:
Communiquer.
Ce que j'aimerais être:
Philanthrope, mécène.
Mes qualités:
Franche, sincère, sociable, intègre.
Mon pire défaut:
Prompte.
Mon meilleur ami:
L'humour.
Mes idoles:
Les visionnaires et les sages.
Ma musique préférée:
Variée, de Francis Cabrel à Nathalie Cole, de Rod Stewart au reggae.
Mes artistes préférés:
Sean Connery, J.-P. Ferland, Pierce Bronsman.
Mes films préférés:
Film d'action et de drame.
Mes lectures préférées:
Magazines d'actualité, biographie, sociologie et psychologie.
La cuisine que je préfère:
Italienne et française.
Ma saison préférée:
L'automne.
Ce que j'aime le plus:
Travailler en équipe, les plaisirs de la vie, la bonne bouffe, les bons vins, les voyages et les vacances.
Ce que je n'aime pas:
L'hypocrisie, le mensonge et la violence.



On a beau connaître le terrain, un accident est vite arrivé. Et lorsque cela survient, il faut être bien protégé pour y faire face.

Un programme d'assurance santé complémentaire peut être d'un grand secours. La Métropolitaine s'est associée à des spécialistes de l'assurance-maladie pour vous offrir la protection nécessaire pouvant prévenir les situations financières difficiles.

Communiquez avec votre agent ou agente de La Métropolitaine aujourd'hui même.

365, rue Normand, Bur. 285, Saint-Jean (QC) J3A 1T6
Bur.: (514) 348-9239 •Fax: (514) 348-9886

034725-1-g

La Métropolitaine

Jusqu'au 6 juillet au Cégep

Quatrième édition du tournoi provincial junior de tennis Bell



MARIO TREMBLAY

Considéré comme un des meilleurs au Québec par la qualité de son organisation, le tournoi de tennis junior Bell de Saint-Jean-sur-Richelieu sera de retour pour une quatrième année. Débutant aujourd'hui, mercredi, et ce jusqu'au 6 juillet, l tournoi réunira plus de 200 joueurs et joueuses de 18 ans et moins de toutes les régions du Québec qui croiseront la raquette dans ce tournoi organisé par l'Association de tennis junior du Haut-Richelieu.

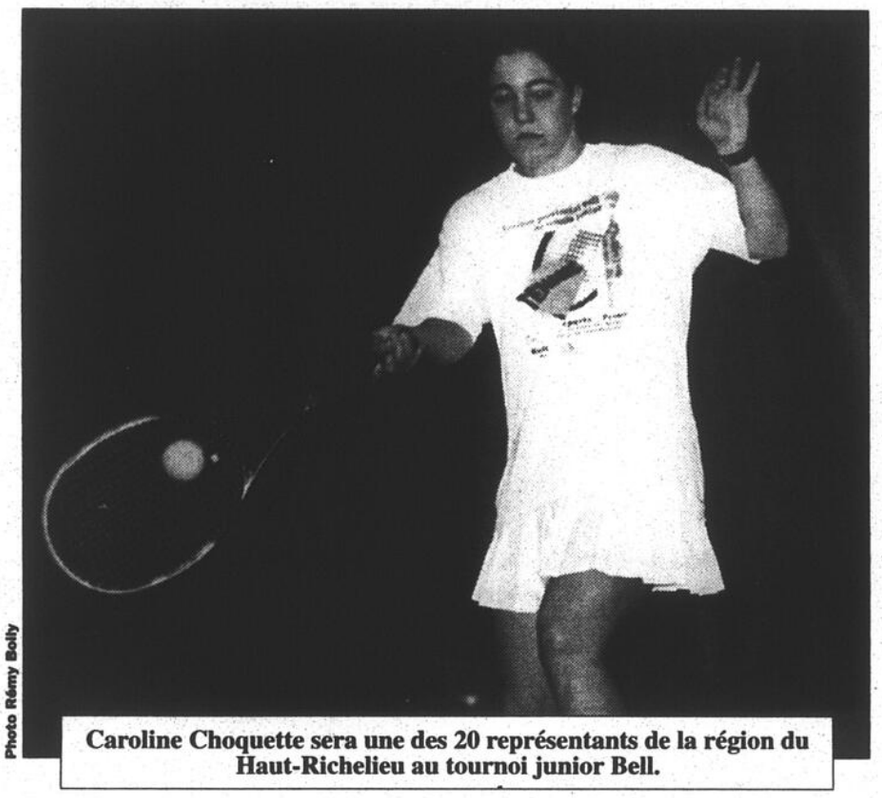


Photo Rémy Bolly

Caroline Choquette sera une des 20 représentants de la région du Haut-Richelieu au tournoi junior Bell.

Sanctionné par la Fédération québécoise de tennis et coté quatre étoiles, le tournoi de Saint-Jean se classe parmi les tournois juniors les plus importants de la province.

Récipiendaire du trophée pour le tournoi par excellence de 1994 et mise en nomination pour l'édition 95, il demeure l'un des plus populaires au Québec.

Toutes les catégories y sont représentées: 10, 12, 14, 16 et 18 ans. Soulignons que pour la catégorie des 18 ans, ce tournoi constitue la première étape des Championnats québécois qui servent de sélection aux Championnats canadiens. Saint-Jean est en fait un des trois tournois obligatoires pour les joueurs de 18 ans du circuit provincial.

Les matchs auront lieu sur les terrains du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu. De plus, le complexe sportif du Fort Saint-Jean prêtera quatre terrains pour trois jours, une initiative fort appréciée par l'Association junior du Haut-Richelieu. En cas de pluie, les matchs seront joués à l'intérieur au club de tennis du Haut-Richelieu. Les matchs débuteront à huit heures. Les finales dans chacune des catégories auront lieu les samedi et dimanche 5 et 6 juillet.

Près d'une vingtaine de joueurs du Haut-Richelieu doivent participer au tournoi provincial junior Bell. Caroline Parent, finaliste l'an dernier chez les 10 ans, sera de la partie cette fois chez les 12 ans. Marilyne Gaboriault, Valérie Tétreault, Micheal Boudreau, Alexandre Fortier, Alexandre Beauclair, Valérie Gendron, Audrey Vanslette, Sébastien Tremblay, Jonathan Ostiguy, Jocelyn Sicard-Dequoi, Christine Choquette, Josée Gaboriault, Olivier et Édith Brisson, Renaud Ponton, Julie Lachapelle et Philippe Marchesseault doivent aussi participer à cet important événement.

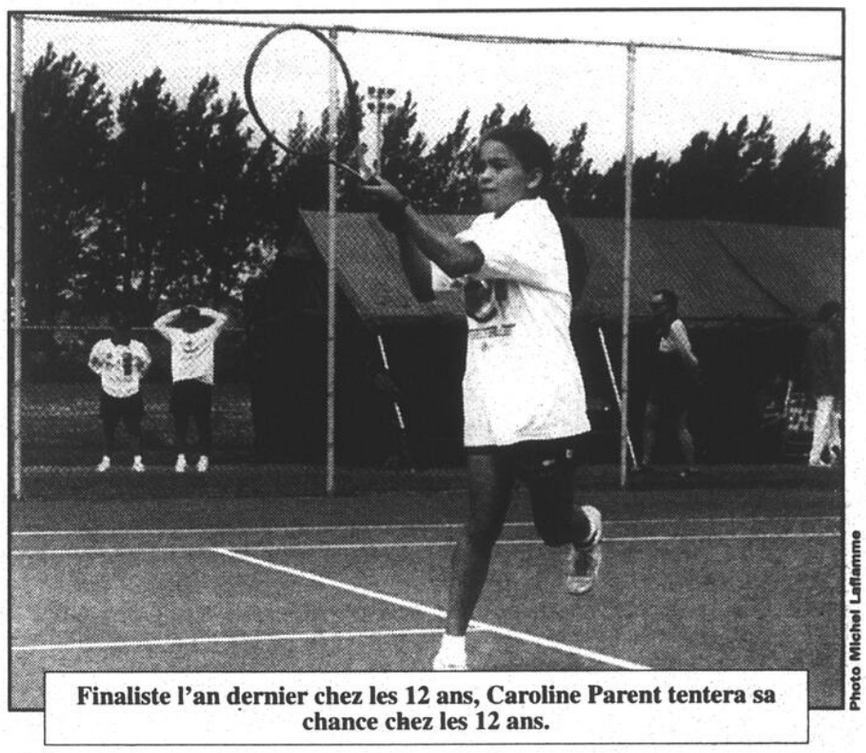


Photo Michel Laflamme

Finaliste l'an dernier chez les 12 ans, Caroline Parent tentera sa chance chez les 12 ans.

En plus de Bell, l'Association de tennis du Haut-Richelieu peut compter sur l'appui de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, de la Base des Forces Armées canadiennes, du cégep de Saint-Jean, du complexe sportif Claude-Raymond et du club de tennis du Haut-Richelieu et de la Fédération québécoise de tennis pour la présentation de cette quatrième édition. À noter que les gens peuvent assister aux matchs tout à fait gratuitement.

Une centaine d'athlètes en compétition

Le premier championnat québécois d'aviron se tiendra au Bassin de Chambly samedi

MARIO TREMBLAY

Plus de 100 avironneurs prendront d'assaut le bassin de Chambly samedi prochain dans le cadre du premier championnat québécois d'aviron. Le club de la Vallée du Richelieu, basé à Chambly depuis quatre ans, sera l'hôte de l'événement en collaboration avec l'Association québécoise d'aviron.

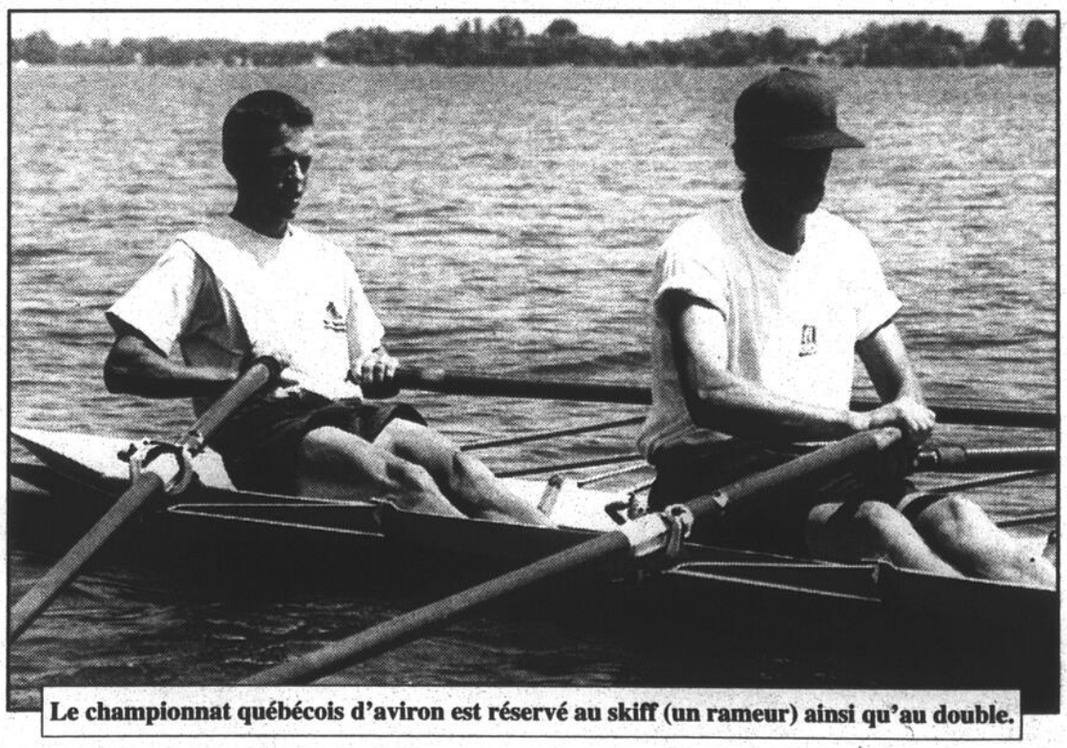
Ce premier championnat québécois présentera des finales en skiff (un rameur) ainsi qu'en double et ce dans toutes les catégories à l'exception de novice. Les sept clubs d'aviron du Québec seront représentés. Toutefois, il ne faut pas compter sur une forte représentation du club de la Vallée du Richelieu qui ne compte que quelques années d'existence. "Les meilleurs avironneurs ont au moins quatre à cinq ans d'expérience. Quelques-uns de nos membres s'inscriront, tout de même, à la compétition", souligne Johanne Duval, porte-parole du club.

"Avec l'aide de Rowing Canada, on s'est offert à recevoir la compétition lorsque l'Association a décidé de présenter un championnat provincial. Nous pensons qu'avec le bassin de Chambly, nous avons un site vraiment super", ajoute-t-elle. La compétition se fera sur bassin de 2,000 mètres. Cinq corridors seront aménagés pour la présentation des courses. Le public, qui pourra assister gratuitement à la compétition, aura une fort belle vue des courses dont le lieu principal sera le parc Martel, situé derrière la Maison des loisirs et de la culture à Chambly. Pour la tenue de l'événement, les organisateurs ont reçu un appui financier et logistique de la Ville de Chambly alors que Rowing Canada fournira les arbitres de calibre national et international. D'ailleurs, la médaillée olympique de 76 à Montréal, Guylaine Bernier, sera à Chambly, elle, qui est maintenant officielle de niveau international.

Bien qu'il s'agisse d'un championnat québécois, les gagnants ne sont pas automatiquement qualifiés pour le championnat canadien. "Le championnat national est ouvert à tous les athlètes de niveau national, qui se sentent capables de livrer une belle bataille. Le championnat québécois permet aux différents athlètes d'ici de connaître leur niveau de compétition", explique Johanne Duval.

Comme un peu le club de la Vallée du Richelieu, l'aviron est un sport en croissance au Québec. "Bien des gens croient que l'aviron est un sport inaccessible et coûte très cher. Nous tentons, à notre club, de rapprocher le sport de la population, en offrant des cours à des prix raisonnables. Notre but s'est de faire connaître le sport", indique Mlle Duval qui ajoute que les gens peuvent s'initier à l'aviron pour aussi peu que $55 pour 16 cours, embarcation comprise.

Soulignons que s'il pleut, la compétition sera tout simplement annulée. Pour information: 347-4906.



Le championnat québécois d'aviron est réservé au skiff (un rameur) ainsi qu'au double.

Football senior

Troisième titre en cinq ans pour les Broncs

MARIO TREMBLAY

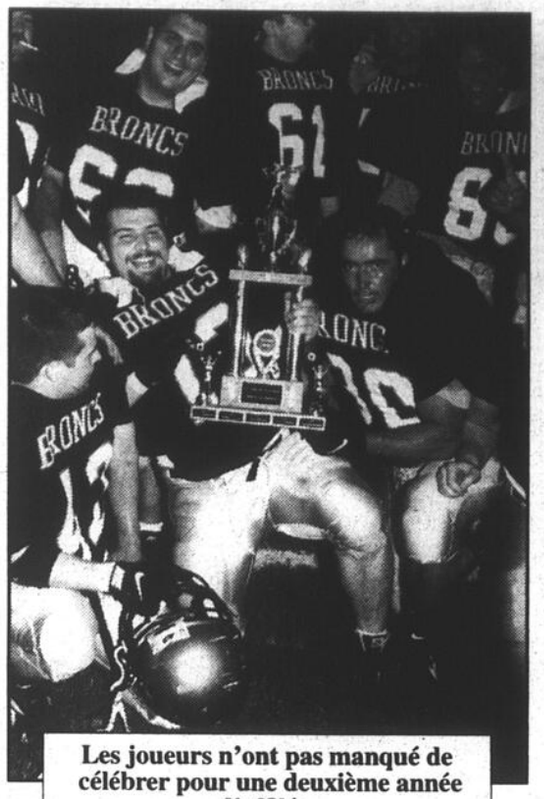
Pour une deuxième année de suite, les Broncs de Saint- Jean ont remporté le championnat de la Ligue senior provinciale de football. La formation johannaise a complété sa saison parfaite en disposant de Victoriaville 28-7 en grande finale samedi dernier au Campus du Fort Saint-Jean remportant ainsi le «Senior Bowl».

Les Broncs, qui ont gagné leurs huit matchs cette saison, remportaient ainsi un troisième titre en cinq ans, comme quoi la tradition de football se poursuit bien au-delà des Géants.

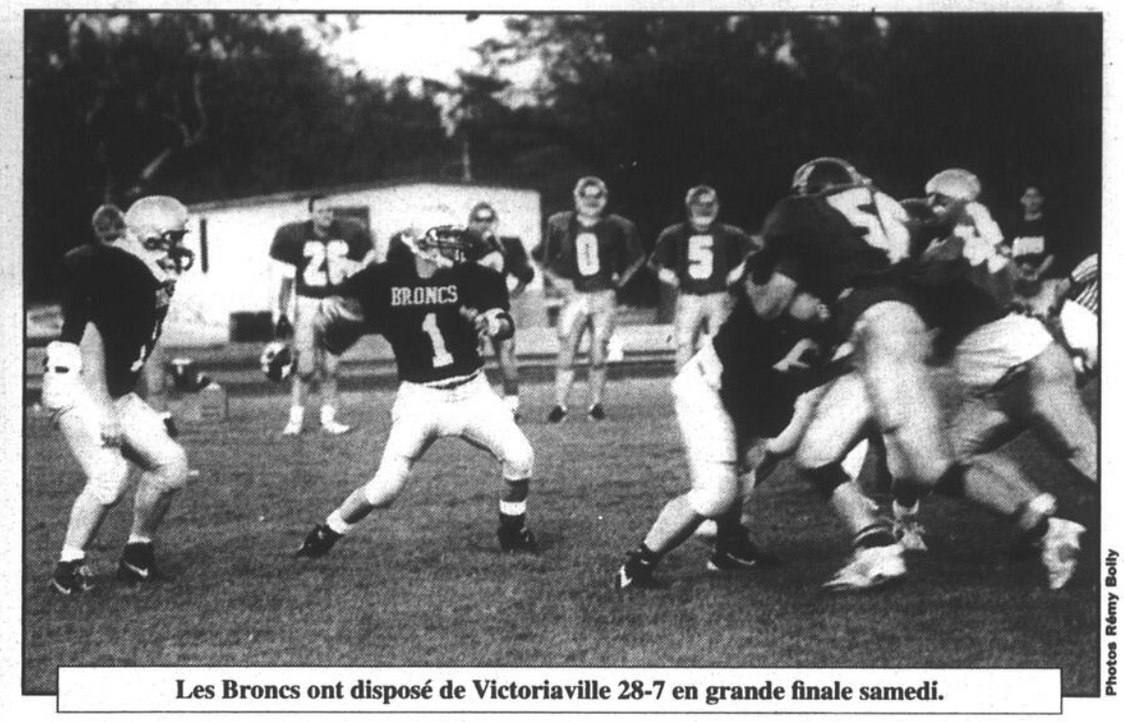
P.A. Gadoury, Éric Léger, Martin Caron et Dennis Pitsellis ont inscrit les touchés des vainqueurs. Le demi-défensif Mario Mathurin a donné le ton au match avec une interception dès le troisième jeu de la rencontre pour pallier au premier touché des siens.

Un très bon match

Ce fut un très bon de match de football. Les deux équipes se livrant un beau duel.



Les joueurs n'ont pas manqué de célébrer pour une deuxième année d'affilée.



Photos Rémy Bolly

Les Broncs ont disposé de Victoriaville 28-7 en grande finale samedi.

«Nous avons eu à travailler très fort. Victorivaille a disputé un fort match. De notre côté, je pense, qu'on a joué notre meilleur match de l'année. La défensive a été particulièrement solide encore une fois arrêtant Victorivaille trois fois à la porte des buts», souligne Martin Caron en affirmant qu'il s'agissait là d'un fait saillant important dans le match.

Ce dernier ajoute que les joueurs étaient quelque peu nerveux avant le match mais cela les a forcés à jouer du gros football. «Nous voulions tellement gagner. L'esprit d'équipe était extraordinaire», explique-t-il.

Ce titre, les Broncs, ne voulait pas l'échapper et ils ont présenté, tout au long de la saison, du jeu solide sans beaucoup de faiblesse. «Nous avions beaucoup de profondeur ce qui nous a permis de remonter la pente malgré les blessés. De plus, personne au sein de l'équipe ne s'est plaint de son temps d'utilisation. Tout le monde a pensé à l'équipe et n'avait qu'un but: gagner«, raconte Martin Caron.

Le quart Éric Léger a été un atout très important pour les Broncs se révélant la pierre angulaire de l'attaque. «Éric a été un gros morceau. Il a multiplié les belles performances cette saison», commente Martin Caron qui déplore déjà son départ puisque Léger se joindra au Gee Gee's d'Ottawa dans la Ligue universitaire. Léger, qui a un Bol d'Or avec les Géants, peut ainsi poursuivre sa belle carrière.

M. Caron a eu aussi un bon mot pour ses joueurs défensifs qui, en raison des nombreuses blessures particulièrement aux receveurs de passe, ont eu à faire du temps supplémentaire sur le terrain.



Photo Michel Lamarre

La traditionnelle photo de famille des vainqueurs.

Les Expos honoreront le joueur du mois à Saint-Jean vendredi

MARIO TREMBLAY

Une agréable surprise attend les amateurs de baseball et particulièrement ceux des Expos vendredi prochain. En effet, la direction de l'équipe montréalaise annoncera l'identité de son joueur du mois de juin lors d'un dîner qui aura lieu à la Cage aux Sports de Saint-Jean-sur-Richelieu le 4 juillet.

Pour l'occasion, on nous promet la présence de l'heureux gagnant ainsi que de quelques joueurs et membres de l'organisation dont le gérant Felipe Alou. Personne, toutefois, ne peut confirmer sa présence pour l'instant.

En septembre 93, Dennis Martinez, alors au sommet de son art, était venu rencontrer les gens de Saint-Jean à la Légion canadienne alors qu'un an plus tard, à la base militaire, les jeunes joueurs d'avenir Rondell White et Cliff Floyd avaient répondu à l'appel des organisateurs. C'était, alors, le dernier dîner organisé par le Club des amis du baseball. Puis à l'hiver 96, la caravane des Expos s'était arrêtée à Saint-Jean-sur-Richelieu. Dave Veres, Denis Boucher et Felipe Alou, notamment, étaient présents.

Maintenant, grâce à la collaboration de la Cage aux Sports, les dîners du joueur du mois ont lieu dans différents restaurants de la chaîne. Saint-Jean-sur-Richelieu est donc choisie pour accueillir l'événement pour le mois de juillet.

Les lanceurs Carlos Perez et Jeff Juden et les joueurs d'avant-champ Mike Lansing et F.P. Santangelo sont les candidats les plus sérieux au titre de joueur du mois. Un de ces joueurs-vedettes, en principe, doit faire acte de présence lors de ce dîner ouvert à tous. Aucuns frais d'entrée ne sont exigés puisqu'il s'agit d'un menu à la carte. Des prix de présence seront attribués.

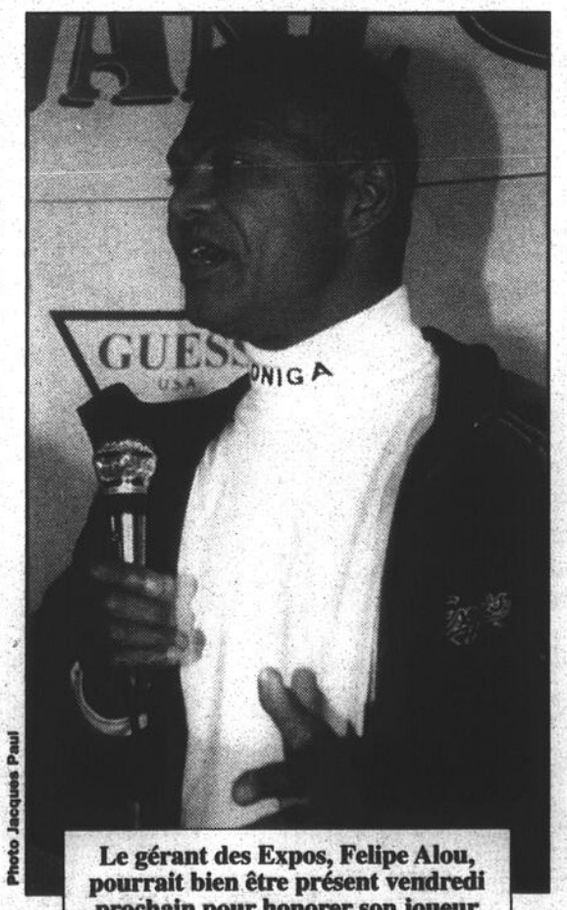
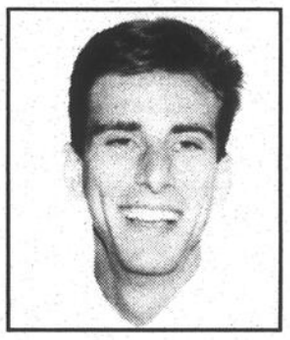


Photo Jacques Paul

Le gérant des Expos, Felipe Alou, pourrait bien être présent vendredi prochain pour honorer son joueur du mois.

Bon retour Robert!



M. Robert Chouinard
conseiller

La direction de Déry Toyota est heureuse d'accueillir Robert Chouinard au sein de son entreprise.

Suite à une absence de 2 ans, Robert est de retour chez Déry Toyota. Un gars bien de chez-nous dont la réputation, la qualité de ses services et son travail professionnel sont connus et reconnus depuis 8 ans.

Le retour de Robert est un atout majeur chez Déry Toyota, il invite donc tous ses client(e)s et ami(e)s à le consulter pour l'achat de leur prochain véhicule.

La direction lui souhaite la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

Bienvenue Robert!

DÉRY TOYOTA
Au-delà du prix... il y a Déry
359-9000 TOYOTA La promesse du mieux-faire
1055, boul. du Séminaire NORD, Saint-Jean-sur-Richelieu
035181-c5-r

Saut en hauteur

Trois membres du Saint-Jean Olympique aux Jeux du Canada

MARIO TREMBLAY

Trois membres du Saint-Jean Olympique ont obtenu leur place au sein de l'Équipe du Québec d'athlétisme en vue des Jeux du Canada qui auront lieu à Brandon au Manitoba cet été.

Peter-Mike Alexandre de Longueuil et Christian Girard de Sept-Îles, tous deux entraînés par le johannais Éric Beaudry, se sont qualifiés en raison de leur performance lors des sélections qui ont eu lieu la semaine dernière à Sherbrooke. Les deux sauteurs ont réussi le standard de 2m05.

L'autre qualifiée est Nathalie Belfort de Montréal, elle aussi élève d'Éric Beaudry. Mlle Belfort était, cependant, déjà présélectionnées ayant réussi à plusieurs reprises, au cours de sa saison américaine, à franchir le standard. D'ailleurs, sur le puissant circuit de la NCAA, la représentante de l'Université de l'Indiana a battu le record québécois intérieur avec 1m81 et égalé cette marque à l'extérieur avec 1m82. Au classement cumulatif, elle a terminé huitième.

La johannaise Guyane Gervais, pour sa part, a passé bien près de se qualifier pour ces Jeux du Canada ratant de très peu le standard. Son entraîneur Éric Beaudry entrevoit de bien belles choses pour elle et les autres membres du SJO. "Guyane, Peter-Mike et Charles seront tous admissibles pour les prochains jeux du Canada dans 4 ans en raison de leur âge. (Ils auront alors moins de 23 ans). Ce qu'ils ont accompli est donc exceptionnel", explique-t-il fier de ses poulains.

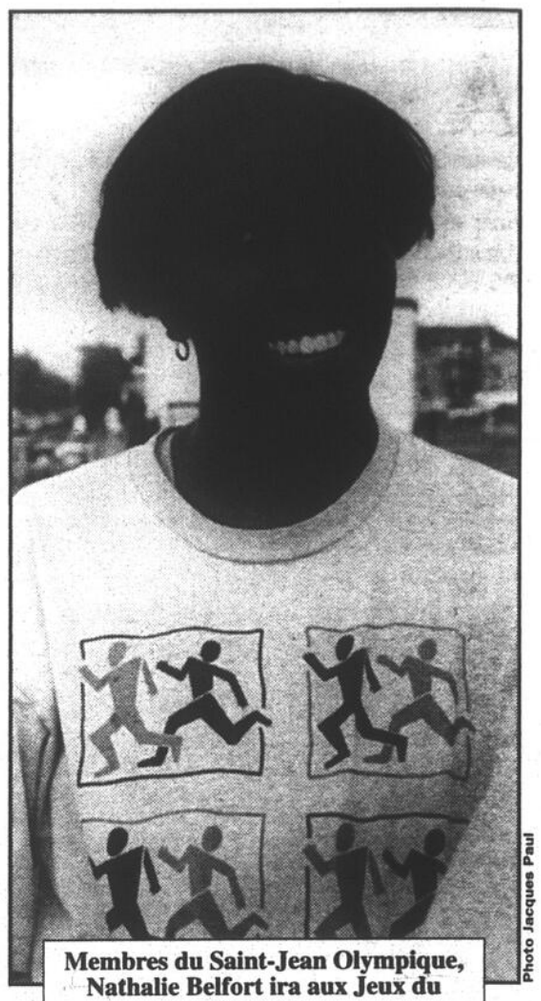


Photo Jacques Paul

Membres du Saint-Jean Olympique, Nathalie Belfort ira aux Jeux du Canada.

Altius

La relève, par ailleurs, en saut en hauteur se porte bien si on se fie sur les résultats de la dernière session des compétitions "Altius". Plusieurs marques de la rencontre ont été battues au cours des dernières semaines et plusieurs jeunes athlètes se sont signalés.

Kevin Guay de Marcel-Landry a réalisé la meilleure performance chez les juvéniles garçons avec un saut de 1m70, battant le record de la catégorie par cinq centimètres. Jean-François Gaudreau de Marguerite-Bourgeoys a remporté l'épreuve chez les cadets garçons avec un saut de 1m61, une nouvelle marque.

Chez les benjamins, Guillaume Asselin de l'école Euclide-Théberge a battu le record de la catégorie avec un bond de 1m56, battant l'ancienne marque par six centièmes. Chez les minimes, Kim Barrette-St-Martin de l'école Saint-Gérard a sauté 1m31. Dans son cas, cette performance est exceptionnelle puisqu'il s'agit d'une minime première année. Finalement, chez les cadets première année, François Charette a gagné avec un saut de 1m31.

Au niveau des bannières, l'école Saint-Gérard, grâce aux performances de Kim Barrette-St-Martin et de Marie-Claude Dostie, l'a emporté au niveau primaire. La polyvalente Marcel-Landry a triomphé, pour sa part, au niveau secondaire premier et deuxième cycle.

Les rencontres Altius reprendront l'automne prochain. Entre-temps, il y aura des compétitions civiles tous les jeudis soirs à la polyvalente Armand-Racicot. ✍

Le 6 juillet à 19 heures

La Tournée des Champions à Farnham

MARIO TREMBLAY

La tournée des Champions 97 s'arrêtera à Farnham le 6 juillet prochain dans le cadre de la 12e édition du tournoi de balle-molle Pierre-Gauthier. Un match amical opposera plusieurs artistes de la tournée à une équipe de personnalités locales. Le match sera présenté au terrain du parc Arthur-Lussier à compter de 19 heures.



Photo Richard Hamel

Christiane Benoît, Bruce Lyons, Nicole Bélair et Daniel Bissonnette de l'Association de balle-molle amateur de Farnham entourent quelques-uns des artistes, membres de la Tournée des champions 97.

Le magicien Alain Choquette, le boxeur Alain Bonamie, la patineuse de vitesse Nathalie Lambert, les comédiens Richard Z Sirois, Michel Lafrance, Michel Goyette et Patrice Brisebois et les animateurs sportifs, André Rancourt et Chantal Machabbé auraient confirmé leur présence pour ce match amical de balle-molle. Les profits de l'événement iront dans les coffres de l'Association de balle-molle amateur de Farnham, organisateur du tournoi. Le prix d'entrée est fixé à $5.

Soulignons qu'en tout 55 équipes de classes novice à cadette prennent part à ce 12e tournoi Pierre-Gauthier qui se déroule, en fait, jusqu'au au 6 juillet. 14 équipes de Farnham seront au rendez-vous ainsi que quelques équipes de Saint-Athanase. Des équipes en provenance de 10 municipalités de la région sont inscrites. ✍

Randonnée en vélo

Une dizaine de jeunes prendront la route des Cantons-de-l'Est

MARIO TREMBLAY

Une dizaine de cyclistes de 11 et 12 ans de la région de Saint-Jean-sur-Richelieu participeront du 6 au 12 juillet à une randonnée "Vélo-Camping" à travers la route des Loyalistes dans les Cantons-de-l'Est. Les participants pourront sillonner les routes d'un des plus beaux coins du Québec tout en visitant certains sites touristiques et ce accompagnés de moniteurs qui les suivront tout au long de ce séjour d'une semaine.



Photo Rémy Bolly

L'agent Pierre Rémillard de la police du Haut-Richelieu donne les conseils d'usage aux participants du "vélo-camping".

Les participants rouleront, en moyenne de 15 à 20 kilomètres par jour. L'organisateur de ce "vélo-camping" Mario Lussier est d'avis que les jeunes vivront une expérience unique et enrichissante. "Le parcours est exceptionnel. Nous irons dans différents endroits qui susciteront, je pense, la curiosité des participants. J'entrevois une belle activité", souligne-t-il.

En marge de cette activité, les jeunes participants et leurs accompagnateurs ont pris part, mercredi dernier, à une clinique de prévention en vélo au poste de police du Haut-Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'agent Pierre Rémillard leur a alors rappelé la réglementation à suivre. ✍

Plaisanciers, franchissez plus rapidement la frontière canadienne aux endroits suivants

CAN PASS

Baie Missisquoi (Lac Champlain)
Lac Memphrémagog
Rivière Richelieu

Un permis **CANPASS plus – Bateaux privés** pour la saison 1997 de navigation de plaisance facilite et accélère la déclaration aux douanes et à l'immigration.

Pour obtenir des renseignements sur la façon de demander un tel permis, communiquez avec le bureau suivant :

Centre de traitement CANPASS
400, place d'Youville
Montréal QC H2Y 2C2
(514) 283-9900 – 1 800-461-9999

Revenu Canada Revenue Canada

Canada

Soccer senior

Moments difficiles pour le Celtix

MARIO TREMBLAY

Au cours des derniers jours, le Celtix a connu des hauts mais surtout des bas ne remportant qu'un seul de ses quatre matchs et encore, ce match fut remporté par forfait. Néanmoins, les johannais se maintiennent au milieu du peloton dans la Ligue de la Montérégie avec une fiche de .500.

Le 17 juin dernier, le Celtix faisait match nul 2-2 face à Greenfield Park. Stéphane Mibemu et Giuseppe D'Angelo ont inscrit les buts du Celtix. Puis, trois jours plus tard, Saint-Jean perdait 3-2 face au Gerpro de Longueuil. Marc Dubord et Lamine N'Doye furent les marqueurs. Puis, vendredi soir dernier, le Celtix l'emportait, par forfait 3-0. Son adversaire Longueuil 3 ne s'étant pas présenté.

Après cinq matchs dans la Ligue de la Montérégie, le Celtix présente, donc, un dossier de .500, deux gains, deux revers et un verdict nul.

Par ailleurs, dans le cadre du tournoi de la Coupe de la Montérégie, le Celtix a perdu son premier duel face à Saint-Hyacinthe par la marque de 1-0. Le seul but du match a été inscrit par Patrick Boucher... dans son propre filet. Le deuxième et dernier match de ce duel aura lieu le 6 juillet prochain, à 20h30 au parc Saint-Gérard. Si le Celtix devait l'emporter, il y aura une prolongation de 15 minutes pour déterminer le vainqueur. Le prochain match régulier du Celtix aura lieu le 13 juillet à 11 heures à Sainte-Christine.

En terminant, soulignons que le Celtix tiendra son lave-o-thon annuel samedi prochain de 9 à 16 heures à la polyvalente Armand-Racicot. Le coût du billet, en prévente, est de $4 auprès des joueurs du Celtix.



Photo Rémy Bolly

Photo Jacques Paul

Stéphane Mibemu fut l'un des deux marqueurs du Celtix face à Greenfield Park.

Retour assuré l'an prochain

41 équipes au tournoi à sept de rugby au Fort Saint-Jean

MARIO TREMBLAY

Les 41 équipes, 22 masculines, 15 féminines et quatre juniors, ont pris part au tournoi à sept de la Fédération de rugby du Québec présenté, le 21 juin dernier, au Campus du Fort Saint-Jean. Le porte-parole de l'événement, Jean-Michel Rabanel, a qualifié cette première expérience en sol johannais de très concluante. Il est déjà assuré que ce tournoi unique au Québec sera de retour dans le Haut-Richelieu en 98.

Dans la classe masculine, le "Bowl" est allé aux Braves de Trois-Rivières qui l'ont emporté 52-0 face au Montreal Irish II. La plaque "Plate" est allée au club du Parc Olympique grâce à un gain de 17-0 face aux Barbarians dans un match très physique. La Coupe, elle, a été remportée par Ormstown qui a défait Beaconsfield 52-0. Les perdants ne se sont jamais remis, semble-t-il, de la perte de leur maître à jouer Gerry Clayton dès les premières minutes du match.

Chez les femmes, en division 1, les Ottawa Irish ont triomphé de Sainte-Anne-de-Bellevue 36-0. Les championnes ont fait preuve d'une meilleure organisation et ont surtout profité d'un manque d'agressivité en défense, des filles de Sainte-Anne. Dans les autres divisions, en 2, Brome Lake s'imposait 28-0 face à Ottawa Scottish. En 3, Ottawa Irish II a battu Ville Mont Royal alors que Saint-Lambert battait les Barbarians II en classe 4.

Finalement, chez les juniors qui faisaient leur entrée pour la première fois à ce tournoi, quatre équipes se font la lutte soit les Wanderers, les Barbarians, Beaconsfield et Sainte-Anne-de-Bellevue. En grande finale, Sainte-Anne-de-Bellevue a vaincu Beaconsfield.

Dans l'avenir, la Fédération espère attirer, en plus des équipes québécoises, des équipes étrangères en tournée au Québec. On avait annoncé la venue d'équipe de Grande-Bretagne qui se sont, malheureusement, désistées. On veut aussi amener des formations provenant d'autres provinces du Canada.

Soulignons que le tournoi de cette année était organisé conjointement par la Fédération de rugby du Québec et par l'équipe senior féminine du Québec afin de financer sa participation aux prochains championnats canadiens.



Photo Michel Laflamme

Les équipes féminines étaient bien représentées au tournoi de Saint-Jean avec 15 formations d'inscrites.





Le golf... avec André Turbide

Nouveaux tertres de départ au club la Vallée des Forts

Ouvert au public depuis à peine un an, le parcours du club de golf la Vallée des Forts, de Saint-Jean, dont les conditions se comparent avantageusement avec celles de parcours beaucoup plus âgés, subira quelques transformations d'ici la fin de la saison.

Sur trois trous, on ajoutera un tertre de départ ce qui portera le nombre de verges du parcours, sur les jalons les plus éloignés, de 6601 à 6721.

Le 11e trou sera le plus amélioré et offrira un tout nouveau coup d'oeil. Le nouveau tertre sera situé à la droite du départ actuel, presque à la hauteur du vert du 10e trou, dans un plan d'eau, à une distance environnant les 170 verges. La difficulté sera de beaucoup supérieure puisque la distance actuelle n'excède pas 115 verges.

Les 16e et 17e trous compteront aussi un nouveau tertre de départ. Si au 16e trou, la distance restera la même, ce sera différent au 17e trou puisque la distance maximale sera de 390 verges pour cette année en forme de coude vers la droite.

En passant, si les verts et le parcours en général à la Vallée des Forts sont en aussi belle condition, il faut souligner les efforts soutenus du groupe de préposés au terrain dirigé de main de maître par le surintendant Martin Piché.

Le directeur de golf Donald Lebrun est confiant que les travaux se feront avant la fin de la saison afin que les tertres soient fin prêts à accueillir les golfeurs au début de la prochaine saison.

Les rencontres inter-clubs

Les noms des membres de l'équipe inter-sectionnelle masculine du club de Saint-Jean sont maintenant connus. Il s'agit de Norbert Gagnon, Normand Brunet, Pierre Lamarre, Martin Lanoue, Serge Ostiguy, Martin Chouinière, Sylvain Marquis, Jean Béchard, Alain Bissonnette, Steve Couillard, Éric Couillard et Michel Ménard agiront comme substituts.

Les matches inter-clubs seront disputés dimanche prochain à la grandeur du district de Montréal. Saint-Jean évolue dans le 3e groupe avec Beaconsfield, Whitlock et Islesmere.

D'autre part, le capitaine du club de golf de Napierville, Gilles Bisson, a fait connaître les noms des joueurs qui participeront à la rencontre inter-clubs qui les opposeront à ceux des clubs Montcalm, Triangle d'Or et Saint-Lambert.

Le meilleur joueur du club, Alain Bayeur, vient en tête du groupe de 10 joueurs, complété par Benoit Couvrette, Bob Hert, Gaétan Dulude, Richard Blanchette, Tony Charbonneau, Jean-Pierre Corriveau, Christian Bayeur, Patrice Dumouchel et Alain Grégoire. Bisson et Michel Charbonneau agiront comme substituts.

Dans les Cantons de l'Est, les rencontres inter-clubs se sont déroulées la semaine dernière et les deux équipes de Farnham ont pris chacune le troisième rang. Chez les hommes, seul Jean-François Mathieu a amassé ses six points. Le champion du club, Gilles «Chuck» Choquette a pour sa part obtenu quatre points. Les golfeurs de Milby ont remporté la victoire, suivis de ceux de Drummondville, de Farnham et de Cowansville.

Chez les dames, brio de Monique Robert qui a récolté six des 12 points de l'équipe à sa première participation dans une telle compétition. Brio aussi de Danielle Gilmore (4 points) tandis que Diane Landry a amassé les deux autres points. Forte déception chez les autres joueuses, Isabelle Potvin, Lucie Rathé et Lise Sévigny, qui ont été blanchies.

Un coup de chance?

Le moment de gloire de Michel Baron se passe au 14e trou du club de golf de Farnham. La balle du capitaine Michel Baron est hors du vert à plus de 50 pieds de la coupe. Il s'installe, frappe la balle qui se dirige directement dans la coupe, au grand dam de Gilles Choquette, contre lequel il joue un match. Dépité, Choquette relance la balle d'où elle venait en disant à Baron: «Recommence donc ton coup juste pour voir...»

Baron s'installe à nouveau derrière la balle et croyez-le ou non, il l'a redirigé dans la coupe.

Choquette en parle encore en serrant les dents.

D'autres exploits

Christian Ouellet a réussi un trou d'un coup au 5e trou du parcours de la Vallée des Forts. Sur 160 verges, Ouellet a utilisé un cocheur d'allée. Gerry Braconnier, André Provost et Jacques Henri ont été témoins de cet exploit.

Provost a lui-même brillé durant le match, obtenant un pointage de 84 lui qui affiche une marge d'erreurs de 20. Braconnier (78) et Jean Proulx (81) ont aussi réussi «la ronde de leur vie», ce dernier à la Baie Missisquoi aidé par un aigle au 10e trou. Tom Whissel a aussi réalisé un aigle sur ce 10e trou à La Baie, la semaine dernière, mais Ouellet a surpris ses partenaires de jeu sur le 8e trou en utilisant son putter sur le tertre de départ, un bois 3 pour atteindre le vert et son putter à nouveau pour caler son roulé. Faut le faire.

Hissons les drapeaux

Les voiturettes des deux patrouilleurs au club de golf de Farnham, Georges Barber et Claude Brousseau, sont maintenant munies de drapeau afin de bien guider les joueurs quant à la durée d'une ronde sur cet excellent parcours des Cantons de l'est.

Si les membres d'un groupe rencontrent le patrouilleur qui a hissé le drapeau rouge sur sa voiturette, c'est le signal qu'ils retardent la bonne marche des quatuors qui les suivent; un drapeau jaune leur indique qu'ils doivent activer leur rythme de jeu. Enfin, le quatuor qui joue dans le temps prescrit ne verra jamais le drapeau vert hissé mais on les remerciera de jouer dans le temps requis.

La petite trappe

Retour en force de Gilbert Gladu comme préposé au départ au club Farnham après un exil de quelques années au club de Marieville. Il partage la tâche avec la sympathique et fort jolie Danielle Gilmore... L'audition de la cause du terrain d'exercice Le Pro du Golf, sur le Grand Bernier, par la CPTAQ s'est déroulée il y a deux semaines. Une décision est donc attendue vers le milieu du mois de juillet. Michel Clermont est impatient de lire le jugement qui sera rendu bientôt...

Robert Allen, de Farnham, marche sur un nuage depuis qu'il a réussi un trou d'un coup au 2e trou (120 verges avec un cocheur). Albert Audet, Réginald Buissière et Marcel Parent ont assisté à l'exploit de l'ancien président du club... Bonne chance à Albert Lamoureux, de Saint-Jean, qui subira une autre opération majeure bientôt. Sa saison de golf a donc pris fin abruptement et c'est la gorge serrée qu'il a quitté le club Farnham en apportant avec lui ses nouveaux bâtons... Les «amis» de Jean-Paul Pinsonneault, du club Farnham, l'ont surnommé «l'hélicoptère». On se demande bien pourquoi. En passant, Pinsonneault a cassé la tige de son bois -1 récemment. On croit qu'il voulait ainsi le raccourcir... Jacques Arsenault, de L'Acadie, qui fréquente régulièrement le club de Napierville est un nouveau grand-père. Sa fille Marie-Chantal a récemment donné naissance à une belle fille prénommée Laurence... Des excuses à mon voisin Pierre Diamond s'imposent. Il a bel et bien réussi un trou d'un coup avant son épouse Francine, soit durant la saison 1995, sur le quatrième trou du club Baie Missisquoi. Avis aux taquineurs...

Vous pouvez me joindre au téléphone ou par fax en signalant le 359-6661.



André St-Pierre

Partons à l'aventure

Les secrets de l'achigan à grande bouche

Dans le cadre de cette nouvelle chronique, il me fera plaisir de vous faire partager les mille et un secrets de la pêche sportive ainsi que de la chasse à l'approche de l'automne.

Depuis mon plus jeune âge, je découvre sans cesse les joies et les bienfaits que me procure la pratique de ce sport ainsi que la fréquentation toujours fascinante du monde aquatique. J'aimerais vous faire connaître chaque semaine les différentes espèces qui l'habitent.

Partons ensemble pour cette grande aventure! L'achigan nous lance un défi. Embarquez-vous? Il nous est possible de capturer cette espèce qui comprend «l'achigan à petite bouche» et «l'achigan à grande bouche». Cette semaine, je vais vous livrer les secrets de la «grande bouche». Ce poisson est recherché par les pêcheurs avertis, car cette espèce requiert une vigilance de tous les instants, du fait que c'est un poisson extrêmement combatif. Du lever au coucher du soleil, il livre une lutte acharnée au pêcheur, ce qui représente un défi passionnant.

On pourrait la surnommer «Mme Michelin» tant elle apprécie le caoutchouc! On la retrouve très souvent en eau peu profonde, dans les baies sous les nénuphars, près des souches submergées, sous les quais, près des joncs.

Voyons ce qu'il y a dans le coffre à pêche! Floating air lizard, Power worm, Floating air claw, Floating air fry, etc. Tous sont des leurres en caoutchouc.

Les méthodes à employer avec le «lizard»: prendre un hameçon à vers, hampe droite de marque Gold Point, et insérer la pointe de l'hameçon environ 1/2 pouce dans la bouche pour ressortir sous la tête. Retirer l'hameçon pour repiquer sous le ventre. L'hameçon caché sous le caoutchouc deviendra un anti-herbe. Ce procédé s'applique à la plupart des autres leurres de caoutchouc.

Ce type de leurre convient pour la pêche en surface. Un plomb de type «fusée» est recommandé pour déloger l'achigan à grande bouche qui se retrouve parfois à des profondeurs de 3 à 7 pieds.

Dans les marécages ou sous les quais, la technique du «flipping» se révèle très utile. Je l'utilise régulièrement et elle m'apparaît la plus avantageuse, car ça m'a valu de bonnes prises.

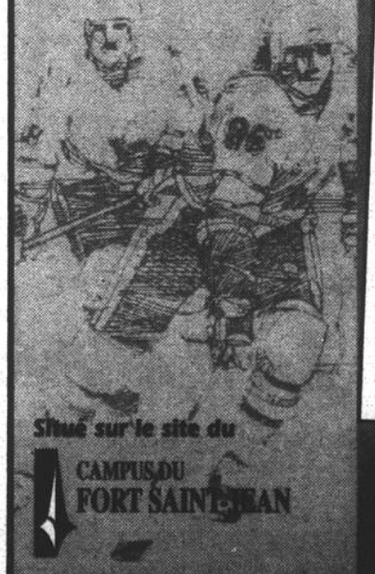
Voici les leurres les plus souvent utilisés pour pêcher en surface: le nouveau Zara Spook Flash Shad, le nouveau Pop-R Flash Shad, le nouveau Baby Torpedo lightning Bullfrog. Par des coups saccadés, ceux-ci imitent un méné blessé ou une grenouille agitée.

Vous retrouverez la «grande bouche» sur la rivière Richelieu, le lac Champlain, le lac Saint-Louis, le lac Memphrémagog, sans oublier plusieurs magnifiques endroits dans la région de l'Outaouais.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de poursuivre cette belle aventure en ma compagnie.

Bonne pêche! À bientôt

LPM Location
• Vente et réparation de tondeuses, tracteurs, coupe-herbe, scie à chaîne, etc.
• Location d'outils
(anciennement Moteurs Michel Lagüe)
2259, Route 133, Iberville
347-2424
036508-c5-kk

RÉSERVATIONS
ARÉNA FORT ST-JEAN
(ancien C.M.R.)

Situé sur le site du CAMPUS DU FORT SAINT-JEAN
TURCOTTE
Une chance unique à Saint-Jean-sur-Richelieu
Du 14 au 18 juillet 1997
LES SEULS SPÉCIALISTES DU MANIEMENT DU BÂTON
ÉCOLE DE HOCKEY TURCOTTE
de novice à midget
Appelez immédiatement pour renseignements:
1-800-565-3433
Rens: 358-6651

Pour les Jeux du Québec

Six nageurs du CNHR choisis sur l'équipe de la Rive-Sud

MARIO TREMBLAY

Six membres du Club de natation du Haut-Richelieu ont été sélectionnés pour la Finale des Jeux du Québec qui se tiendra à Montréal du 1er au 10 août prochain.

Andrée-Anne Ouellet, Éveline Lafaille, Éric Darche, Tristan Vernier-Paquette, Fany Demers et Mathieu Aubry ont obtenu ce privilège en raison de leurs performances à la Finale régionale de natation tenue le 7 juin dernier à la piscine du Collège Édouard-Montpetit à Longueuil.

Pour l'occasion, 208 jeunes âgés de 11 à 14 ans se sont dépassés pour se tailler une place sur l'équipe de la Rive-Sud. À la suite de cette compétition, 42 des 54 nageurs ont été sélectionnés. Il reste encore 12 places de disponibles dont six en eau libre qui seront comblées suite à la finale du 28 juin prochain.

Quant aux six autres places de disponibles, le Comité régional verra à les combler selon les performances que réaliseront nos nageurs lors des prochaines compétitions chez les garçons 11 et 13 ans et chez les filles 14 ans.

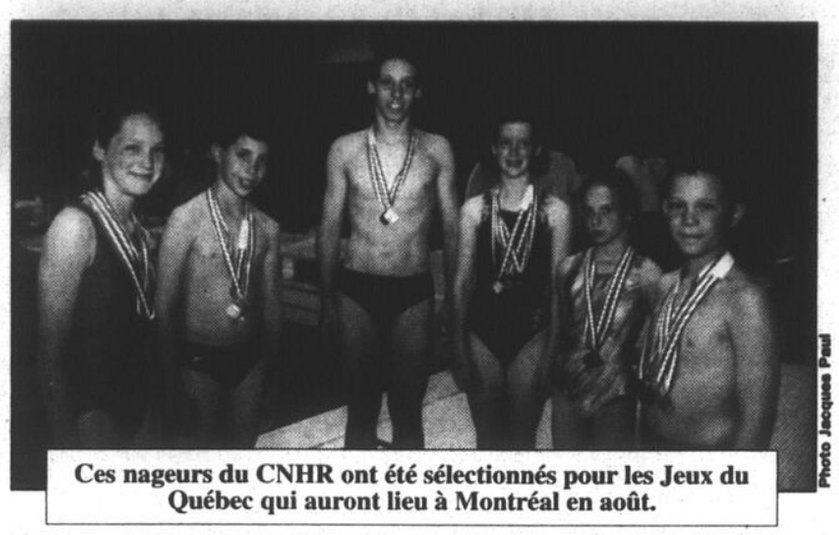


Photo Jacques Paul

Ces nageurs du CNHR ont été sélectionnés pour les Jeux du Québec qui auront lieu à Montréal en août.



PARTEZ TRANQUILLES

popc
Benoit Reid, propr.
CENTRE DE PIÈCES DE P'TITS CHARS
Spécialité : injection et électricité
• Mécanique générale
• Pièces, achat et vente
• Remorquage
(514) 346-2121
1218, Grand-Bernier Sud, Saint-Blaise

Tél.: 347-3081
Tougas Alignement
Spécialiste en alignement et balancement électronique
Antirouille
1056, boul. d'Iberville
Iberville
Daniel Tougas, propr.

Spécialités Volks • Audi
AUTO-PRÉCISION
Atelier mécanique générale
VENTE - INSTALLATION
Équilibrage électronique de pneus
Spécialiste en injection électronique
MOTEUR DIESEL
Vente de pièces neuves et usagée
359-7688
838, boul. Saint-Luc, Saint-Luc

AutoPLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN
GARAGE MARIO MÉGRÉ INC.
Mécanique générale
La place pour votre véhicule
• Injection
• Mise au point
• Freins
• Silencieux
• Suspension
• Remorquage
• Voitures importées
GARANTIE NATIONALE
340, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-7777

OCTO
FREINS
SILENCIEUX
GARAGE PAUL RONDEAU
Préparez votre voiture pour les vacances
Vidange d'huile et changement du filtre de la transmission
54,95$ + taxes
pour la plupart des véhicules
Installez un refroidisseur pour la transmission
A partir de
79,99$ + taxes
(installation incluse)
347-7287 / 347-7988
864, boul. d'Iberville, Iberville

Roméo Bessette et fils inc.
courtier GROUPASSUR
assure la santé
ASSURANCES VOYAGE
pour vos vacances d'été ou pour l'année entière
359-8888
815, rue Plante
Saint-Jean-sur-Richelieu

Batteries Rozon Inc.
Établie depuis 1964
Marine
Moto
Auto
Récréatif
Camion
Adapté
Agricole
Gros et détail réparation
20 % DE RABAIS sur prix régulier et sur présentation de ce coupon
348-2370
228, rue Jean-Talon (Route 223), Saint-Luc

Michel Choquette et Jean-Guy Trudeau quittent

Changements chez les entraîneurs des Géants

MARIO TREMBLAY

Devant le départ de deux de leurs entraîneurs, les Géants de Saint-Jean ont dû procéder à quelques modifications à leur personnel. Ainsi, Michel Choquette et Jean-Guy Trudeau, pour des raisons personnelles, ont quitté l'équipe d'entraîneurs.

M. Choquette gravite autour de l'équipe collégiale de football depuis plus de 20 ans. Lui et Ross Lemke sont les piliers du personnel d'entraîneurs des Géants. Ensemble, ils ont connu les joies de la victoire à maintes reprises.

Désirant consacrer plus de temps à sa famille. Michel Choquette laisse, ainsi, sa place. Responsable de la ligne défensive, il sera remplacé à ce poste par Robert Cliche, un ancien des Géants qui a joué à Trois-Rivières et qui a été entraîneur avec les Remparts du Collège militaire. Il aura, aussi, la responsabilité des secondeurs.

Michel Choquette, qui demeurera relationniste pour la Corporation des Géants, restera dans l'entourage de l'équipe. Quant à Jean-Guy Trudeau, son poste comme entraîneur à la défensive sera comblé bientôt.

Par ailleurs, les Géants ont embauché Alain Venne, un professeur de philosophie, comme «coach pédagogique». M. Venne aura à assumer le suivi pédagogique auprès des joueurs. «Il n'hésitera pas à nous recommander le retrait d'un joueur si celui-ci ne rempli pas les critères au niveau académique. Les Géants ont toujours à coeur le succès scolaire de leurs joueurs et l'embauche de M. Venne s'inscrit dans cette lignée», souligne l'entraîneur-chef des Géants, Daniel Choquette. ✍

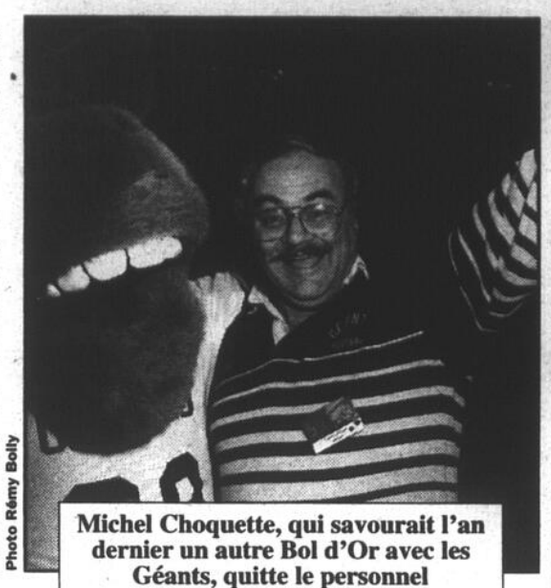


Photo Rémy Bolly

Michel Choquette, qui savourait l'an dernier un autre Bol d'Or avec les Géants, quitte le personnel d'entraîneurs de l'équipe après une carrière bien remplie.



Photo Rémy Bolly

Finale de tir à l'arc

Quatorze jeunes archers ont pris part, la semaine dernière, aux finales régionales des Jeux du Québec de tir à l'arc au centre de plein air Ronald-Beauregard à Saint-Jean-sur-Richelieu. Six d'entre eux représenteront la Rive-Sud à la finale provinciale le mois prochain à Montréal. Aucun archer du Haut-Richelieu ne s'est qualifié, cependant, dans les six classes au programme. Éric Duval de Saint-Jean a bien failli réussir, terminant deuxième chez les cadets. Denis Blais du Club Arcus, hôte de l'événement, s'attendait à une plus forte participation mais il est satisfait du déroulement de la journée.

Fonds Claude-Raymond

Avez-vous gagné au super-tirage?

MARIO TREMBLAY

Plus de 12,000 billets ont été vendus dans le cadre du "Super-Tirage" dont les gagnants ont été connus jeudi dernier au restaurant La Cage aux Sports. Les organisateurs, le Fonds Claude-Raymond, auront donc obtenu, sensiblement, les mêmes résultats que l'an dernier alors que l'on a vendu 12,628 billets.

Les chiffres définitifs ainsi que le montant recueilli seront connus vendredi prochain, 4 juillet, lors de la remise des prix aux gagnants du concours. Ces derniers ont remporté de très beau prix dans le cadre de cette campagne de financement pour les organismes sportifs de la région.

Vendeurs

Parmi les vendeurs, Jean-Christophe P. Maillette de Saint-Luc et Sébastien Verville sont les heureux gagnants d'une paire de billets dans la loge IBM pour le match du 1er août au stade Olympique alors que les Expos recevront les Padres de San Diego. Un autre beau prix, un bon d'achat de $500 de vêtements Guess, a été remporté par Mathieu Chapados.

Thalie S. Granger et Alexandre O. Rouiller seront respectivement préposée aux bâtons et accompagnateur de Claude Raymond lors d'un match des Expos au stade Olympique. Vincent Limoges, Julien Galipeau et Charles Dugal, eux, ont gagné une paire de billets pour un match des Expos.

Acheteurs

Par ailleurs, chez les acheteurs, Irène Saumier de Saint-Jean a gagné un forfait voyage d'une valeur de $2,000, gracieuseté de Voyages Johanne Rauzon. Vincent Lefebvre de Montréal a, lui, gagné une caméra Hitachi d'une valeur de $899. Pour sa part, Serge Limoges de l'Acadie a mérité une télévision-vidéo Hitachi d'une valeur de $499. Jean-Paul Benoît de Saint-Jean a remporté un forfait au Manoir des Sables d'une valeur de $450. Finalement, Louise Sancousy de Saint-Luc s'envolera en montgolfière grâce à Richard Vaillancourt, un prix d'une valeur de $150. ✍

Tableaux indicateurs

BALLE-MOLLE

Association de balle-molle mineure de St-Jean-sur-Richelieu

Division Moustique

Équipes	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Intrépide, Iberv. B	7	6	1	0	91	26	12
Coyote, St-Athan.	8	5	3	0	66	65	10
Colibri, St-Jean	8	4	4	0	58	69	8
Dynamique, Iberv. A	5	3	1	1	49	37	7
Épervier, St-Jean	8	3	5	0	66	84	6
Aigle, St-Jean	8	0	7	1	41	99	1
Division Benjamine							
Aztèque, St-Jean	9	8	1	0	122	87	16
Plomb. D-S., St-Athan.	8	6	1	1	74	48	13
Goéland, St-Jean	9	4	3	2	100	97	10
Celtique, Iberv.	8	4	3	1	86	76	9
Ménestrel, Iberv.	7	3	4	0	67	69	6
Harfang, St-Jean	8	2	6	0	46	89	4
Panthère, St-Athan.	7	1	6	0	46	66	2
Division Cadette							
Jaguar, St-Jean	9	6	3	0	68	51	12
Panthère, St-Jean	12	5	6	1	88	96	11
Selsa, St-Athan.	8	4	4	0	44	38	8
Oh Henry, St-Luc	8	4	4	0	36	56	8
Wild Thing, St-Luc	9	3	5	1	60	67	7
Division Midget							
St-Luc	10	6	2	2	93	72	14
Cougar, St-Jean	11	6	3	2	109	74	14
Lynx, St-Jean	8	2	6	0	46	72	4

Les Bons Gars de St-Blaise

Classement

Club	G	P	N	Pts
St-Tropez	7	2	0	23
Caisse populaire	5	5	0	20
William Houde	4	4	0	16
OCC	4	4	0	16
Jeunes	0	5	0	5

Frappeurs (22 présences)

Sylvain Hébert (CP)	590
Serge Bouchard (WH)	571
J.R. Leboeuf (CP)	564
Pierre Proulx (ST)	561
Dominique Bégin (ST)	524
Jacques Bessette (WH)	522
Christian Beauchamp (CP)	516
Alain Gaucher (ST)	500
Marc Pellerin (OCC)	484
Robert Leduc (OCC)	472

Les Futures As de St-Blaise

Classement

Club	G	P	N	Pts
Les Entremets Glacés	6	2	0	20
Dépanneur Guyanne	3	4	0	13
St-Tropez	2	5	0	11

Frappeurs

Nathalie Côté (St)	632
Chantal Gagnon (Leg)	600
Mélanie Leblanc (Leg)	593
Nancy Pelletier (Leg)	462
M.-Andrée Hébert (St)	455
Lucie Martin, (ST)	450
Lyne Guay (Leg)	450
Jeanne Dumesnil (Dg)	448
Manon Martin (ST)	438
Karine Gagnon (Leg)	371

Ligue de balle Olympique

Division B+

	PJ	V	D	N	Pts	PP	PC
Taverne des sports		7	2	1	15	67	51
Sous-Bois		6	3	2	14	75	56
Actimax		3	6	1	7	62	67
Bar St-Jacques		3	7	1	7	42	76

Meilleurs frappeurs

Patrick Robitaille, Actimax	.650
David Marcotty, Taverne des Sports	.556
Jamie Marmitz, Sous-Bois	.524
Richard Martin, Actimax	.500
Denis Rousselle, Sous-Bois	.476

Meilleurs lanceurs

	V	D	N	P
Claude Berthiaume, Sous-Bois	4	1	1	9
Luc Raymond, Taverne des Sports	4	1	0	8
Frédérick Sheridan, Tav. des Sports	3	1	1	7
Richard Marquis, Bar St-Jacques	3	3	0	6
Patrick Robitaille, Actimax	2	3	0	4

Division B

Cactus	8	2	0	16	102	60
L.A.L.	5	4	3	13	85	78
Ass. Vie R. Longpré	5	5	1	11	77	70
Bistro Barlu	1	9	1	3	44	96

Meilleurs frappeurs

Martin Laflamme, L.A.L.	.543
Marc Lorrain, Ass. Vie R. Longpré	.536
Patrick Dulude, Cactus	.522
Martin Gauthier, Cactus	.517
Benoit Lamoureux, Cactus	.500

Meilleurs lanceurs

	V	D	N	P
Patrick Campbell, Cactus	8	1	0	16
Robert Bourret, L.A.L.	5	2	1	11
Ron Rowe, Ass. Vie R. Longpré	2	1	0	4
Patrick Lanoue, Ass. Vie R. Longpré	1	0	1	3
Richard Drouin, Bistro Barlu	1	6	1	3

Division C2

Luigi Pizzeria 1	9	3	1	19	106	63
Marina Gagnon	8	2	1	17	125	45
Bar du Coin	7	3	1	15	91	70
Resto Bar Le Pub	5	4	3	13	104	90
Feuille d'érable	3	6	1	7	58	91
Les As de l'Ouest	3	6	1	7	61	71
Double Yu/B.P.	0	11	0	0	36	151

Meilleurs frappeurs

José Caya, Marina Gagnon	.625
Joël Vallières, Luigi Pizzeria 1	.515
Christian Monté, Luigi Pizzeria 1	.487
Eric Messina, Marina Gagnon	.485
Yves Larivière, Bar du Coin	.467

Meilleurs lanceurs

	V	D	N	P
Gilbert Fallon, Marina Gagnon	8	2	1	17
Mike Landriault, Luigi Pizzeria 1	4	1	1	8
Stéphane Vinet, Luigi Pizzeria 1	3	1	0	6
Normand Dussault, Bar du Coin	2	1	1	5
Norbert Collard, Resto Bar le Pub	2	1	1	5

Division C1

Lucar	8	1	0	16	116	44
Chum à J.M.P.	6	2	0	12	98	69
Vitro-Plus	5	4	0	10	95	82
Entreprise J.C.B.	5	4	0	10	97	108
Robert Sports	5	4	0	10	94	80
Prestolam	3	5	0	6	71	71
Giorgio	3	6	0	6	96	99
Tilco International	0	9	0	0	46	160
Keith Matsubara, Giorgio						**.609**
Bill Sawka, Lucar						**.600**
Patrick Girard, Chum à J.M.P.						**.588**
Marc Charbonneau, Vitro Plus						**.571**
Gary Conway, Robert Sports						**.560**

Meilleurs lanceurs

	V	D	N	P
Yvan Duteau, Lucar	5	1	0	10
Michel Deschamps, Chum à J.M.P.	4	2	0	8
Gérald Tétreault, Robert Sport	4	2	0	8
Daniel Lamarre, Vitro Plus	3	1	0	6
Daniel Ostigy, Entreprise J.C.B.	2	0	0	4

Division D

Comtech Informatique	7	2	0	14	134	73
Simpsons	6	2	1	13	108	72
Beethoven	4	4	1	9	77	77
A.L. Van Houtte	4	4	1	9	92	77
Luigi Pizzeria 2	4	4	1	9	86	96
Thomas & Betts	3	4	2	8	89	95
Outillages K & K	2	6	1	5	39	98
La Pointe Bar	2	6	1	5	60	97

Meilleurs frappeurs

Robert St-Martin, A.L. Van Houtte	.714
Benoit Audette, Comtech Informatique	.677
Stéphane Lachance, Beethoven	.621
Patrice Archambault, Comtech Informatique	.581
Guy Pétrin, Thomas & Betts	.565

Meilleurs lanceurs

	V	D	N	P
Vincent Grégoire, Simpsons	4	0	1	9
Christian Trahan, Com. Inform.	4	2	0	8
Robert St-Martin, A.L. Van Houtte	3	4	1	7
Alain Deschamps, Comt. Inform.	3	0	0	6
Guy Trahan, Thomas & Betts	2	3	2	6

Ligue du Moyen-Âge d'Iberville

Le 27 juin 1997

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Power Batterie	12	10	2	0	161	101	20
Brasserie Le Saxo	12	6	5	1	141	137	13
Denis Dubois Sport	12	4	7	1	113	154	9
Chez Irène	12	3	9	0	157	180	6

BASEBALL

Ligue BBM du Haut-Richelieu

Classement

Atome «B»

	PG	PP	PN	Moy.	Diff.
Selsa	5	0	0	1000	0.00
Saint-Jean	2	4	1	357	3.25
Saint-Luc	2	5	1	312	3.75

Moyenne au bâton

	AB	P	CS	Bat
R. Iler, Sec.	7	7	7	1000
M. Couture, Se.	5	7	5	1000
V. Roy, S.J.	8	7	6	750
D. Desmarais, SJ.	5	7	3	600
J. Carignan, S.L.	8	5	4	500

Moustique «B»

	PG	PP	PN	Moy.	Diff.
St-Luc	7	3	0	700	0.00
St-Jean	3	2	2	571	1.00
Chambly	2	4	3	388	2.25
Iberville	1	4	3	312	2.75

Moyenne au bâton

	AB	P	CS	Bat
S. Nadon-Tougas, Ib.	17	8	9	529
S. Poissant, S.L.	14	9	7	500
J. Lapalme, Ib.	17	4	8	471
J.P. Hallée, S.J.	16	6	7	438
M. Bourdeau, S.J.	14	6	6	429

Bantam «BM»

	PG	PP	PN	Moy.	Diff.
Iberville	6	1	0	857	0.00
St-Luc #2	6	2	1	722	0.25
St-Luc 1	3	6	1	350	3.75
Chambly	0	6	0	000	5.50

Moyenne au bâton

	AB	P	CS	Bat
P. Allard, Ib.	11	10	8	727
P. Alix, Ib.	12	6	7	583
J. Caron, Ib.	11	8	6	545
G. Daigle, S.L.2	13	5	6	462
P.M. Gervais S.L.2	11	3	5	455

Bantam «B»

	PG	PP	PN	Moy.	Diff.
St-Luc	8	2	0	800	0.00
St-Jean	7	2	0	777	0.50
Chambly	7	3	1	681	0.75
Selsa	3	5	0	375	4.00
Napierville	1	7	1	166	5.75
Carignan	1	8	0	111	6.50

Moyenne au bâton

	AB	P	CS	Bat
M.A. Ménard, S.J.	24	9	15	625
P. Viens, S.J.	23	10	11	478
M. Lamontagne, S.L.	28	17	13	464
A. Leduc, Na.	20	7	9	450
A. Ouellet, Ch.	23	7	10	435

Pee-Wee «BM»

	PG	PP	PN	Moy.	Diff.
St-Luc #4	8	1	0	888	0.00
St-Luc #1	10	1	1	875	-1.25
Selsa	3	1	0	750	2.50
St-Luc #3	8	4	0	666	1.50
Napierville	4	3	1	562	2.75
St-Mathias	2	3	0	400	4.00
St-Jean #1	3	5	0	375	4.50
St-Jean #2	3	6	0	333	5.00
Chambly	3	7	0	300	5.50
St-Luc #2	2	6	0	250	5.50
Iberville	1	5	0	166	5.50
Carignan	1	6	0	142	6.00

Moyenne au bâton

	AB	P	CS	Bat
M. Langlois, S.L.3	11	14	9	818
S. Boivin, S.L.4	12	3	9	750
O. Morin, Ib.	12	6	8	667
J.S. Lalonde, S.L.3	12	7	8	667
M. Hamel, S.L. 4	12	8	7	583

Pee Wee «B»

	PG	PP	PN	Moy.	Diff.
Napierville	7	2	1	750	0.00
St-Luc	5	3	2	600	1.25
Iberville	5	3	2	600	1.25
Marieville	4	4	1	500	2.50
Chambly	3	4	2	444	2.75
Selsa	3	4	0	428	3.25
St-Jean	0	7	2	111	5.75

Tableaux indicateurs

BASEBALL

Moyenne au bâton

	AB	P	CS	Bat
J.S. Poirier, Na.	14	10	8	571
Y. Lessard, Na.	16	7	9	563
B. Fortin, S.L.	19	7	9	474
P. Audet, Ib.	27	6	12	444
M. Tessier, M.	18	5	8	444

FERS

Ligue de fer régionale St-Luc

Classement 2 juillet

Nom	%	V	D	PP	Pos.
CLASSE A					
Réjeanne Pedneault	44	20	15	299	
Aurèle Richard	43	18	17	309	
Marc Hamel	36	19	16	257	
Adrianna Cormier	30	19	16	87	
Alain Deneault	29	11	14	173	
Gérald Tremblay	28	15	20	361	
Denis Fournier	28	16	19	309	
Louis Pouliot	28	16	19	334	
Bernard Roy	27	17	18	239	
Richard Patenaude	27	19	16	246	
Ninon Pelow	26	19	16	308	
Michel Landry	25	17	18	360	
Fernand Ouimette	24	18	17	192	
Jean Grenon	23	15	20	320	
Claude Dumberry	23	19	16	289	
Réal Vachon	23	19	16	266	
CLASSE B					
Gaston Jalbert	22	8	17	270	
Nicole Roy	21	15	20	212	
Sylvie Ouimette	20	23	12	189	
Gilles Petit	18	17	18	151	
Denis Barry	18	9	26	255	
Denis Raymond	17	22	13	170	
Jeffrey Wood	17	15	20	144	
Georges Laplante	16	16	19	296	
Gérald Mayer	14	23	12	211	
Diane Denis	11	20	15	245	
Marcel Pedneault	10	20	15	152	
Maurice Audette	10	18	17	281	
Guy Lévesque	9	14	21	240	
Jacques Houde	8	14	21	186	
Patrick Pelow	5	16	19	264	
Yvon Chabot	3	12	23	274	

GOLF

C.A.G.

Club de golf Continental
Comptant pour «300» points au classement.
Le dimanche 6 juillet 1997
13e saison du C.A.G.

Tee no 1

9h00	Marcel Edoin	B	9h08	Marcel Verrier	B
	Lise Edoin	DD		Diane Lavoie	DD
	Yves Paquet	CC		Yvon Alexandre	S
	Marie Deland	DD		À confirmer	
9h16	Léo Castilloux	CC	9h24	Claude Duteau	CC
	Claudet Lapierre	D		Sylvain Richard	C
	Lise Goyette	DD		Jacques Duteau	C
	Clément Goyette	S		À confirmer	
9h34	Hugo Lussier	A	9h42	Gilles Lebel	B
	Patrice Rhyman	B		Nicole Lessard	DD
	Marco Lemay	A		Marie-P. Carrière	D
	À confirmer			Serge Carrière	CC
9h50	Richard Lalonge	B	9h58	Yves Tardif	A
	Rodrigue Otis	B		Bernard Smith	A
	Steph Borealis	B		Léo-P. Lapointe	A
	Jean-J. Gagné	B		À confirmer	
10h08	François LaRue	B	10h18	Sean Irwin	A
	Daniel Toutant	B		Marc Gravel	B
	Luc Perron	B		Roberto Cabral	B
	Jean Fortin	B		Georges Verret	C
10h26	Richard Daigle	C	10h34	Pierre Leclerc	B
	Claude Larochelle	C		Michel Vigneault	B
	André Mercier	C		Gilles Werbrouck	C
	Normand Milot	B		Loraine Robillard	D
10h42	Pierre Leclaire	B	10h50	Lise Poulin	DD
	Claude Matte	B		Daniel Gravel	CC
	Raymond Deblois	B		Michel Bellerose	C
	Sylvain Robidoux	C		Jacques Gaudette	C
10h58	Sylvie Robidoux	DD	11h08	Sylvain Cholette	CC
	Suzanne Dubuc	DD		Alain Meek	CC
	Jocelyne Bérard	DD		Robert Daoust	C
	Sylvie Fournier	D		Yannick Hudon	CC
11h16	Serge Desormeaux	S	11h24	Richard Thompson	C
	Ray Blanchette	S		Michel Poulin	B
	Paul Favreau	S		Marcel Desrochers	C
	Jean-G. Leblanc	S		Christian Roy	B
11h32	Denis Fortin	CC	11h40	Rolland Demers	C
	Steve Dutil	CC		Sylvain Croteau	B
	Pat Daigneault	C		Jean-G. Gagné	S
	Steeve Lacroix	CC		Marcel Robillard	B
11h50	Violaine Blouin	DD	11h58	Marc-A. Fleurant	CC
	David Thibault	CC		Berthe Lévesque	B
	Daniel Pelletier	CC		Jacques Lévesque	CC
	Marcel Blanchette	C		Paulet Vallières	D
12h06	A. Lamontagne	CC	12h14	Diane Lefrançois	DD
	Serge Leduc	CC		Dean Carruthers	B
	Daniel Brin	CC		Luc Blanchard	C
	Denis St-Germain	S		Réjean Ste-Marie	S
12h24	À confirmer				
	À confirmer				
	À confirmer				
	À confirmer				

MINI Ggolf

Ligue commerciale Centre des Oeuvres

Classe A

	Tot. coups	Moy.	Pts
M. Nault	242	80,67	
G. Lalanne	224	74,67	
Équipe 2	466	77,67	11
R. Carpentier	228	76,00	
A. Desmarais	246	82,00	
Équipe 3	474	79,00	11
G. Brault	237	79,00	
J.-P. Guay	243	81,00	
Équipe 1	480	80,00	9
L. Boudreau	255	85,00	
M. Deneault	226	75,33	
Équipe 5	481	80,17	9
A. Pelletier	234	78,00	
M. Pelletier	268	89,33	
Équipe 4	502	83,67	9
R. Picard	258	86,00	
C. Daigneault	261	87,00	
Équipe 6	519	86,50	5
Classe B			
J. McNulty	226	75,33	
J.-M. Gamache	251	83,67	
Équipe 1	477	79,50	14
G. Roy	250	83,33	
C. Fortin	260	86,67	
Équipe 4	510	85,00	12
Ch. Fortin	160	80,00	
A. Perreault	166	83,00	
Équipe 5	326	81,50	9
E. Abel	253	84,33	
S. Pronovost	256	85,33	
Équipe 2	509	84,83	7
R. Thibodeau	252	84,00	
J.-P. Boutin	250	83,33	
Équipe 3	502	83,67	6
F. Casavant	169	84,50	
M. Breton	181	90,50	
Équipe 6	350	87,50	0

Ligue mixte Centre des Oeuvres

Classe A

	Tot. coups	Moy.	Pts
R. Tremblay	241	80,33	
R. Carpentier	223	74,33	
Équipe 3	464	77,3	15
J. Sasseville	254	84,67	
J. McNulty	229	76,33	
Équipe 6	483	80,50	14
M. Mombleau	267	89,00	
G. Brault	222	74,00	
Équipe 4	489	81,50	9
B. Guay	230	76,67	
J.P. Guay	243	81,00	
Équipe 2	473	78,83	8
M. Boucher	268	89,33	
M. Nault	227	75,67	
Équipe 1	495	82,50	4
B. Guimond	252	84,00	
E. Abel	258	86,00	
Équipe 5	510	85,00	4
Classe B			
T. Longtin	245	81,67	
H. Milot	247	82,33	
Équipe 6	492	82,00	14
C. Balthazar	275	91,67	
G. Roy	247	82,33	
Équipe 2	522	87,00	10
J. Goyette	280	93,33	
S. Pronovost	258	86,00	
Équipe 4	538	89,67	9
L. Barbeau	248	82,67	
R. Brunelle	265	88,33	
Équipe 5	513	85,50	7
L. Buck	275	91,67	
C. Daigneault	252	84,00	
Équipe 1	527	87,83	7
M.-P. Breton	269	89,67	
M. Breton	268	89,33	
Équipe 3	537	89,50	7

Entre deux lignes

Tournoi de flag-football

Un tournoi provincial de flag-football aura lieu les 5 et 6 juillet prochain au Campus du Fort Saint-Jean. Près d'une vingtaine d'équipes y participeront. Le tournoi est organisé par la Ligue de flag-football Molson O'Keefe du Haut-Richelieu.

Tournoi des familles: Tirage au sort

L'organisation du tournoi des familles d'Iberville procèdera au tirage au sort des équipes vendredi soir prochain à 19 heures chez Barlu au Carrefour Laplante. On connaîtra ainsi l'horaire des matchs de cette 14e édition qui aura lieu du 9 au 13 juillet à la Palestre d'Iberville.

Club Tri-Chelieu

Quelques membres du club de triathlon Tri-Chelieu ont participé au triathlon du Mont Tremblant les 21 et 22 juin dernier. Roger Girard a complété la distance olympique, soit 1,5 km de natation, 40 km de vélo et 10 km de course, en deux heures, 19 minutes. Girard a donc terminé troisième de son groupe d'âge et 41ème sur 184 participants. D'autres membres de Tri-Chelieu ont aussi bravés l'eau froide à Mont-Tremblant soit Yannick Dupré, Yannick Durand, Sébastien Durand, Renaud Durand et Guillaume Durand.

Camp estival en natation

Le Club de natation du Haut-Richelieu offre une ligue estivale aux différentes piscines de Saint-Jean-sur-Richelieu. La durée sera du 2 juillet au 8 août et le coût est de $50 pour le premier enfant et de $40 pour les autres enfants d'une même famille. Le pré-requis est de savoir nager un petit peu et d'être âgé de moins de 17 ans. À la piscine Claude-Rymond, les activités ont lieu les mardi, jeudi et vendredi de 18h30 à 19h30 alors qu'aux piscines extérieures, c'est du mardi au vendredi de 11 heures à midi.

Par ailleurs, le CNHR tiendra son camp de jour du 7 au 11 juillet au complexe sportif Claude-Raymond en présence d'entraîneurs du CNHR ainsi que du Saint-Jean Olympique. Le camp conjoint a pour but d'initier les enfants débutant en natation et en athlétisme. Pour information: Benoît Grenier au 359-1872.

Tournois de balle

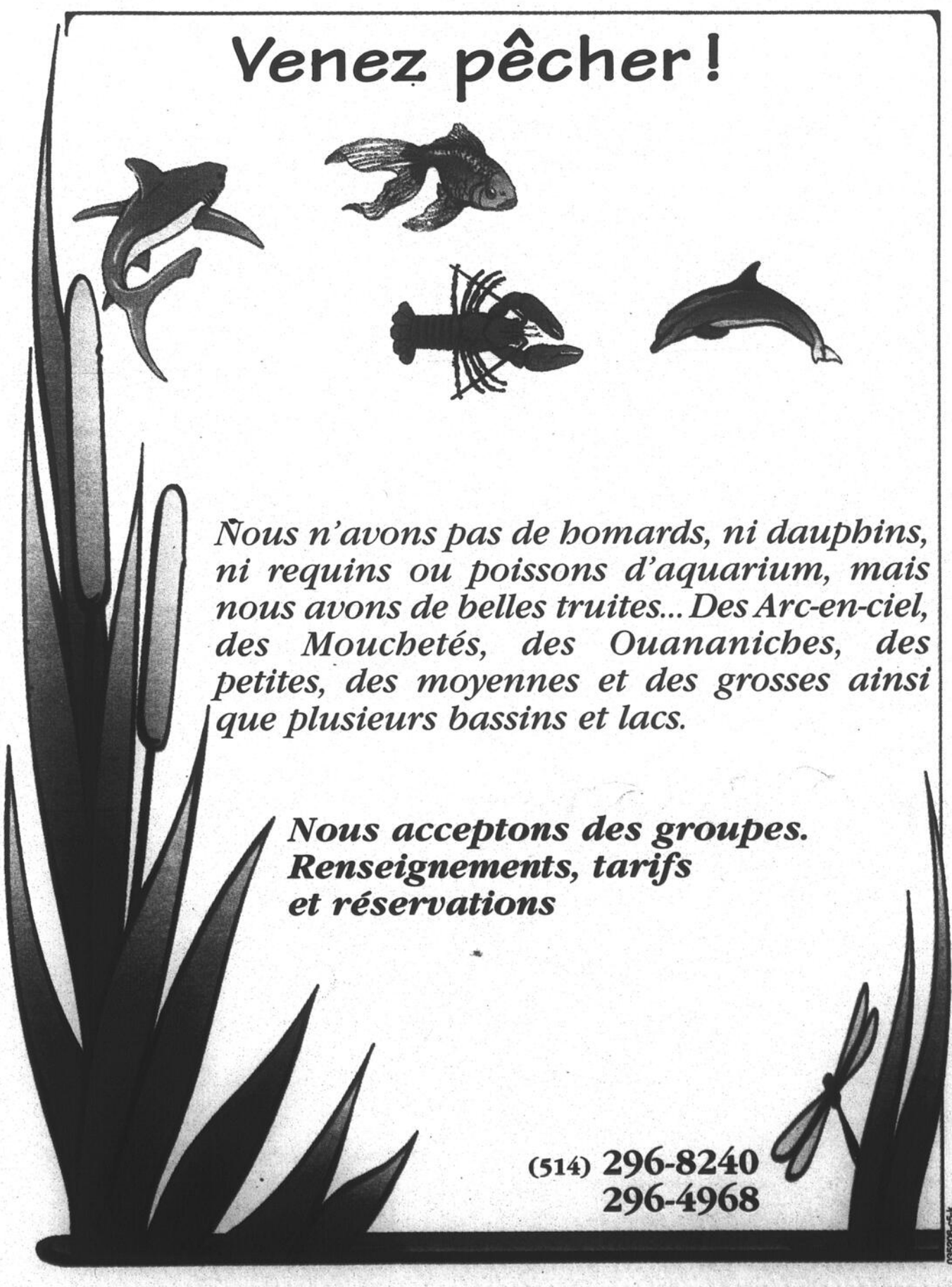
Deux tournois de balle se déroulent en fin de semaine dans la région. D'abord, à Saint-Valentin, il y a un tournoi de balle-donnée du 4 au 6 juillet au terrain municipal. Au même moment, il y a un tournoi de balle-molle à Venise-en-Québec à l'intention des formations de classe C (lanceur contrôlé).

CAG

Le circuit amateur de golf, le CAG, tiendra son prochain tournoi de golf le 6 juillet prochain au club de golf Continental. Il s'agira, alors, de la 13ième édition du Masters, un des tournois majeurs de la saison.

Napierville Dragway

Le centre d'accélération de Napierville présente son "Pro Mod Alcool Funny Car" samedi et dimanche prochain. Il y aura en plus un spécial Roi de la rue.



La vente



Grand Am 97 4 portes

TAUX D'INTÉRÊT 3.9%

+ 1000$ RABAIS DU MANUFACTURIER

+ LECTEUR MULTI-CD



POUR L'AUTO QU'IL VOUS FAUT!



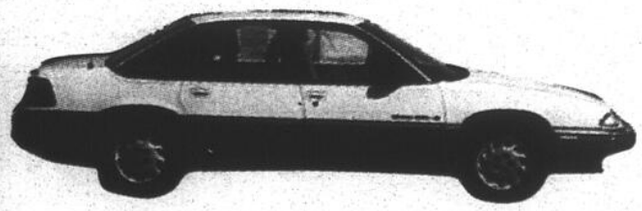
1995 PONTIAC GRAND PRIX GT
4 portes, V-6, 3,4 litres, intérieur cuir, équipé «A à Z», 30 000 km, balance de garantie GM



1994 PONTIAC GRAND PRIX GT
4 portes, V-6, 3,4 litres, tout équipé, 62 000 km, en excellente condition



1994 PONTIAC GRAND PRIX SE
blanc, 4 portes, automatique, tout équipé, 66 000 km, balance de garantie GM



1992 PONTIAC GRAND PRIX
4 portes, automatique, tout équipé, en excellente condition

1996 Pontiac Firefly
4 portes, automatique, AM/FM, balance de garantie GM

1995 Pontiac Bonneville SE
tout équipé, 32 953 km, balance de garantie GM jusqu'au 8 septembre 1998

1995 Saturn SL2
52 000 km, 5 vitesses, climatiseur, vitres électriques, roues «mags», balance de garantie

1995 Chevrolet Lumina LS
4 portes, V-6, 3,4 litres, climatiseur, tout équipé, en excellente condition

1995 Pontiac Sunfire
4 portes, 5 vitesses, AM/FM cassette, 28 000 km seulement, balance de garantie GM

1995 Dodge Néon
4 portes, 5 vitesses, AM/FM cassette, balance de garantie, 49 000 km

1994 Pontiac Sunrunner
décapotable, 4x4, 5 vitesses, 40 000 km seulement, balance de garantie

1994 Pontiac Bonneville SE
tout équipé, en excellente condition

1993 Oldsmobile Cutlass Suprême
V-6, automatique, climatiseur, tout équipé, en très bonne condition

1993 Toyota Tercel
4 portes, automatique, AM/FM cassette, 65 000 km, démarreur à distance, balance de garantie jusqu'à 100 000 km

1992 GMC Safari
V-6, automatique, AM/FM cassette, 5 passagers, condition exceptionnelle

RONDEAU

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

- **Financement sur place**
- **Véhicules inspectés et garantis**

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC • TÉL.: 359-9990

A48